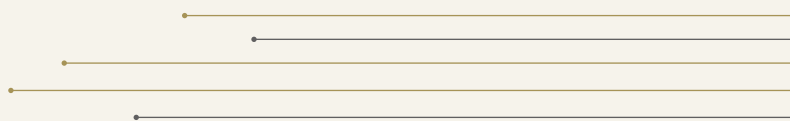
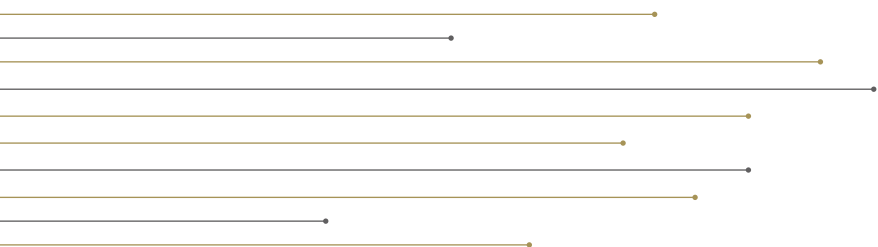


2022



RAPPORT ANNUEL

GREAT-WEST
LIFECO INC.

REVUE DES ACTIVITÉS

Rapport des administrateurs aux actionnaires	2
Performance financière	7
Prestation de services aux clients	8
Des choix disciplinés qui favorisent la croissance	10
Aspirer à un avenir meilleur	12
Notre parcours en matière de facteurs ESG	16
Investir dans nos collectivités	17

REVUE FINANCIÈRE

Rapport de gestion	18
Responsabilité à l'égard de l'information financière	112
États financiers consolidés	113
Rapport de l'auditeur indépendant	197
Sources de bénéfices	204
Sommaire de cinq ans	206
Administrateurs et membres de la haute direction	207
Renseignements à l'intention des actionnaires	208

L'information financière contenue dans le présent rapport est présentée en millions de dollars canadiens pour la période close le 31 décembre 2022, sauf indication contraire.

Se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19.





GREAT-WEST LIFEKO EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de

38 millions

de relations clients

Plus de

234 500

relations conseillers au service
de nos clients

Plus de

31 000

employés et employées au service
de notre clientèle

Plus de

175 ans

Nombre d'années pendant
lesquelles nous avons respecté nos
promesses

58,8 G\$

en prestations versées aux clients

Actif administré* de

2,5 billions

de dollars

*Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Rapport des administrateurs aux actionnaires



JEFFREY ORR

PRÉSIDENT DU CONSEIL



PAUL MAHON

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le rendement de Great-West Lifeco est guidé par un engagement indéfectible envers notre objectif : bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement.

Nous sommes ici pour la vie. Nous répondons aux besoins et aux défis uniques des clients, des conseillers et des collectivités et ce faisant, nous respectons nos engagements et nous gagnons la confiance de nos actionnaires et des autres parties prenantes. Nous avons ainsi stimulé la croissance de manière continue en 2022 et généré des résultats solides pour l'ensemble de nos activités.

L'année 2022 a été difficile pour beaucoup de personnes. Nos collègues, nos clients et nos communautés ont subi l'incidence de la hausse de l'inflation, de l'augmentation des taux d'intérêt, des changements climatiques et de la pandémie de COVID-19 qui persiste. La guerre qui perdure en Ukraine, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les prix de l'énergie à l'échelle mondiale ont également eu des répercussions concrètes sur la vie quotidienne des gens.

Dans ce contexte, Great-West Lifeco a continué de déployer des efforts pour soutenir ses parties prenantes en respectant ses engagements, en faisant preuve de force et de résilience, et en poursuivant sur sa lancée.

Tout au long de 2022, nous avons continué de nous concentrer sur ce qui compte vraiment. Nous avons offert à nos clients un meilleur accès aux conseils,

aux solutions et aux services. Nous avons fait preuve de rigueur dans nos décisions de placement afin de favoriser notre croissance et notre stabilité à long terme, et nous avons créé de la valeur durable pour nos actionnaires et autres parties prenantes.

De toutes ces manières, nous contribuons à un avenir meilleur et nous avons une incidence positive sur le monde qui nous entoure.

PRESTATION DE SERVICES AUX CLIENTS

Nous croyons en la valeur fondamentale des conseils.

Nous offrons des conseils et des solutions qui donnent à nos clients les moyens de vivre pleinement tous les moments de leur vie.

Au cours de nos 175 années d'histoire, nous avons acquis une réputation d'intégrité en tâchant constamment d'offrir des solutions responsables.

Notre confiance dans la valeur des conseils en dit long sur la façon dont nous avons investi dans l'ensemble de nos activités afin d'assurer notre réussite à long terme.

Par l'intermédiaire de nos régimes de garanties et de nos solutions de retraite de premier plan, nous faisons affaire avec des millions de clients chaque année. Grâce aux nouvelles expériences et capacités numériques, nos conseils et solutions sont plus accessibles que jamais. Aux États-Unis, Empower a étendu la portée des services de gestion du patrimoine offerts par l'intermédiaire de Personal Capital à des millions d'Américains. Au Canada, Accès Liberté répond mieux aux besoins uniques des clients en allant au-delà des régimes d'avantages en milieu de travail. Ces plateformes fournissent les outils et les connaissances dont les clients ont besoin pour obtenir de meilleurs résultats tout au long de leur vie.

Quels que soient les défis qui pourraient se présenter, nous sommes là pour nos clients; nous anticipons leurs besoins et nous adaptons nos solutions pour y répondre. Dans le cadre de notre engagement envers l'excellence du service, Irish Life s'est associée à un important fournisseur de soins primaires en 2022 afin d'offrir une gamme de produits qui combine les soins de santé en personne et en ligne, et la Canada Vie a élargi son service de soutien en matière d'indemnités pour traiter les demandes de règlement plus rapidement et améliorer continuellement l'expérience des participants.

LA RIGUEUR DE NOS DÉCISIONS FAVORISE LA CROISSANCE

Notre capacité à fournir des conseils et des solutions centrés sur les clients dans de multiples canaux repose sur la solidité financière de notre compagnie et sur l'expertise approfondie de nos employés. Dans l'ensemble de nos secteurs, nous sommes positionnés de façon à maintenir un solide rendement, soutenu par la diversification de notre portefeuille et par une approche disciplinée et réfléchie visant à accroître la valeur pour les parties prenantes.

Nous continuons d'afficher de solides résultats en raison de la croissance interne, des avantages que nous avons tirés des récentes acquisitions stratégiques et de l'investissement prudent des capitaux.

Nous continuons d'investir des capitaux là où nous voyons des occasions prometteuses. En 2022, ces investissements comprenaient :

- l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, qui a étendu la portée d'Empower à plus de 17 millions d'Américains;

- le lancement de SecurePak par la Canada Vie par l'entremise de SécurIndemnité, qui nous permet d'accroître notre capacité à offrir aux Canadiens des solutions en matière de régimes de garanties offerts par l'employeur axées sur le client;
- le lancement de nouvelles options de placement durables par Putnam Investments, afin de s'adapter à l'évolution de la demande sur le marché;
- l'expansion de Canada Life Reinsurance dans d'autres marchés grâce à des solutions novatrices.

Nous favorisons la croissance responsable en élargissant l'accès à des solutions d'assurance, de gestion du patrimoine, de retraite et de mieux-être axées sur les conseils pour nos clients diversifiés, aujourd'hui et à l'avenir.

ASPIRER À UN AVENIR MEILLEUR

La gestion responsable est depuis longtemps une valeur fondamentale de Great-West Lifeco; elle est essentielle à la création de valeur à long terme.

Guidés par notre raison d'être, nous avons concentré nos efforts sur ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour bâtir une société plus forte, plus inclusive et diversifiée dans l'optique de créer un avenir encore meilleur.

Nous avons travaillé d'arrache-pied à l'élaboration et à la mise en œuvre consciencieuses de stratégies visant à soutenir la durabilité, y compris l'équité, la diversité et l'inclusion, dans l'ensemble de notre organisation.

En 2022, nous avons mis sur pied un comité directeur de gestion chargé d'orienter la coordination, la collaboration et le rendement à l'égard d'une stratégie claire en matière de durabilité et d'impact. Nous avons établi des objectifs en vue d'atteindre la carboneutralité et zéro émission nette de gaz à effet de serre en ce qui a trait à nos activités et à nos investissements d'ici 2050, et nous sommes sur la bonne voie pour accroître la représentation des femmes dans des postes de direction, qui passera à 50 % dans l'ensemble de nos secteurs d'ici 2030. Nous nous efforçons également d'accroître la représentation des minorités sous-représentées dans des postes de direction pour la faire passer à 25 % d'ici 2030.

Nous sommes plus convaincus que jamais de l'importance d'aider un plus grand nombre de personnes à parvenir au bien-être financier, physique et mental. Le soutien communautaire fait depuis

longtemps partie intégrante de cet effort, et notre groupe de sociétés joue un rôle crucial dans nos collectivités locales.

Grâce à un financement ciblé, nous avons aidé de nombreuses personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) à tracer des cheminements de carrière avantageux, notamment par l'entremise du James W. Burns Leadership Institute au Manitoba et d'un nouveau prix du patrimoine des PANDC à l'Université Western. Nous avons participé à l'accroissement de la sécurité financière des populations insuffisamment desservies, investi dans les arts et l'éducation, et contribué à l'acheminement de l'aide dans la foulée des crises mondiales, notamment aux réfugiés ukrainiens.

En tant que société de premier plan spécialisée dans les services financiers ayant des racines bien ancrées et une longue histoire au Canada, nous reconnaissons notre responsabilité envers les peuples autochtones du pays et notre rôle déterminant dans l'engagement envers la vérité et la réconciliation. Nous poursuivons nos démarches visant à promouvoir le savoir autochtone. Au cours de l'exercice, nous avons décidé d'aller plus loin encore et avons répondu aux appels à l'action 80 et 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en offrant un congé payé à tous les employés pour qu'ils s'engagent de façon significative dans le processus de vérité et de réconciliation. Nous soutenons nos employés dans leur parcours en leur fournissant des ressources d'apprentissage sélectionnées avec soin et en leur permettant de participer à des activités dirigées par des Autochtones.

L'EXERCICE À VENIR

Chez Great-West Lifeco, nous croyons en l'importance de faire ce qui est juste, de créer une valeur durable et de penser aux générations à venir.

Dans un monde de plus en plus complexe et incertain, nos gens, nos clients et nos communautés comptent sur nous pour les aider à relever des défis et à saisir des occasions. Qu'il s'agisse de conseils et de solutions qui répondent aux besoins changeants des clients, de possibilités d'avancement professionnel et de croissance pour nos employés, ou d'investissements pour renforcer les communautés, nous continuerons de concentrer nos efforts sur la prestation de solutions durables qui auront des répercussions aujourd'hui, demain et pour les générations à venir.

Au début de 2023, nos activités sont bien placées pour respecter nos engagements et créer une valeur encore plus élevée pour les actionnaires et autres parties prenantes. Nous continuerons de suivre nos plans de croissance avec rigueur et détermination, en tirant parti de nos forces et en relevant les défis lorsque nous saisissons de nouvelles occasions.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement nos clients, nos conseillers et nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous accordent, ainsi que nos employés et nos associés pour leur travail acharné et leur dévouement. Il nous tarde de poursuivre notre travail avec vous en offrant des conseils et des solutions sur lesquels les particuliers, les familles et les entreprises peuvent compter, pour la vie.



JEFFREY ORR
PRÉSIDENT DU CONSEIL



PAUL MAHON
PRÉSIDENT ET CHEF
DE LA DIRECTION

Gouvernance stable et efficace

Une gouvernance efficace est essentielle au maintien d'un solide rendement à long terme et à l'obtention de résultats positifs pour toutes nos parties prenantes.

Nous remercions sincèrement notre conseil d'administration pour sa solide gouvernance dans la direction de nos entreprises.

Lors de notre assemblée annuelle de 2022, nous avons annoncé le départ à la retraite de l'une de nos administratrices, Elizabeth C. Lempres. Nous remercions M^{me} Lempres pour ses années de loyaux services et sa précieuse contribution à Great-West Lifeco.

Se reporter à la page 207 pour en apprendre davantage sur notre conseil d'administration et nos dirigeants.



Notre objectif

Bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement.

Nous sommes ici pour la vie.

Notre engagement

Nous investissons à long terme dans le but de réaliser une croissance et de créer une valeur durable pour nos gens, nos clients, nos communautés et notre planète.



Bâtir un avenir financier meilleur



Créer des communautés inclusives



Protéger notre planète

Nos quatre priorités en matière de création de valeur

Nos quatre priorités en matière de création de valeur, qui sont axées sur la clientèle et notre expertise relative aux risques et aux placements, favorisent la croissance dans l'ensemble de notre portefeuille d'entreprises. Ces priorités représentent des secteurs de compétence où nous nous sommes engagés à investir afin de créer de la valeur pour les actionnaires.



Création de valeur centrée sur les conseils



Capacités numériques



Évolution des relations clients en milieu de travail



Expertise en matière de risque et de placement



En tant que **partenaires** à long terme, nous **accompagnons** nos parties prenantes sur leur parcours afin de les aider à poursuivre leur quête de réussite personnelle. Nous soutenons nos clients pendant les moments difficiles de leur vie, mais aussi lorsque des occasions se présentent.

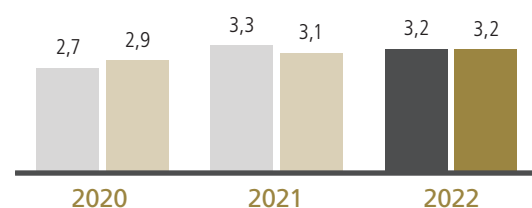
Performance financière

La vigueur de nos résultats reflète la résilience et la diversification de nos activités, ainsi que notre approche disciplinée en matière d'investissement des capitaux.

OBJECTIFS FINANCIERS À MOYEN TERME¹

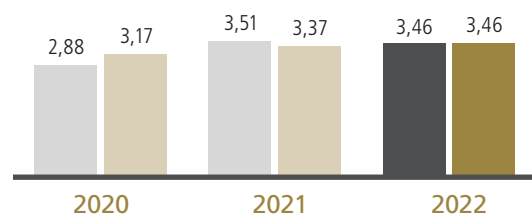
	1 EXERCICE 2021-2022		5 EXERCICES 2017-2022	
	FONDAMENTAL ²	NET	FONDAMENTAL ²	NET
Croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %	(1,5) %	2,7 %	Taux de croissance annuel composé de 8,8 %	Taux de croissance annuel composé de 9,7 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 14 % à 15 %	13,6 %	13,6 %	13,1 %	13,5 %
Ratio de distribution cible représentant entre 45 % et 55 % du bénéfice fondamental	56,7 %	56,7 %	Moyenne de 58,3 %	Moyenne de 56,7 %

BÉNÉFICE (en milliards de dollars)



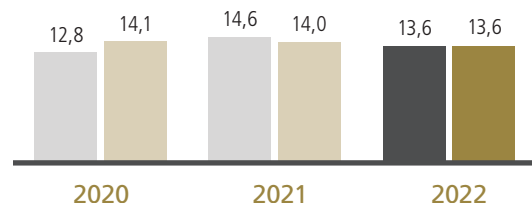
3,22 G\$

BÉNÉFICE PAR ACTION² (\$)



3,46 \$ par action

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES³ (%)



Rendement des capitaux propres de
13,6 %

RATIO DU TSAV⁴

120 %

1. Pour 2017, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel de 2022 de Lifeco qui est inclus dans le présent rapport annuel. Se reporter à la note 2 à la page 22 pour obtenir plus de renseignements sur le calcul du bénéfice fondamental de 2017.

2. Le bénéfice fondamental par action ordinaire, le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondamental et le ratio de distribution cible (fondamental) sont des ratios non conformes aux PCGR calculés au moyen du bénéfice fondamental, une mesure financière non conforme aux PCGR. Ces ratios et ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres

émetteurs. Des renseignements supplémentaires sur ces ratios et ces mesures sont intégrés par renvoi et se trouvent dans la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la page 102 du présent rapport.

3. La description du rendement des capitaux propres net est intégrée par renvoi et se trouve dans la rubrique Glossaire de notre rapport de gestion annuel de 2022 à la page 106 du présent rapport.

4. Le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est calculé conformément à la ligne directrice du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF. Des renseignements supplémentaires se trouvent à la rubrique Gestion et suffisance du capital à la page 46 du présent rapport.

Prestation de services aux clients

MA CANADA VIE, PLUS SIMPLE QUE JAMAIS

Au Canada, un nouveau site Web destiné aux clients, Ma Canada Vie, offre un accès facile à de l'information sur les assurances et les placements à un seul endroit. Plus de 80 % de nos clients ont choisi de recevoir leurs documents par voie électronique, ce qui leur permet de consulter et de télécharger facilement des relevés et des informations sans papier.

PLEINS FEUX SUR LES SOLUTIONS FINANCIÈRES

L'équipe de conseillers en sécurité financière et de représentants en placement du Centre de solutions financières^{MC} (CSF) de la Canada Vie offre aux clients canadiens des conseils et des services qui répondent à leurs besoins.

Lancé en 2020, le CSF sert aujourd'hui plus de 75 000 clients, ce qui représente une hausse de plus de 200 % par rapport à l'exercice précédent.

Par l'intermédiaire du CSF, nous collaborons avec les conseillers afin de les aider à simplifier leurs pratiques. Comme il est possible de transférer des clients au CSF, les conseillers peuvent se concentrer sur la croissance de leurs activités et sur l'approfondissement des relations avec leurs segments de clientèle cibles.

SOUTIEN AUX CONSEILLERS ET AUX CLIENTS

En 2022, nous avons amélioré notre offre de produits de gestion du patrimoine au Canada grâce au lancement de nouvelles capacités et de nouveaux processus numériques pour soutenir les conseillers, notamment CapIntel, une plateforme numérique de vente de produits de placement de premier plan dans le secteur. CapIntel aidera la Canada Vie à offrir une meilleure expérience à ses conseillers et à ses clients, ce qui mènera à de meilleurs conseils, à des relations plus solides et à l'atteinte des objectifs financiers.

LANCEMENT D'UNE APPLICATION TOUT-EN-UN PAR IRISH LIFE

MyLife est une application personnalisée de santé et de bien-être qui incite les gens à mener une vie plus saine et plus active. L'application aide les personnes à mieux comprendre leur état de santé et à l'améliorer.

OPTIONS D'ÉPARGNE FLEXIBLES POUR LES REEE OFFERTES AUX PARTICIPANTS AUX RÉGIMES COLLECTIFS

Les participants aux régimes d'avantages et d'épargne-retraite collectifs canadiens ont adopté les nouvelles cotisations salariales et options des régimes multiples des REEE de la Canada Vie. Les régimes multiples aident les membres d'une même famille à joindre leurs efforts pour investir dans l'éducation future de leur enfant. Grâce à un processus en ligne simple, les participants peuvent facilement mettre en place des cotisations automatiques qui leur conviennent.



CARE-CONNECT, LA NOUVELLE ENTREPRISE PERMETTANT DE RÉDUIRE LES VISITES À L'HÔPITAL

Care-Connect, la nouvelle entreprise adaptée au marché d'Irish Life et de Centric Health, vise à réduire les coûts et le stress liés aux visites superflues à l'hôpital. Le premier programme de Care-Connect, Heart Care, aide les personnes atteintes d'insuffisance cardiaque à gérer leur maladie plus efficacement à domicile. Le programme offre un accès aux soins de santé en milieu communautaire par l'intermédiaire d'un ensemble de services de télésurveillance et de soins numériques et en personne, ce qui aide les participants et leur famille à mieux composer avec les maladies chroniques et permet d'améliorer à la fois l'expérience des patients et les résultats cliniques.



LES INSCRIPTIONS SUR LA PLATEFORME WECARE DE CANADA LIFE U.K. ONT DOUBLÉ

Les services de santé et de bien-être numériques de WeCare ont franchi une étape importante cette année au Royaume-Uni : plus de 100 000 personnes se sont inscrites pour accéder à la gamme diversifiée de services de soutien. Les services offerts comprennent des consultations médicales et de deuxième avis médical, ainsi que des services de consultation liés à la santé mentale, au renoncement au tabac, aux régimes alimentaires et au conditionnement physique.

DÉCOUVRIR L'ACCÈS LIBERTÉ^{MC}

L'Accès Liberté^{MC} de la Canada Vie vise à soutenir les participants, peu importe où ils en sont dans leur parcours. Auparavant nommée l'Approche client pour les participants de régime, cette offre aide les clients canadiens à élaborer des plans en matière de santé et de gestion du patrimoine qui leur permettront de vivre leur vision de la liberté, quelle qu'elle soit.

La compagnie a également renommé ses produits d'épargne et de garanties collectifs facultatifs afin d'offrir aux participants une expérience simplifiée et cohérente. Le nouveau nom s'appuie sur l'héritage de notre marque de la Financière Liberté 55, réputée pour les conseils, la planification et les choix qu'elle offre.

EMPOWER PERSONAL WEALTH PRÊTE À PRENDRE SON ENVOL EN 2023

En associant la technologie intelligente à l'expertise d'un conseiller en sécurité financière, la combinaison de Personal Capital et d'Empower permet aux clients de bénéficier d'un bien-être financier comme jamais auparavant. L'entité nouvellement regroupée, Empower Personal Wealth, combine l'expertise des deux sociétés et donne notamment au client une vue d'ensemble de ses finances qui lui permet d'économiser et de gérer ses dépenses plus judicieusement, en plus d'être un outil de simulation et de planification de la retraite. Le regroupement permet à Lifeco de tirer parti d'une importante occasion de gestion du patrimoine de détail, et nous permet de répondre aux besoins financiers généraux des participants aux régimes d'Empower ainsi que des nouveaux clients de détail.

Des choix disciplinés qui favorisent la croissance

EMPOWER RÉALISE L'ACQUISITION DES AFFAIRES DE RETRAITE À SERVICE COMPLET DE PRUDENTIAL

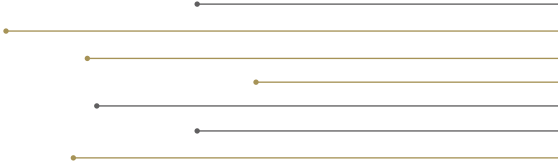
Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial Inc., y compris ses activités liées aux régimes à cotisations définies et à prestations définies, ses activités liées aux comptes de retraite individuels transférées et non admissibles, ainsi que ses plateformes et produits de placement liés à des comptes distincts et à valeur stable. Empower a ainsi pu élargir sa portée à plus de 17 millions de participants des régimes de retraite et accroître son actif administré pour le compte de près de 81 000 clients, pour le porter à 1,3 billion de dollars.

La société a également terminé l'intégration des activités de retraite de MassMutual. En réalisant cette transaction, Empower a gagné la confiance de plus de 20 000 clients de MassMutual et de 2,3 millions de participants, et son taux de rétention des participants s'établissait à 92 % au 31 août 2022. De plus, Empower a conservé 87 % de tous les régimes et 91 % des actifs des clients, pour une valeur de plus de 174 G\$.

LE SECTEUR SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES CONQUIERT DE NOUVEAUX MARCHÉS

Par l'intermédiaire de Canada Life Reinsurance, notre secteur Solutions de gestion du capital et des risques continue de croître en offrant des solutions sur mesure à ses clients tout en diversifiant davantage notre portefeuille. En 2022, nous avons élargi nos activités de réassurance en Asie et collaboré avec une société israélienne pour mettre au point le premier produit de réassurance de prêts hypothécaires en Israël. Nous avons également conclu une transaction structurée liée au risque de mortalité avec Allianz en Indonésie. Il s'agissait de notre première transaction sur le marché indonésien. En vertu de cette entente, Canada Life Reinsurance offre une protection contre les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard d'un portefeuille d'affaires d'assurance créances en cas de décès.





PUTNAM LANCE DE NOUVEAUX FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Putnam Investments a lancé deux nouveaux fonds négociés en bourse (FNB) d'actions transparents et à gestion active. La société a lancé le Putnam BDC Income ETF, axé sur les sociétés de développement des entreprises. Le second fonds, le Putnam BioRevolution^{MC} ETF est centré sur les sociétés qui exercent leurs activités à l'intersection de la technologie et de la biologie, dans le cadre de la « révolution biologique ». Fait important, le Putnam BDC Income ETF représentait le premier FNB axé sur les sociétés de développement des entreprises à gestion active sur le marché, et son objectif de placement consiste à générer un revenu pour les investisseurs. Les nouveaux produits ont élargi davantage la gamme de FNB de Putnam sur le marché.

SÉCURINDEMNITÉ ET LA CANADA VIE LANÇENT SECUREPAK AU CANADA

La Canada Vie et Sécurlndemnité ont lancé SecurePak, qui met à profit les forces des deux organisations. L'offre groupée réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de Sécurlndemnité.

SecurePak offre une expérience client exceptionnelle, un seul devis et une seule demande étant nécessaires pour obtenir chacun des produits à un prix concurrentiel. En plus de son processus d'inscription et de souscription simple et efficient, les promoteurs de régimes d'avantages collectifs apprécient le traitement modernisé des demandes de règlement que leur permet Sécurlndemnité, de même que la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie.

LA CANADA VIE ACCUEILLE LE RÉGIME DE SOINS DE SANTÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DU CANADA

La Canada Vie se prépare à favoriser le bien-être d'environ 1,5 million de Canadiens de plus couverts par le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). Avec près de 750 000 fonctionnaires admissibles et personnes à leur charge d'un océan à l'autre, le régime génère des primes annuelles estimées à 26 G\$ aux termes d'un contrat de 12 ans qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2023. Le fait que le RSSFP ait porté sur nous son choix de fournisseur est une réalisation stratégique importante pour notre entreprise et vient cautionner nos capacités et notre marque sur le marché canadien.

LE LANCEMENT DE NOUVEAUX FONDS FORUM ET SAMA OFFRE DAVANTAGE D'OPTIONS AUX CONSEILLERS

Les fonds FORUM d'Irish Life Investment Managers (ILIM) offrent un éventail de fonds à gestion passive évalués en fonction du risque et axés sur la croissance à long terme. Les fonds à catégories d'actifs multiples (SAMA) de Setanta Asset Managers sont des portefeuilles gérés activement qui regroupent des actions, des obligations, des immeubles, de la trésorerie et des placements alternatifs.

Ces nouveaux fonds, offerts sur la plateforme de courtage de la compagnie, élargissent la gamme de solutions disponibles pour répondre aux besoins diversifiés de la clientèle, tout en complétant les gammes existantes de fonds gérés en fonction du risque dotés de catégories d'actifs multiples (MAPS) et de fonds de retraite (REPS).

Aspirer à un avenir meilleur

Bâtir un meilleur avenir financier

INNOVATION EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE : LA DEMANDE AUGMENTE

Le domaine en pleine croissance de l'investissement responsable exige qu'on porte une attention particulière à l'innovation. La Canada Vie a lancé le Fonds d'actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone Canada Vie et le Fonds durable d'actions de marchés émergents Canada Vie, qui ont été ajoutés aux Portefeuilles durables et aux fonds durables à date cible de la Canada Vie afin d'optimiser l'approche à stratégies multiples des portefeuilles, combinant plusieurs approches d'investissement responsable au sein d'un seul portefeuille. Fait remarquable : les actifs des Portefeuilles durables ont augmenté pour s'établir à plus de 275 M\$.

De plus, la Canada Vie a lancé de nouveaux portefeuilles de FNB indicels au troisième trimestre de 2022, offrant aux clients la commodité d'une solution gérée tout-en-un qui allie la protection d'une police de fonds distincts à une structure de coûts avantageuse.

Créer des communautés inclusives

RECONNAÎTRE LE JUNETEENTH ET LA CULTURE NOIRE EN AMÉRIQUE

Le Juneteenth est un jour férié fédéral qui souligne la date de la libération des derniers esclaves à Galveston, au Texas, le 19 juin 1865, soit deux années et demie après la signature de la Proclamation d'émancipation. Le Juneteenth est un jour férié reconnu par Empower et Putnam Investments, qui interrompent leurs activités aux États-Unis à cette occasion. Tout au long de l'année, le groupe-ressource BOLD, une organisation d'Empower dirigée par la communauté noire axée sur le leadership et le perfectionnement, a fourni des ressources éducatives et a organisé des conférences inspirantes sur une variété de sujets, notamment pour honorer l'histoire, la culture et les contributions des Noirs et des Afro-Américains. Empower et Putnam Investments sont d'avis qu'il est essentiel d'avoir une main-d'œuvre aussi diversifiée que les clients et les participants qu'elles servent, et elles privilégient la diversité dans l'embauche à tous les échelons.

ATTIRER DES CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE DIVERSIFIÉS

L'unité d'exploitation Développement de la pratique et Acquisition des talents de conseillers de la Canada Vie est conçue pour soutenir la vision des conseillers en sécurité financière quant à la croissance des activités tout au long de l'évolution de leur pratique. Notre formation et notre processus de recrutement évoluent au rythme des changements de l'industrie canadienne. Le taux de participation à la formation sur la diversité, l'inclusion, l'équité et l'appartenance de l'unité d'exploitation a été très élevé. La formation a mené à une plus grande diversité dans le recrutement. Elle a notamment permis d'attirer plus de femmes et de locuteurs mandarins à la Canada Vie.



PROGRESSER VERS LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION AU CANADA

Les employés canadiens ont obtenu une journée de congé payé pour participer aux activités de réconciliation lors de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, qui a lieu le 30 septembre. Des ressources sélectionnées avec soin ont guidé les employés sur leur parcours d'apprentissage et les ont amenés à participer à des activités dirigées par des Autochtones qui ont honoré l'esprit de la vérité et de la réconciliation. Au cours des cinq dernières années, la compagnie a également investi plus de 2,5 M\$ dans des initiatives destinées aux Autochtones partout au pays.

AU ROYAUME-UNI, UNE CAMPAGNE EN MILIEU DE TRAVAIL SOUTIENT LES FEMMES TRAVERSANT LA MÉNOPAUSE

La Canada Vie a signé l'engagement du Menopause Workplace Pledge du Royaume-Uni, qui vise à promouvoir la diversité des sexes et à sensibiliser les gens à la ménopause dans le milieu de travail. La compagnie est même allée plus loin en lançant une boîte à outils sur la ménopause et en donnant aux employées un accès à l'application de soutien Peppy. Peppy offre aux femmes qui traversent la ménopause une vaste gamme de mesures de soutien, y compris des conseils pratiques sur la façon de gérer les symptômes et un accès à des experts qui peuvent apporter un soutien affectif pendant cette étape transitoire de la vie.

LE MARATHON IRISH LIFE À DUBLIN : UNE COURSE AMICALE POUR TOUS LES NIVEAUX

Sous un beau ciel bleu, près de 15 000 coureurs, participants en fauteuil roulant, marcheurs et joggers de tous les niveaux ont parcouru 26,2 milles lors du marathon Irish Life à Dublin, qui a eu lieu le 29 octobre.

Cette année marquait la première d'une série de trois où Irish Life sera commanditaire en titre de l'événement, qui cadre avec l'objectif de la compagnie d'aider les gens à vivre en santé et à bâtir un avenir meilleur.

Cet événement, réputé dans le monde entier pour ses plus de 330 000 spectateurs qui se rassemblent le long de la route pour encourager les coureurs, est aussi connu sous le nom de marathon amical (*friendly marathon*). Le marathon apporte près de 25 M€ à l'économie de Dublin et permet d'amasser environ 9 M€ pour des organismes de bienfaisance.



Protéger notre planète

CALCULATEUR DE CARBONE ET PANNEAU D’AFFICHAGE ALIMENTÉ PAR ÉNERGIE SOLAIRE POUR ÉDIFIER L’IRLANDE

L’une des meilleures façons pour une personne d’avoir une incidence positive sur l’environnement est d’investir ses fonds de retraite dans des produits d’investissement responsables. Pourtant, des recherches ont révélé à Irish Life que les gens ont tendance à considérer ce fait avec incrédulité, surprise et hésitation.

C’est ce qui a mené Irish Life à créer une campagne nationale de publicité et de communication visant à enseigner aux gens comment se montrer responsable envers leur argent pour leur avenir, l’avenir de leur famille et celui de la planète.

Le premier panneau d’affichage à énergie solaire en Irlande a donné vie au message de la campagne. Dans l’intervalle, le lancement d’un calculateur de carbone novateur a permis aux clients de comprendre l’incidence positive qu’ils ont eue par l’intermédiaire de leur fonds de retraite Irish Life, qui est investi de façon responsable.



Crédit photo : MicroHabitat

LES JARDINS EN TERRASSE DE CIGWL FOURNISSENT DES LÉGUMES SANTÉ AUX BANQUES ALIMENTAIRES

En collaboration avec MicroHabitat, Conseillers immobiliers GWL (CIGWL) a continué d’héberger d’incroyables jardins en terrasse sur le toit de 17 immeubles de bureaux gérés partout au Canada. Au total, les jardins ont produit des récoltes de plus de 6 400 lb de légumes, de fines herbes et de fleurs comestibles pendant la saison 2022. Le partage de la récolte avec les banques alimentaires et les organismes communautaires locaux a permis à CIGWL de répondre directement à un besoin en aliments nutritifs accessibles et frais à un moment où le recours aux banques alimentaires canadiennes augmente rapidement.

CHOISIR LE TRANSPORT DURABLE

LE DÉFI DU TRANSPORT AU CANADA

Dans le cadre de Semaine canadienne de l’environnement, qui a eu lieu en juin, le Défi Transport a encouragé les Canadiens à opter pour un mode de transport actif et durable pour se rendre au travail. En 2022, plus de 300 employés de la Canada Vie partout au pays ont participé à l’initiative et ont parcouru près de 38 000 kilomètres au moyen de modes de transport durables. Les efforts qu’ils ont déployés pour marcher ou faire du vélo, prendre le transport en commun, faire du covoiturage ou encore travailler à distance ont permis de compenser près de 8 000 kilogrammes d’émissions de dioxyde de carbone (CO₂), soit l’équivalent de la quantité de carbone séquestré par plus de 130 arbres cultivés

sur une période de 10 ans, selon le calculateur des équivalences des émissions de gaz à effet de serre de l’EPA des États-Unis.

LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES FAVORISE LE TRANSPORT ÉCOLOGIQUE EN ALLEMAGNE

Selon l’Agence européenne pour l’environnement, 25 % des émissions de gaz à effet de serre de l’UE proviennent des transports. Pour contribuer à la protection de l’environnement, les bureaux de la Canada Vie en Allemagne encouragent leurs employés à utiliser des modes de transport écologiques grâce à leur programme de location de vélos électriques abordables. Les vélos électroniques sont un moyen de transport respectueux de l’environnement et sont très bénéfiques sur le plan de la santé et de la condition physique.

Notre engagement envers une gestion responsable sous-tend notre approche en matière de facteurs ESG. Nous bâtissons une entreprise résiliente afin de générer une valeur durable à long terme pour toutes nos parties prenantes.



Irish Life Investment Managers, Putnam Investments, PanAgora Asset Management et Setanta Asset Management sont signataires des PRI.



TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

Great-West Lifeco appuie les recommandations du GIFCC depuis 2020.



CIGWL, Irish Life IM et Canada Life AM (Royaume-Uni) se sont soumises à l'évaluation du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB); chacune a obtenu une note de 5 étoiles en 2022, et CIGWL s'est classée dans la tranche supérieure de 5 % au sein de son groupe de référence à l'échelle mondiale.



CIGWL maintient plus de 350 certifications de bâtiment écologique obtenues dans le cadre des programmes LEED^{MD} et BOMA BEST^{MD}.

CIGWL cherche également à obtenir des certifications en matière de santé et de bien-être, d'accessibilité et de conception inclusive auprès de FitWel^{MD}, de WELL^{MD} et de la Fondation Rick Hansen, notamment pour les sièges sociaux de la Canada Vie.

FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE DE FACTEURS ESG DE 2022

Attribution par le

CDP* d'une note de A-

La compagnie d'assurance vie la mieux cotée en Amérique du Nord.

127 G\$

d'actifs gérés par les sociétés liées de gestion d'actifs de Lifeco selon des stratégies liées aux facteurs ESG.

Plus de

6,35 G\$**

investis dans des projets liés à l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique renouvelable.

En voie d'atteindre l'objectif de représentation féminine de

50 %

au sein de la direction d'ici 2030.

Réalisation de progrès dans l'atteinte de l'objectif de représentation des groupes sous-représentés de

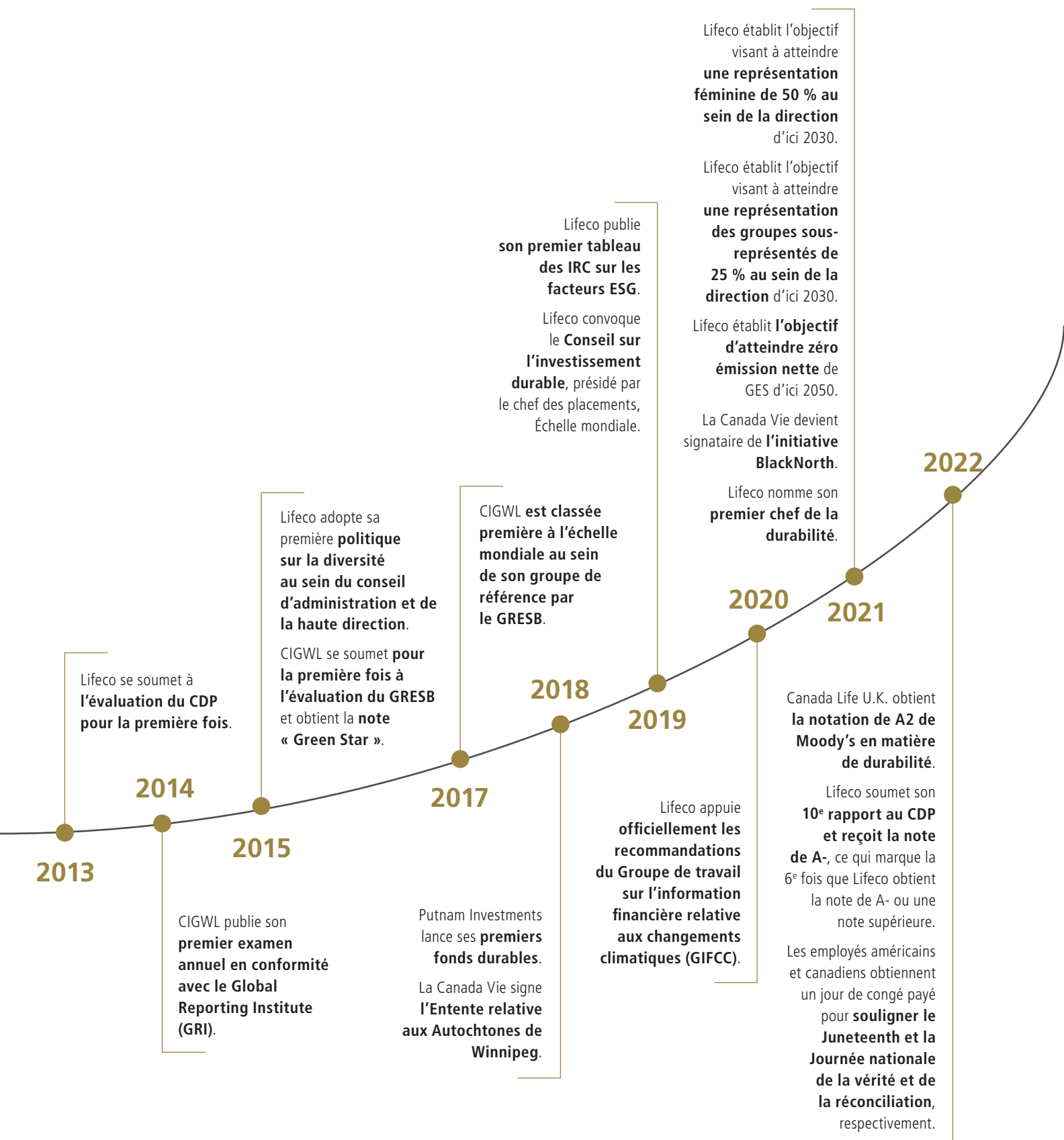
25 %

au sein de la direction d'ici 2030.

*Le processus annuel de communication de l'information et de notation liées à l'environnement du CDP (auparavant appelé Carbon Disclosure Project) est une norme largement reconnue de transparence et de mesures des sociétés en matière d'environnement.

**Ce montant comprend également les placements dans des actions de sociétés fermées soucieuses de l'environnement, comme un fonds pour l'alimentation et l'agriculture durables.

Notre parcours en matière de facteurs ESG



Investir dans nos collectivités

OFFRIR NOTRE SOUTIEN À L'UKRAINE ET AUX RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le groupe de sociétés de Great-West Lifeco s'est mobilisé pour soutenir diverses causes humanitaires dans le pays, de différentes manières.

En Europe, la Canada Vie a fait un don de 250 000 € pour soutenir le travail humanitaire de terrain de l'UNICEF en Ukraine et dans les pays limitrophes. Au Canada, le groupe de sociétés a versé plus de 200 000 \$ pour soutenir le Fonds de secours : Crise humanitaire en Ukraine de la Croix-Rouge canadienne.

Malgré cela, le soutien des sociétés prend aussi d'autres formes que les dons en argent. Par exemple, en Europe, les employés de la Canada Vie et leurs familles ont invité les familles ayant fui la guerre vers l'Allemagne à participer à un pique-nique estival reposant dans un parc local. Et au Canada, une collecte de produits d'hygiène a été organisée dans cinq bureaux principaux et ce sont plus de 70 boîtes remplies à ras bord de savon, de dentifrice et d'autres biens de première nécessité qui ont été envoyées aux sections locales du Congrès des Ukrainiens Canadiens, qui les remettront aux nouveaux arrivants.

Lifeco a commandité le 27^e Congrès triennal des Ukrainiens Canadiens, qui s'est tenu à Winnipeg en octobre. Dans le cadre du congrès, plus de 400 délégués et invités de diverses organisations et collectivités ukrainiennes du Canada ont adopté des résolutions qui guideront l'important travail du Congrès des Ukrainiens Canadiens pour les trois prochaines années.

Crédit photo : Norbert K. Iwan

Au cours des 10 dernières années, nous avons versé plus de **150 M\$** à diverses collectivités partout au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Qu'il s'agisse de soutenir le reboisement, le don de sang ou de contribuer à l'aide d'urgence à la suite d'une crise et de catastrophes naturelles, nous avons répondu à l'appel. Ensemble, nous changeons les choses de manière positive pour nos gens, nos clients, nos collectivités et notre planète.

FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE DE DONS DE BIENFAISANCE POUR 2022

Montant de

16,3 M\$

investi par les sociétés du groupe de Great-West Lifeco pour accroître les capacités des collectivités

675
organisations
soutenues partout au Canada, aux États-Unis et en Europe



Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2021, avec le trimestre clos le 30 septembre 2022 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2021, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Ces produits sont distribués par l'entremise de canaux multiples : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux et le Groupe Financier Horizons. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays et composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Aux États-Unis, Empower est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des solutions composées de produits individuels. Cette offre comprend les affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential) acquises le 1^{er} avril 2022. Personal Capital Corporation (Personal Capital) est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, ainsi que des services administratifs et des services de distribution connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. Les unités d'exploitation du Royaume-Uni et de l'Allemagne exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité d'exploitation de l'Irlande exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Putnam, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2022.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les mesures, les cibles et les objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, notamment en ce qui concerne l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential, de Personal Capital et des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire persistante causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'incidence attendue (ou l'absence d'incidence) d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, sur la stratégie d'affaires, la santé financière, le capital pouvant être investi, le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), le bénéfice fondamental, le bénéfice net, les capitaux propres attribuables aux actionnaires, les notations et les ratios de levier financier de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, les déclarations concernant l'incidence prévue d'IFRS 17 sur la compagnie (y compris les déclarations concernant l'incidence sur le bénéfice fondamental, sur le bénéfice net et sur le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie) sont fondées sur la répartition et la composition des bénéfices prévus de la compagnie au début de 2023 pour 2023, qui tiennent compte des bénéfices tirés des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, et ajustées pour tenir compte du bénéfice une fois la synergie liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential entièrement réalisée, ainsi que sur les conditions du marché et la conjoncture actuelles. De plus, les sensibilités du TSAV présentées dans le présent rapport de gestion ont été préparées en vertu d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et elles pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower, de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice net (perte nette) des activités principales », « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les mesures, les cibles et les objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, notamment en ce qui concerne l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential, de Personal Capital et des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire persistante causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'incidence attendue (ou l'absence d'incidence) d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, sur la stratégie d'affaires, la santé financière, le capital pouvant être investi, le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), le bénéfice fondamental, le bénéfice net, les capitaux propres attribuables aux actionnaires, les notations et les ratios de levier financier de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, les déclarations concernant l'incidence prévue d'IFRS 17 sur la compagnie (y compris les déclarations concernant l'incidence sur le bénéfice fondamental, sur le bénéfice net et sur le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie) sont fondées sur la répartition et la composition des bénéfices prévus de la compagnie au début de 2023 pour 2023, qui tiennent compte des bénéfices tirés des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, et ajustées pour tenir compte du bénéfice une fois la synergie liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential entièrement réalisée, ainsi que sur les conditions du marché et la conjoncture actuelles. De plus, les sensibilités du TSAV présentées dans le présent rapport de gestion ont été préparées en vertu d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et elles pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower, de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un l'équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice net (perte nette) des activités principales », « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ¹	892 \$	688 \$	825 \$	3 219 \$	3 260 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 026	688	765	3 219	3 128
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ²	0,957	0,738	0,887	3,455	3,507
Bénéfice net	1,101	0,738	0,822	3,455	3,365
Bénéfice net dilué	1,100	0,738	0,820	3,452	3,360
Dividendes versés	0,490	0,490	0,490	1,960	1,804
Valeur comptable ³	26,60	25,61	24,71		
Rendement des capitaux propres fondamental²	13,6 %	13,5 %	14,6 %		
Rendement des capitaux propres³	13,6 %	12,7 %	14,0 %		
Total des primes, montant net	8 544 \$	13 921 \$	12 989 \$	52 821 \$	52 813 \$
Total des primes et dépôt¹	44 165	44 265	47 654	174 179	168 803
Honoraires et autres produits	1 979	1 897	1 885	7 598	7 294
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	16 193	14 162	12 241	58 132	47 252
Total de l'actif selon les états financiers	701 455 \$	672 764 \$	630 488 \$		
Total de l'actif géré¹	1 033 189	991 905	1 007 643		
Total de l'actif administré^{1,4}	2 497 712	2 384 273	2 291 592		
Total des capitaux propres	32 318 \$	31 361 \$	30 483 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie⁵	120 %	118 %	124 %		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

4 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

5 Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Points saillants de 2022 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est chiffré à 3,455 \$, comparativement à 3,507 \$ il y a un an; ainsi, malgré la volatilité des marchés et l'inflation élevée, la compagnie a enregistré une solide performance grâce à son portefeuille d'activités diversifié et à la rigueur appliquée sur le plan de l'exploitation. Pour 2022, le bénéfice fondamental inclut une provision nette de 128 M\$ après impôt au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent également une provision de 61 M\$ relative aux événements météorologiques d'envergure. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice fondamental s'est établi à 3 219 M\$, en baisse de 41 M\$, ou 1 %, par rapport au bénéfice fondamental de 3 260 M\$ enregistré en 2021.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net par action ordinaire s'est chiffré à 3,455 \$, comparativement à 3,365 \$ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 3 %. En 2022, outre le bénéfice fondamental, le bénéfice net de Lifeco comprenait des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration de 180 M\$, contre 255 M\$ en 2021, principalement liés aux récentes acquisitions effectuées au sein des exploitations américaine et européenne. Pour 2022, le bénéfice net inclut également une incidence favorable nette de 84 M\$ attribuable aux modifications des lois fiscales au sein de l'exploitation canadienne, comparativement à une incidence défavorable nette de 21 M\$ au sein de l'exploitation européenne en 2021. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les incidences liées aux marchés sur les passifs, qui se sont établies à un montant négatif de 33 M\$, comparativement à un montant positif de 24 M\$ en 2021.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 120 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2022. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 8,6 %, pour s'établir à 1,960 \$.
- Au 31 décembre 2022, le ratio de levier financier de la compagnie était de 34,4 %, comparativement à 33,2 % à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse temporaire de la dette à court terme servant à financer l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential et par l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,70 % pour un montant de 500 M€. À l'heure actuelle, la compagnie prévoit racheter les euro-obligations de premier rang à 2,50 % à leur arrivée à échéance le 18 avril 2023 pour un montant de 500 M€, ce qui se traduirait par une diminution de 1,1 % du ratio de levier financier pro forma au 31 décembre 2022.

Objectifs financiers à moyen terme

En 2021, la compagnie a annoncé ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %, de générer une croissance du rendement des capitaux propres fondamental de 14 % à 15 % et de produire une trésorerie solide.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an	5 ans
	Mesures fondamentales ¹	Mesures fondamentales ¹
Croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 % par année ¹	(1,5) %	Taux de croissance annuel composé ² de 8,8 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 14 % à 15 % ¹	13,6 %	Moyenne de 13,1 %
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	56,7 %	Moyenne de 58,3 %
Mesures financières nettes	Mesures nettes	Mesures nettes
Croissance annuelle du bénéfice net par action	2,7 %	Taux de croissance annuel composé de 9,7 %
Rendement des capitaux propres net	13,6 %	Moyenne de 13,5 %
Ratio de distribution ³	56,7 %	Moyenne de 56,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements. À la suite de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, la compagnie rehaussera la fourchette cible de son rendement des capitaux propres fondamental, qui sera de 16 % à 17 %, ce qui reflète les changements apportés aux capitaux propres attribuables aux actionnaires au moment de la transition.

² Pour 2017, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion. De plus, la compagnie a exclu le bénéfice lié aux activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire en 2019 afin de fournir une comparaison plus juste du taux de croissance sur cinq ans. Pour 2017, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 244 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,269 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 149 M\$ et à un bénéfice net par action de 2,173 \$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour 2017 sont notamment l'incidence favorable de 243 M\$ sur la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction, l'incidence défavorable de 3 M\$ sur les incidences liées aux marchés sur les passifs, les coûts de restructuration et d'intégration de 160 M\$, une perte nette à la cession d'entreprises de 122 M\$, une perte nette de 216 M\$ sur les incidences liées aux lois fiscales et un bénéfice de 163 M\$ lié aux activités transférées à Protective Life en 2019.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Faits nouveaux en 2022

Faits saillants et transactions stratégiques

La compagnie a annoncé les transactions commerciales stratégiques suivantes aux États-Unis, au Canada et en Irlande, qui visent à augmenter la présence de ses activités, à les étendre et à les accroître.

Exploitation américaine

Le 1^{er} avril 2022, une filiale de Lifeco, Empower Annuity Insurance Company of America (auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company), qui exerce principalement ses activités sous la marque Empower, a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis où elle comptait environ 81 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 décembre 2022.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 décembre 2022, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

La compagnie avait achevé l'intégration des affaires de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual) au 31 décembre 2022 et elle a réalisé des synergies de coûts annualisées finales de 160 M\$ US avant impôt, un montant conforme à celui initialement attendu. Au quatrième trimestre de 2022, les synergies de coûts annualisées avant impôt ont augmenté de 59 M\$ US avant impôt, alors qu'elles se chiffraient à 101 M\$ US avant impôt au 30 septembre 2022. Empower est en voie de réaliser des synergies annualisées relatives aux produits de 30 M\$ US avant impôt en 2024, et les synergies relatives aux produits devraient s'accroître encore après 2024.

En juillet 2022, Empower a lancé une nouvelle identité de marque, et la dénomination « Empower » a remplacé « Empower Retirement », dans le but de mieux communiquer la mission de la société, soit d'accroître la confiance financière des gens et les aider à atteindre leurs objectifs de mieux-être financier à court et à long terme tout au long de leur cheminement vers la retraite. Ce changement simplifie également les liens avec la clientèle et représente mieux l'expansion de la société dans le domaine du bien-être financier. La compagnie croit que, puisqu'il illustre bien la croissance rapide de la compagnie ainsi que sa présence grandissante, le nouveau nom de marque destiné au grand public continuera de favoriser la croissance des affaires.

Exploitation canadienne

Le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.

Le 1^{er} octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par l'unité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe spécialisée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.

Exploitation européenne

Au quatrième trimestre de 2022, Irish Life a terminé le transfert du portefeuille d'Ark Life Assurance Company dac, (Ark Life), qui a été intégré à la division de détail d'Irish Life avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2022. Irish Life Group Limited avait acheté Ark Life le 1^{er} novembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

Opérations sur capitaux propres

Le 16 novembre 2022, la compagnie a conclu le placement d'euro-obligations de premier rang à 4,70 % échéant le 16 novembre 2029 pour un montant de 500 M€.

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 M\$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. Le montant total de la facilité de 645 M\$ (500 M\$ US) a été prélevé, de même qu'un montant de 416 M\$ (323 M\$ US) sur une facilité de crédit renouvelable existante afin de financer une partie de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential à la date d'acquisition.

Le 1^{er} juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement initial de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, puis un versement final de 173 M\$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 M\$ (500 M\$ US) avait été prélevé et le solde de la facilité de crédit renouvelable existante était de néant.

Risques macroenvironnementaux

Bien que les gouvernements de différentes régions aient maintenant assoupli les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, bon nombre de facteurs ont contribué au maintien de l'incertitude économique. Les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, ainsi que des sanctions qui en ont découlé. Cette volatilité a contribué aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et, par conséquent, à la hausse de l'inflation, ce qui a amené les banques centrales à réagir en augmentant les taux d'intérêt dans de nombreux pays où la compagnie exerce ses activités.

À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale. Jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes en raison de la diversité des activités et des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité et de surveiller les conditions des marchés des capitaux, ainsi que l'augmentation des risques liés à l'informatique et à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui pourraient avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la compagnie.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie en matière de gestion de la volatilité des marchés, fait en sorte que celle-ci est bien positionnée dans le contexte actuel pour profiter des occasions qui se présenteront. Lifeco a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9

Tel qu'il est indiqué dans la rubrique Méthodes comptables du présent document, IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifiera la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle ne devrait pas avoir d'incidence financière significative ni modifier la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, et ce changement ne devrait pas entraîner de variation significative du niveau de l'actif investi. La compagnie s'attend à une augmentation de la volatilité du bénéfice net à la suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes. En se fondant sur les analyses effectuées à ce jour, les incidences attendues de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- L'incidence sur les entreprises représentant actuellement environ 65 % du bénéfice fondamental ^{1,2} devrait être limitée ou nulle.
- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 devraient diminuer d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 6,3 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et à 2,3 G\$ relativement au compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental pro forma ^{1,2} devrait diminuer, diminution qui représentera un pourcentage à un chiffre dans la fourchette inférieure, en raison de la transition, mais la trajectoire du bénéfice fondamental ne devrait pas changer de façon significative. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de la dissociation de l'évaluation de l'actif et du passif. Les écarts réels entre les résultats présentés selon IFRS 4 et IFRS 17 pour une période donnée varieront en fonction de la composition des facteurs expliquant le bénéfice.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental ³ et au ratio de distribution fondamental ³ demeurent inchangés.
- L'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental ³ a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière sera maintenue et une incidence positive d'environ 10 points sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 est attendue ⁴ selon la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 ainsi que les conditions du marché et la conjoncture actuelles.

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Le bénéfice fondamental et le bénéfice net pro forma sont calculés en fonction de la composition et de la répartition du bénéfice prévues au début de 2023 pour 2023, qui tiennent compte des bénéfices tirés des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, et ajustées pour tenir compte du bénéfice une fois la synergie liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential entièrement réalisée. Plusieurs de ces estimations et hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la direction de la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

3 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

4 L'incidence réelle dépendra des conditions du marché, de la conjoncture et des résultats d'exploitation de la compagnie au moment de la transition.

Perspectives pour 2023

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Les solides résultats de Lifeco en 2022, malgré des conditions de marché difficiles, reflètent la résilience de son portefeuille d'activités diversifié ainsi que la priorité accordée à l'efficacité opérationnelle. En 2023, Lifeco continuera de centrer ses efforts sur la gestion des défis courants et sur son adaptation à l'environnement qui est incertain. Lifeco continuera de prendre des décisions éclairées en priorisant la clientèle et en tirant parti de son expertise relative aux risques et aux placements, et ces décisions respecteront ses quatre priorités en matière de création de valeur afin de favoriser la croissance dans l'ensemble de son portefeuille d'entreprises. Ces priorités représentent des secteurs de compétence où la compagnie est engagée à investir afin de créer de la valeur pour les actionnaires :

- continuer d'accroître et de profiter de millions de relations clients pour générer de la valeur au moyen de solutions de gestion du patrimoine et d'assurance axées sur les conseils;
- offrir à la clientèle des conseils, des solutions et des services efficaces et efficaces par l'intermédiaire de multiples canaux numériques;
- transformer les relations avec les participants en milieu de travail en relations à vie au moyen de conseils, de solutions et de services hybrides;
- mettre à profit l'expertise relative aux risques et aux placements pour offrir et bonifier les solutions de gestion du patrimoine et d'assurance.

La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

Compte tenu des acquisitions annoncées et conclues en 2021 et en 2022, la compagnie continuera de se concentrer sur la conclusion et l'intégration de ces acquisitions en vue d'améliorer l'expérience des clients et d'atteindre les cibles établies en matière de synergies, afin de maximiser les apports au bénéfice en 2023.

En 2023, la compagnie continuera d'élargir ses capacités d'analyse à la suite de la mise en œuvre réussie des modifications comptables liées à IFRS 17 et à IFRS 9, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour réaliser des gains d'efficacité, pour créer des produits et des services novateurs, pour élargir et améliorer ses canaux de distribution et pour finalement mieux servir sa clientèle. Plus précisément, dans son unité Client individuel, la Canada Vie continuera de faire progresser sa convaincante proposition de valeur pour les conseillers dans l'ensemble des canaux au moyen de sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, en s'assurant de mettre en place les meilleurs outils et stratégies pour favoriser la sécurité financière à long terme de sa clientèle. Dans son unité Client collectif, la Canada Vie poursuivra ses investissements dans de nouvelles capacités numériques et des solutions novatrices en matière d'avantages dans le but d'améliorer la personnalisation de l'offre et la qualité des conseils fournis à ses clients et aux participants de leurs régimes, et visera à améliorer l'efficacité et le service à la clientèle. L'unité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de SécurIndemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs. La résilience opérationnelle et la gestion prudente des charges dans l'ensemble du portefeuille diversifié de produits et de services de la Canada Vie seront également des éléments déterminants dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne en 2023.

Au sein de l'exploitation américaine, Empower prévoit des investissements continus dans l'amélioration de l'expérience client sur le Web, qui se traduira notamment par l'ajout de fonctions novatrices et de produits qui facilitent l'accès au service dans le but d'accroître la rétention des clients et de permettre une hausse de l'épargne-retraite des participants en aidant les clients à mieux comprendre leurs besoins financiers actuels au moyen de conseils financiers et de l'établissement d'objectifs. Empower s'attend également à une croissance continue des activités de détail qui tirera parti des capacités de Personal Capital dans le but d'offrir des solutions hybrides et numériques en matière de conseil et de gestion du patrimoine afin d'accroître la pénétration dans le secteur des activités de détail. Comme ce fut le cas pour les récentes acquisitions visant Personal Capital et MassMutual, des synergies de coûts additionnelles liées à Prudential devraient être réalisées tout au long de 2023 et du premier semestre de 2024, à mesure que la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower se poursuit. Putnam mise sur ses gammes de produits et services novateurs pour générer un solide rendement des placements et une meilleure reconnaissance de la marque, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir davantage en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

Au Royaume-Uni, la compagnie dirige son attention sur le marché en croissance des services de retraite en développant des solutions pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite, ainsi qu'en augmentant sa présence sur le marché des rentes collectives. En Irlande, l'accent sera mis sur le renforcement des positions dans les marchés des services-conseils en matière de gestion du patrimoine et d'avantages du personnel à la suite des acquisitions récentes réalisées en 2020 et en 2021, et sur le recours à la technologie dans le but d'améliorer l'expérience des clients. En Allemagne, la compagnie prévoit faire croître son actif géré et sa part de marché au moyen d'innovations et d'investissements continus en ce qui a trait au développement de produits, à l'amélioration des services et à la distribution.

Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance continuera de soutenir ses clients dans les marchés existants et de rechercher des occasions dans de nouvelles régions, dans le cadre desquelles les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de Putnam, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Bénéfice fondamental ¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹					
Exploitation canadienne	295 \$	283 \$	317 \$	1 146 \$	1 220 \$
Exploitation américaine	185	204	156	652	671
Exploitation européenne	239	200	213	892	830
Solutions de gestion du capital et des risques	187	1	145	532	547
Exploitation générale de Lifeco	(14)	–	(6)	(3)	(8)
Bénéfice fondamental de Lifeco ¹	892 \$	688 \$	825 \$	3 219 \$	3 260 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	49 \$	68 \$	23 \$	129 \$	134 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	38	(45)	20	(33)	24
Coûts de transaction liés aux acquisitions ³	(5)	20	(74)	(49)	(189)
Coûts de restructuration et d'intégration	(32)	(43)	(15)	(131)	(66)
Incidence des modifications des lois fiscales	84	–	–	84	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁴	–	–	(14)	–	(14)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	134 \$	– \$	(60) \$	– \$	(132) \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	380 \$	160 \$	307 \$	1 116 \$	1 187 \$
Exploitation américaine	162	164	92	460	499
Exploitation européenne	287	249	239	984	976
Solutions de gestion du capital et des risques	211	115	133	662	532
Exploitation générale de Lifeco	(14)	–	(6)	(3)	(66)
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 026 \$	688 \$	765 \$	3 219 \$	3 128 \$

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Les coûts de transaction ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual) ainsi qu'aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation européenne. En outre, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent une provision pour les paiements relativement à l'acquisition par la compagnie de la Canada Vie.

4 Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises tient compte d'une perte nette à la cession d'entreprises de 14 M\$ au sein de l'exploitation générale européenne.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental et du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental et le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffré à 892 M\$ (0,957 \$ par action ordinaire), en hausse de 67 M\$, ou 8 %, comparativement à 825 M\$ (0,887 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à la solide croissance des nouvelles affaires et aux résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, au bénéfice fondamental lié à Prudential de 64 M\$ (47 M\$ US) ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre des placements et de la longévité au sein de l'exploitation européenne. L'augmentation a été contrebalancée partiellement par la baisse des honoraires découlant de la diminution des actifs, et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et des placements au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 3 219 M\$ (3,455 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 260 M\$ (3,507 \$ par action ordinaire) il y a un an. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires découlant de la diminution des actifs, à l'incidence défavorable des fluctuations des devises, aux résultats moins favorables au chapitre de la mortalité, de la morbidité et des placements au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à la provision nette de 128 M\$ après impôt au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par la hausse du bénéfice lié au surplus au sein de l'exploitation canadienne, par les résultats favorables enregistrés au chapitre des placements et de la mortalité au sein de l'exploitation européenne et par le bénéfice fondamental lié à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 1 026 M\$ (1,101 \$ par action ordinaire), en hausse de 261 M\$, ou 34 %, comparativement à 765 M\$ (0,822 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental ainsi qu'aux incidences plus favorables liées aux marchés sur les passifs et à la révision des hypothèses actuarielles. De plus, l'incidence nette de la réévaluation d'actifs d'impôt différé net et de provisions techniques découlant d'une hausse du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada quasi adoptée au cours du quatrième trimestre de 2022 a été favorable pour la compagnie. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts de restructuration et d'intégration au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 3 219 M\$ (3,455 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 128 M\$ (3,365 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 3 % est principalement attribuable à la diminution des coûts de transaction liés à Personal Capital ainsi qu'à l'incidence favorable nette de la réévaluation d'actifs d'impôt différé net et de provisions techniques évoquée pour expliquer les résultats trimestriels. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la diminution du bénéfice fondamental, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par les incidences défavorables liées aux marchés sur les passifs découlant des flux de trésorerie liés aux immeubles au sein de l'exploitation européenne ainsi que par la volatilité du marché, qui a engendré une inefficacité des couvertures.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 1 026 M\$ (1,101 \$ par action ordinaire), en hausse de 338 M\$, ou 49 %, comparativement à 688 M\$ (0,738 \$ par action ordinaire) pour le trimestre précédent. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net inclut une provision nette de 128 M\$ après impôt au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. L'augmentation reflète également la croissance des nouvelles affaires dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation canadienne ainsi que les incidences favorables liées aux marchés sur les passifs.

Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction

L'incidence de la révision des hypothèses actuarielles découlant de la hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada est présentée dans le poste Incidence des modifications des lois fiscales, qui fait partie des éléments exclus du bénéfice fondamental.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la révision des autres hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 49 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 23 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 68 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation européenne, les mesures prises par la direction, dont l'achèvement de l'acquisition et de l'intégration d'Ark Life en Irlande, principalement, ont eu une incidence positive de 37 M\$ sur le bénéfice net. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre des charges, est le principal facteur expliquant l'incidence positive de 10 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, aucune mise à jour significative n'a été relevée, mis à part les changements liés au taux d'imposition au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la révision des autres hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 129 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 134 M\$ pour l'exercice 2021.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie et au chapitre des charges, est le principal facteur expliquant l'incidence positive sur le bénéfice net de 129 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et les mesures prises par la direction, dont l'achèvement de l'acquisition et de l'intégration d'Ark Life en Irlande, sont les principaux facteurs expliquant l'incidence positive de 117 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie et par le raffinement du modèle, est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 117 M\$ sur le bénéfice net.

Incidences liées aux marchés

Par rapport à la période correspondante de 2021, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont diminué de 16 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 11 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) et de 7 % au Canada (indice S&P TSX), et ils sont demeurés stables au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du quatrième trimestre de 2022, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 14 % dans la grande région européenne, de 8 % au Royaume-Uni, de 7 % aux États-Unis et de 5 % au Canada, par rapport au 30 septembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les niveaux moyens des marchés boursiers ont diminué aux États-Unis, dans la grande région européenne et au Canada, alors qu'ils sont demeurés stables au Royaume-Uni, par rapport à l'exercice 2021.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence positive de 38 M\$ sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2022 (incidence positive de 20 M\$ au quatrième trimestre de 2021), ce qui reflète principalement l'incidence des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture, facteur contrebalancé en partie par l'incidence de la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 33 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 24 M\$ en 2021). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022 est principalement attribuable à l'incidence négative des fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont augmenté en 2022, ce qui a eu une incidence positive modeste sur le bénéfice net découlant de la hausse des produits tirés des actifs couvrant le surplus, contrebalancée en partie par la diminution des honoraires sur les produits à revenu fixe. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le taux de change moyen du dollar américain a augmenté, tandis que ceux de la livre sterling et de l'euro ont diminué par rapport au quatrième trimestre de 2021. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022 (baisse de 95 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2022 au 31 décembre 2022, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 183 M\$ pour le trimestre considéré (profits nets latents de 613 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures ¹	Total	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures ¹	Total
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022		
Exploitation canadienne	(1) \$	1 \$	– \$	(1) \$	2 \$	1 \$
Exploitation américaine	(11)	–	(11)	(12)	11	(1)
Exploitation européenne	(2)	2	–	(5)	–	(5)
Solutions de gestion du capital et des risques	–	–	–	–	(1)	(1)
Total	(14) \$	3 \$	(11) \$	(18) \$	12 \$	(6) \$
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
Total	(2) \$	3 \$	1 \$	(14) \$	(6) \$	(20) \$

¹ Incidence de la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie sur les charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au quatrième trimestre de 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 14 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2021), principalement en raison de charges au titre de prêts hypothécaires commerciaux dépréciés. Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Par ailleurs, en ce qui a trait à l'actif investi n'ayant pas subi de perte de valeur, la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence favorable de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2021), principalement en raison de l'amélioration des notations de certaines obligations de sociétés et de certains prêts hypothécaires commerciaux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 18 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 14 M\$ en 2021), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Par ailleurs, en ce qui a trait à l'actif investi n'ayant pas subi de perte de valeur, la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 12 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 6 M\$ en 2021), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Dans les périodes futures, les baisses de notations qui pourraient survenir dans les économies aux prises avec des pressions inflationnistes ou des tensions géopolitiques significatives pourraient avoir des répercussions négatives.

Impôt sur le résultat

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous.

Taux d'imposition effectif

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	11,6 %	6,4 %	9,4 %	9,6 %	9,5 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	7,7 %	(3,3) %	9,8 %	5,9 %	9,9 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	9,9 %	1,5 %	3,8 %	6,2 %	7,9 %

1 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sont généralement inférieurs à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, adoptée en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % à 28,0 % (taux calculé au prorata de 27,5 % en 2022).

Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 11,6 %, en hausse comparativement à 9,4 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 7,7 %, en baisse comparativement à 9,8 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, et de la répartition des bénéfices parmi les territoires. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 9,9 %, en hausse comparativement à 3,8 % au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, ainsi que de la réévaluation d'un passif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 9,6 %, soit un taux comparable à celui de 9,5 % pour l'exercice précédent. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 5,9 %, en baisse comparativement à 9,9 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé net attribuable à l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 6,2 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en baisse comparativement à 7,9 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires ainsi qu'à des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par tous les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu. L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial, et cette mise en œuvre, y compris l'établissement du calendrier, se fera en coordination avec les partenaires internationaux. Les lois canadiennes devraient être adoptées en 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. Le Royaume-Uni prévoit mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elle exerce ses activités.

La Inflation Reduction Act of 2022, promulguée aux États-Unis en août 2022 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, a mis en place un impôt minimum de remplacement pour les sociétés de 15 % sur le revenu figurant dans les états financiers. Cette loi devrait provoquer le devancement des paiements d'impôts en trésorerie, mais la compagnie ne s'attend pas à ce qu'il y ait d'incidence sur son taux d'imposition effectif global.

Total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Total des primes, montant net					
Exploitation canadienne	4 582 \$	3 597 \$	4 114 \$	15 103 \$	13 900 \$
Exploitation américaine ¹	(5 515)	2 327	611	2 025	4 518
Exploitation européenne	1 025	786	1 042	3 962	4 862
Solutions de gestion du capital et des risques	8 452	7 211	7 222	31 731	29 533
Total des primes, montant net	8 544 \$	13 921 \$	12 989 \$	52 821 \$	52 813 \$
Primes et dépôts²					
Exploitation canadienne	8 212 \$	7 136 \$	7 918 \$	30 727 \$	29 357 \$
Exploitation américaine	20 249	22 957	24 932	82 099	79 896
Exploitation européenne	7 252	6 961	7 582	29 622	30 017
Solutions de gestion du capital et des risques	8 452	7 211	7 222	31 731	29 533
Total des primes et dépôts²	44 165 \$	44 265 \$	47 654 \$	174 179 \$	168 803 \$
Souscriptions^{3,4}					
Exploitation canadienne	4 029 \$	3 087 \$	4 881 \$	14 639 \$	16 425 \$
Exploitation américaine	40 278	35 854	40 104	165 268	204 584
Exploitation européenne	6 438	6 582	6 493	27 280	26 613
Total des souscriptions^{3,4}	50 745 \$	45 523 \$	51 478 \$	207 187 \$	247 622 \$

1 Le 31 décembre 2022, Empower a conclu deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée. Par suite de la transaction, la compagnie a comptabilisé une hausse de 8 005 M\$ des primes cédées, ainsi qu'une baisse de 8 005 M\$ du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 3d) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

2 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

3 Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

4 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le total des primes, montant net, et des souscriptions, selon le cas, sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	2 327 \$	2 262 \$	1 647 \$	8 489 \$	6 481 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	(20)	(11)	(2)	(42)	(30)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(56)	(1)	42	(58)	139
Produits tirés des placements – réguliers	2 251	2 250	1 687	8 389	6 590
Frais de placement	(75)	(54)	(50)	(243)	(197)
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 176	2 196	1 637	8 146	6 393
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 373	(5 642)	1 611	(23 903)	(2 083)
Total des produits nets tirés des placements	3 549 \$	(3 446) \$	3 248 \$	(15 757) \$	4 310 \$

Au quatrième trimestre de 2022, le total des produits nets tirés des placements a augmenté de 301 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2022 se sont soldées par une augmentation de 1 373 M\$, comparativement à 1 611 M\$ au quatrième trimestre de 2021. Au quatrième trimestre de 2022, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une baisse des rendements des obligations de sociétés aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au quatrième trimestre de 2021, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions et à une remontée des marchés boursiers au Canada.

Au quatrième trimestre de 2022, les produits nets tirés des placements réguliers se sont chiffrés à 2 176 M\$, soit une augmentation de 539 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux produits gagnés sur les obligations et aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des profits nets réalisés. Les profits nets (pertes nettes) réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 29 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à des profits de 8 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le total des produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a diminué de 20 067 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2022 se sont soldées par une diminution de 23 903 M\$, comparativement à 2 083 M\$ à l'exercice 2021. Les variations de la juste valeur étaient essentiellement attribuables à une hausse plus importante des rendements des obligations dans toutes les régions découlant de la hausse des taux d'intérêt causée par l'inflation élevée, ainsi qu'à une diminution des marchés boursiers au Canada au cours de l'exercice, comparativement à une hausse moins importante des rendements des obligations dans toutes les régions, facteurs contrebalancés en partie par une remontée des marchés boursiers au Canada en 2021.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 1 753 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 8 146 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les profits nets (pertes nettes) réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 44 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à des profits de 27 M\$ pour l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	425 \$	427 \$	452 \$	1 725 \$	1 765 \$
Contrats de services administratifs seulement (SAS)	67	63	69	263	226
	492	490	521	1 988	1 991
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	1 156	1 095	998	4 271	3 880
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	328	312	364	1 334	1 415
Solutions de gestion du capital et des risques					
Réassurance et autres	3	—	2	5	8
Total des honoraires et autres produits	1 979 \$	1 897 \$	1 885 \$	7 598 \$	7 294 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	3 190 \$	2 561 \$	2 522 \$	10 608 \$	10 171 \$
Exploitation américaine	4 140	3 687	1 654	13 472	7 310
Exploitation européenne	1 022	765	1 000	3 518	3 909
Solutions de gestion du capital et des risques	7 841	7 149	7 065	30 534	25 862
Total	16 193 \$	14 162 \$	12 241 \$	58 132 \$	47 252 \$

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte des contrats SAS, des fonds distincts ou des fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 16,2 G\$, soit une augmentation de 4,0 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation du montant net des prestations aux titulaires de polices découle principalement de l'ajout des activités de Prudential au sein de l'exploitation américaine, ainsi que des variations des volumes liés aux affaires existantes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La hausse a été contrebalancée en partie par une diminution des rachats au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 58,1 G\$, soit une augmentation de 10,9 G\$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation du montant net des prestations aux titulaires de polices découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 943 \$	1 711 \$	1 688 \$	7 109 \$	6 337 \$
Commissions	715	628	717	2 675	2 664
Taxes sur les primes	139	123	134	497	500
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	93	101	89	373	336
Charges financières	114	98	89	398	328
Charges de restructuration et d'intégration	43	58	21	178	90
Total	3 047 \$	2 719 \$	2 738 \$	11 230 \$	10 255 \$

Au quatrième trimestre de 2022, les autres prestations et charges se sont chiffrées à 3 047 M\$, soit une augmentation de 309 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2022 comprennent des charges d'exploitation et frais administratifs liés à Prudential de 211 M\$. De plus, la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs était attribuable à la croissance des activités d'Empower.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les autres prestations et charges ont augmenté de 975 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 11 230 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs évoquée pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent des charges d'exploitation et frais administratifs liés à Prudential de 604 M\$. De plus, les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition de Prudential. La compagnie a achevé l'intégration de Personal Capital et de MassMutual au cours du quatrième trimestre de 2022.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
31 décembre 2022					
Actif					
Actif investi	90 751 \$	98 929 \$	39 420 \$	8 738 \$	237 838 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 794	7 966	3 053	—	16 813
Autres actifs	4 721	37 584	8 994	7 608	58 907
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	—	387 897
Total de l'actif	195 082	310 753	179 274	16 346	701 455
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	199 139	587 891	229 813	16 346	1 033 189
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	225 483 \$	2 014 725 \$	241 158 \$	16 346 \$	2 497 712 \$
31 décembre 2021					
Actif					
Actif investi	92 400 \$	55 376 \$	48 669 \$	9 359 \$	205 804 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 722	5 826	3 047	—	14 595
Autres actifs	4 323	30 090	10 220	8 037	52 670
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	—	357 419
Total de l'actif	203 982	208 211	200 899	17 396	630 488
Autres actifs gérés ²	5 742	310 933	60 480	—	377 155
Total de l'actif géré¹	209 724	519 144	261 379	17 396	1 007 643
Autres actifs administrés ^{2,3}	29 615	1 241 974	12 360	—	1 283 949
Total de l'actif administré^{1,3}	239 339 \$	1 761 118 \$	273 739 \$	17 396 \$	2 291 592 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif administré avait augmenté de 206,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 2,5 billions de dollars, en raison de l'acquisition de Prudential au cours du deuxième trimestre de 2022, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation américaine. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les incidences du repli des marchés boursiers, de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations des devises au sein de l'exploitation européenne. L'acquisition de Prudential avait fourni un apport de 119 G\$ au total de l'actif, de 1 G\$ aux autres actifs gérés et de 267 G\$ aux autres actifs administrés de l'exploitation américaine au 31 décembre 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, se reporter à la note 3, Acquisitions d'entreprises et autres transactions, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
31 décembre 2022						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 936 \$	4 901 \$	14 621 \$	4 011 \$	43 469 \$	18 %
Obligations de sociétés et autres obligations	30 848	67 668	13 852	3 750	116 118	49
Total partiel des obligations	50 784	72 569	28 473	7 761	159 587	67
Prêts hypothécaires	17 106	15 955	6 105	363	39 529	17
Actions	12 400	1 378	490	—	14 268	6
Immeubles de placement	5 759	33	2 552	—	8 344	3
Total partiel des placements de portefeuille	86 049	89 935	37 620	8 124	221 728	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 444	3 561	1 798	487	7 290	3
Avances consenties aux titulaires de polices	3 258	5 433	2	127	8 820	4
Total de l'actif investi	90 751 \$	98 929 \$	39 420 \$	8 738 \$	237 838 \$	100 %
31 décembre 2021						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	21 863 \$	4 313 \$	19 411 \$	5 289 \$	50 876 \$	25 %
Obligations de sociétés et autres obligations	31 409	36 515	18 265	3 547	89 736	43
Total partiel des obligations	53 272	40 828	37 676	8 836	140 612	68
Prêts hypothécaires	16 703	6 170	5 891	88	28 852	14
Actions	13 036	673	474	—	14 183	7
Immeubles de placement	4 913	8	2 842	—	7 763	4
Total partiel des placements de portefeuille	87 924	47 679	46 883	8 924	191 410	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 392	2 581	1 784	318	6 075	3
Avances consenties aux titulaires de polices	3 084	5 116	2	117	8 319	4
Total de l'actif investi	92 400 \$	55 376 \$	48 669 \$	9 359 \$	205 804 \$	100 %

Au 31 décembre 2022, l'actif investi totalisait 237,8 G\$, soit une augmentation de 32,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2021. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable aux obligations et aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, contrebalancés en partie par une baisse de la juste valeur des obligations découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2022, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 159,6 G\$, soit 67 % de l'actif investi, contre 140,6 G\$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux obligations acquises dans le cadre de l'acquisition de Prudential, contrebalancées en partie par une baisse des justes valeurs découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2022. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés, alors que les économies émergent de la pandémie et subissent maintenant les répercussions des tensions géopolitiques.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
AAA	25 399 \$	16 %	20 254 \$	14 %
AA	32 244	20	35 460	25
A	55 063	35	48 764	35
BBB	45 080	28	35 098	25
BB ou inférieure	1 801	1	1 036	1
Total	159 587 \$	100 %	140 612 \$	100 %

Au 31 décembre 2022, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,8 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,0 G\$, ou 0,7 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2021. L'augmentation du montant des obligations de moins bonne qualité est principalement attribuable aux obligations acquises dans le cadre de l'acquisition de Prudential.

Rapport de gestion

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	31 décembre 2022				31 décembre 2021	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Prêts hypothécaires par type de bien						
Résidences unifamiliales	418 \$	1 438 \$	1 856 \$	5 %	1 979 \$	7 %
Résidences multifamiliales	2 718	7 628	10 346	26	7 601	26
Prêts hypothécaires rechargeables	–	3 365	3 365	9	2 609	9
Biens commerciaux	–	23 962	23 962	60	16 663	58
Total	3 136 \$	36 393 \$	39 529 \$	100 %	28 852 \$	100 %

1 Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 39,5 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 28,9 G\$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. L'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential. L'exploitation canadienne a cessé d'octroyer des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,1 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables, qui correspond à la moyenne pondérée du total du solde impayé des prêts, divisée par la valeur d'expertise des propriétés, était de 36 % (31 % au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
31 décembre 2022					
Magasins et centres commerciaux	3 712 \$	1 167 \$	951 \$	2 \$	5 832 \$
Bâtiments industriels	3 654	5 845	704	34	10 237
Immeubles de bureaux	1 695	2 846	1 150	19	5 710
Autres	65	1 420	698	–	2 183
Total	9 126 \$	11 278 \$	3 503 \$	55 \$	23 962 \$
31 décembre 2021					
Magasins et centres commerciaux	3 770 \$	521 \$	991 \$	2 \$	5 284 \$
Bâtiments industriels	3 126	1 430	617	30	5 203
Immeubles de bureaux	2 088	1 282	1 209	18	4 597
Autres	380	463	736	–	1 579
Total	9 364 \$	3 696 \$	3 553 \$	50 \$	16 663 \$

Tout au long de 2022, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2022, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 22,6 G\$, soit 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 21,9 G\$, ou 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La baisse de 1,0 G\$ des actions cotées en bourse s'explique principalement par les baisses des valeurs de marché et la hausse de 1,1 G\$ des actions non cotées en bourse découle surtout des achats. L'augmentation de 0,6 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les acquisitions de biens immobiliers.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	11 380 \$	50 %	12 424 \$	57 %
Actions non cotées en bourse	2 888	13	1 759	8
Total partiel	14 268	63	14 183	65
Immeubles de placement	8 344	37	7 763	35
Total	22 612 \$	100 %	21 946 \$	100 %

Immeubles de placement ¹

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Bâtiments industriels	2 304 \$	– \$	900 \$	3 204 \$	1 740 \$	– \$	1 009 \$	2 749 \$
Immeubles de bureaux	1 260	25	564	1 849	1 384	–	626	2 010
Commerces de détail	218	–	765	983	227	–	848	1 075
Autres	1 977	8	323	2 308	1 562	8	359	1 929
Total	5 759 \$	33 \$	2 552 \$	8 344 \$	4 913 \$	8 \$	2 842 \$	7 763 \$

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2022, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs à l'égard de leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, et en raison des conditions difficiles à l'égard de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2022, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis et d'autres pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	16 \$	– \$	(5) \$	11 \$	18 \$	1 \$	(5) \$	14 \$
Disponibles à la vente	–	–	–	–	6	1	–	7
Prêts et créances	56	–	(16)	40	99	–	(28)	71
Total	72 \$	– \$	(21) \$	51 \$	123 \$	2 \$	(33) \$	92 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur a totalisé 72 M\$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022, comparativement à 123 M\$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2021, soit une diminution nette de 51 M\$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur est essentiellement attribuable à la cession d'un prêt hypothécaire commercial déprécié au sein de l'exploitation canadienne.

La charge pour perte de valeur s'établissait à 21 M\$ au 31 décembre 2022, contre 33 M\$ au 31 décembre 2021. La diminution est essentiellement attribuable à la cession d'un prêt hypothécaire commercial déprécié au sein de l'exploitation canadienne. Ces actifs demeurent dépréciés en fonction des facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables. Les charges reflètent les notations actuelles et les ajustements futurs potentiels des notations. Aucune charge n'a été établie pour les titres d'emprunt de gouvernements ou liés à des gouvernements qui sont assortis d'une notation A+ ou supérieure et dont l'émetteur est monétairement souverain.

Au 31 décembre 2022, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 3 223 M\$, comparativement à 3 271 M\$ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 48 M\$ qui découle principalement de la fluctuation des taux d'intérêt et de l'incidence des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par l'acquisition de Prudential.

Les charges pour perte de valeur de 21 M\$ (33 M\$ au 31 décembre 2021) et les charges actuarielles pour pertes de crédit futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 3 223 M\$ (3 271 M\$ au 31 décembre 2021) représentaient au total 1,5 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2022 (1,8 % au 31 décembre 2021).

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2022. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédetes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2022, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 348 M\$ (318 M\$ au 31 décembre 2021) et un montant de 754 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (480 M\$ au 31 décembre 2021). L'augmentation des garanties reçues à l'égard des actifs dérivés est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling et à l'euro sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. La hausse des garanties données à l'égard des passifs dérivés s'explique essentiellement par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt du marché sur les swaps de taux d'intérêt receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 10,0 G\$, pour se chiffrer à 46,6 G\$, principalement en raison des augmentations des swaps de devises liées à l'acquisition de Prudential et aux activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 2 314 M\$ au 31 décembre 2022, comparativement à 967 M\$ au 31 décembre 2021. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling et à l'euro sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2022 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2022. Se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour le détail des notations des contreparties aux dérivés de la compagnie.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2022	2021
Goodwill	10 604 \$	9 081 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 882	2 786
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 327	2 728
Total	16 813 \$	14 595 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie, y compris l'acquisition de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 16,8 G\$ au 31 décembre 2022, en hausse de 2,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2021. Le goodwill a augmenté de 1,5 G\$, les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 0,6 G\$ et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont augmenté de 0,1 G\$, principalement en raison de l'acquisition de Prudential et de l'incidence des fluctuations des devises.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2022. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2022	2021
Actifs au titre des cessions en réassurance	25 018 \$	21 138 \$
Fonds détenus par des assureurs cédants	15 186	17 194
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 980	6 366
Autres actifs	6 798	4 522
Instruments financiers dérivés	2 314	967
Actifs d'impôt différé	1 152	1 057
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	724	736
Immobilisations corporelles	399	422
Impôt exigible	336	268
Total	58 907 \$	52 670 \$

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2022 totalisaient 58,9 G\$, soit 6,2 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2021. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 3,9 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance, une hausse de 2,3 G\$ des autres actifs et d'une hausse de 1,3 G\$ des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 2,0 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants. L'augmentation des actifs au titre des cessions en réassurance découle de la conclusion, par Empower, de deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée, facteur contrebalancé en partie par des ajustements de la juste valeur attribuable à une hausse des rendements des obligations.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds communs de placement	168 459 \$	133 916 \$
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	117 878	134 568
Obligations	69 371	60 647
Immeubles de placement	13 035	12 776
Trésorerie et autres	10 607	10 010
Prêts hypothécaires	2 159	2 377
Total partiel	381 509 \$	354 294 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 388	3 125
Total	387 897 \$	357 419 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 30,5 G\$ au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 387,9 G\$. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 77,7 G\$ liée aux acquisitions d'entreprises, en raison de l'acquisition de Prudential et de l'incidence des fluctuations des devises de 9,5 G\$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence combinée des produits nets tirés des placements et de la diminution de la valeur de marché de 53,7 G\$, par les retraits nets de 6,2 G\$ et par les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G\$.

Autres actifs gérés¹

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	18 864 \$	22 334 \$
Actions de croissance	18 744	26 605
Actions – valeur	31 686	30 479
Titres à revenu fixe	36 444	46 246
Fonds négociés en bourse	230	58
Marché monétaire	232	199
Fonds d'Empower ²	58 247	57 749
Total partiel	164 447 \$	183 670 \$
Actif des comptes institutionnels		
Actions	104 602 \$	126 064 \$
Titres à revenu fixe	59 843	60 681
Autres	2 842	6 740
Total partiel	167 287 \$	193 485 \$
Total des autres actifs gérés	331 734 \$	377 155 \$

1 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

2 Au 31 décembre 2022, les fonds d'Empower excluaient des fonds gérés de Putnam de 26,4 G\$ (24,9 G\$ au 31 décembre 2021), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Le total des autres actifs gérés a diminué de 45,4 G\$, principalement en raison des fluctuations du marché et des sorties nettes de trésorerie, partiellement contrebalancées par l'incidence des fluctuations des devises. Empower englobe les fonds communs de placement exclusifs de 1 G\$ acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential au 31 décembre 2022.

Passif

	31 décembre	
	2022	2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	247 698 \$	220 833 \$
Autres passifs du fonds général	33 542	21 753
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 897	357 419
Total	669 137 \$	600 005 \$

Le total du passif a augmenté de 69,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, passant ainsi à 669,1 G\$ au 31 décembre 2022.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 26,9 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable au montant de 44,2 G\$ repris dans le cadre de l'acquisition de Prudential, à l'incidence des nouvelles affaires et au raffermissement du dollar américain, facteurs contrebalancés en partie par les ajustements de la juste valeur.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 30,5 G\$ principalement en raison d'une hausse de 77,7 G\$ liée à l'acquisition de Prudential, de l'incidence des fluctuations des devises de 9,5 G\$ et de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,3 G\$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence combinée des produits nets tirés des placements et de la diminution de la valeur de marché de 53,7 G\$ et par les retraits nets de 6,2 G\$.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 11,8 G\$, en raison essentiellement de la hausse de 6,7 G\$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance qui découle de la conclusion, par Empower, de deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée. De plus, les autres passifs ont augmenté de 2,7 G\$ et les débentures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1,7 G\$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Solutions de gestion du capital et des risques	Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
31 décembre 2022						
Obligations	25 462 \$	21 731 \$	58 238 \$	24 270 \$	5 374 \$	135 075 \$
Prêts hypothécaires	12 313	4 287	12 616	6 105	224	35 545
Actions	8 226	2 764	817	388	—	12 195
Immeubles de placement	4 527	715	—	2 345	—	7 587
Autres actifs ¹	10 881	2 559	33 329	4 307	6 220	57 296
Total	61 409 \$	32 056 \$	105 000 \$	37 415 \$	11 818 \$	247 698 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	61 409 \$	32 056 \$	105 000 \$	37 415 \$	11 818 \$	247 698 \$
31 décembre 2021						
Obligations	26 978 \$	23 620 \$	32 302 \$	33 208 \$	6 394 \$	122 502 \$
Prêts hypothécaires	11 781	4 661	4 641	5 891	80	27 054
Actions	8 665	3 116	211	391	—	12 383
Immeubles de placement	4 021	579	—	2 743	—	7 343
Autres actifs ¹	10 325	2 804	26 784	4 982	6 656	51 551
Total	61 770 \$	34 780 \$	63 938 \$	47 215 \$	13 130 \$	220 833 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	61 770 \$	34 780 \$	63 938 \$	47 215 \$	13 130 \$	220 833 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2022	2021
Débtures et autres instruments d'emprunt	10 509 \$	8 804 \$
Autres passifs	8 794	6 063
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	8 247	1 542
Créditeurs	3 194	3 032
Passifs d'impôt différé	1 009	1 089
Instruments financiers dérivés	1 639	1 030
Impôt exigible	150	193
Total	33 542 \$	21 753 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 33,5 G\$ au 31 décembre 2022, une hausse de 11,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2021. L'augmentation découle essentiellement d'une augmentation de 6,7 G\$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance qui découle de la conclusion, par Empower, de deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance à une partie non liée. De plus, les autres passifs ont augmenté de 2,7 G\$ et les débtures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1,7 G\$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de 0,1 G\$ des passifs d'impôt différé.

Les autres passifs, qui s'établissent à 8,8 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour le détail des débtures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Un bloc de polices assorties d'une GRM a été acquis de Prudential le 1^{er} avril 2022.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2022, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 033 M\$ (3 316 M\$ au 31 décembre 2021). L'augmentation du montant des produits en vigueur est principalement attribuable à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

31 décembre 2022	Valeur de marché	Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	32 799 \$	— \$	27 \$	402 \$	402 \$
Exploitation américaine	23 465	758	—	12	770
Exploitation européenne	10 609	32	—	1 352	1 352
Solutions de gestion du capital et des risques ²	656	169	—	—	169
Total	67 529 \$	959 \$	27 \$	1 766 \$	2 693 \$

1 Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2022 pour chaque police.

2 L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2022 a augmenté de 1 731 M\$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 2 693 M\$, principalement en raison de la diminution des valeurs de marché et de l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2022, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2021) et à 13 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (10 M\$ pour la période correspondante de 2021), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La valeur de marché a diminué de 3 353 M\$ par rapport au 31 décembre 2021 pour s'établir à 67 529 M\$, principalement en raison de la diminution sur les marchés boursiers pour le cumul depuis le début de l'exercice.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2022, les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1 705 M\$ par rapport au 31 décembre 2021, pour se chiffrer à 10 509 M\$.

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 M\$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. Le montant total de la facilité de 645 M\$ (500 M\$ US) a été prélevé à la date d'acquisition, de même qu'un montant de 416 M\$ (323 M\$ US) sur une facilité de crédit renouvelable existante afin de financer une partie de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential.

Le 1^{er} juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement initial de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, puis un versement final de 173 M\$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 M\$ (500 M\$ US) avait été prélevé et le solde de la facilité de crédit renouvelable existante était de néant.

Le 16 novembre 2022, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 500 M€ d'obligations de premier rang à 4,70 % échéant le 16 novembre 2029. Les obligations sont inscrites sur le marché principal de l'Euronext Dublin et à la cote du Global Exchange Market d'Euronext Dublin.

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2022, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2022 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 53 M\$ au 31 décembre 2021).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social en circulation se chiffrait à 10 011 M\$, dont 5 791 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets RCRL de série 1, ces derniers étant présentés ci-dessous. Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2022, 931 853 110 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5 791 M\$ étaient en circulation, comparativement à 930 620 338 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 748 M\$ au 31 décembre 2021.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2022, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours (aucune pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 en vertu de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Après le 31 décembre 2022, pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités commençant le 27 janvier 2023 et se terminant le 26 janvier 2024, qui vise le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires au cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2022, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 470 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Rapport de gestion

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	1,749 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	8 octobre 2021
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

	31 décembre	
	2022	2021
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 147 \$	3 126 \$
Empower	9	12
	3 156 \$	3 138 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	152 \$	129 \$

Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 308 M\$, en hausse de 41 M\$ par rapport au 31 décembre 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 1 809 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 627 M\$.

Liquidités et gestion et suffisance du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	31 décembre 2022		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 784 \$	11 239 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	114 562	55 833	58 729
Actions ¹	14 268	2 888	11 380
Prêts hypothécaires ¹	39 529	36 393	3 136
Total partiel	209 143 \$	106 353 \$	102 790 \$
Total	220 674 \$	106 466 \$	114 208 \$

	31 décembre 2021		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	6 075 \$	32 \$	6 043 \$
Obligations à court terme ²	5 671	1 923	3 748
Total partiel	11 746 \$	1 955 \$	9 791 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	47 126 \$	11 795 \$	35 331 \$
Obligations de sociétés ²	87 815	37 324	50 491
Actions ¹	14 183	1 759	12 424
Prêts hypothécaires ¹	28 852	25 446	3 406
Total partiel	177 976 \$	76 324 \$	101 652 \$
Total	189 722 \$	78 279 \$	111 443 \$

1 Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

2 Se reporter à la note 8ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2022, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 11,4 G\$ (9,8 G\$ au 31 décembre 2021) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 102,8 G\$ (101,7 G\$ au 31 décembre 2021). Au 31 décembre 2022, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,0 G\$ (0,6 G\$ au 31 décembre 2021) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 495 \$	1 829 \$	7 047 \$	10 373 \$
Financement	35	(425)	(620)	(992)
Investissement	(2 889)	(2 201)	(5 493)	(11 212)
	(1 359)	(797)	934	(1 831)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	13	(18)	281	(40)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 346)	(815)	1 215	(1 871)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 636	6 890	6 075	7 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7 290 \$	6 075 \$	7 290 \$	6 075 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1,3 G\$ par rapport au 30 septembre 2022. Au cours du quatrième trimestre de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,5 G\$, une baisse de 0,3 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2021. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont été de néant, l'émission de titres d'emprunt libellés en euros de 0,7 G\$ ayant été contrebalancée par le paiement de dividendes de 0,5 G\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées ainsi que par la diminution nette de 0,2 G\$ de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, la compagnie a affecté des flux de trésorerie à l'acquisition d'actifs de placement additionnels de 2,9 G\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2021. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 7,0 G\$, une baisse de 3,3 G\$ par rapport à l'exercice 2021. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,6 G\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 2,0 G\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, facteur partiellement contrebalancé par l'émission de titres d'emprunt libellés en euros dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels et l'augmentation nette de 0,6 G\$ de la marge de crédit d'une filiale. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 5,5 G\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2022	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	9 544 \$	725 \$	— \$	675 \$	725 \$	540 \$	6 879 \$
2) Obligations locatives	634	79	72	62	56	55	310
3) Obligations d'achat	537	184	108	79	55	47	64
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	5 336	5 245	84	—	—	—	7
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	315	315	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	16 366 \$	6 548 \$	264 \$	816 \$	836 \$	642 \$	7 260 \$

- Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 913 M\$ US, montant duquel une tranche de 1 497 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2022. L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Des lettres de crédit d'un montant totalisant 1 116 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina. Le montant restant de 311 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2023 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. Le ratio du TSAV cible interne de la Canada Vie est maintenant exprimé en pourcentage précis plutôt que sous la forme d'une fourchette. La cible interne mise à jour est de 115 %, soit le point médian de la fourchette cible antérieure (qui allait de 110 % à 120 %).

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2022 était de 120 % (124 % au 31 décembre 2021). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,0 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2022 (0,6 G\$ au 31 décembre 2021).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie :

Ratio du TSAV

	31 décembre	
	2022	2021
Capital de première catégorie	13 201 \$	12 584 \$
Capital de deuxième catégorie	4 644	4 417
Total du capital disponible	17 845	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 531	13 225
Total des ressources en capital	28 376 \$	30 226 \$
Capital requis	23 582 \$	24 323 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	120 %	124 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a diminué de quatre points au cours de l'exercice, ce qui s'explique par la hausse significative des taux d'intérêt au cours de l'exercice, qui a entraîné une diminution de l'élément provision d'excédent du total des ressources en capital du TSAV. La diminution du ratio a été contrebalancée en partie par l'apport du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital découlant de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit.

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points au cours du trimestre, passant de 118 % au 30 septembre 2022 à 120 % au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital découlant de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit. Les fluctuations des devises au cours du trimestre ont également eu une incidence favorable sur le ratio. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la hausse des exigences de capital attribuable aux activités et par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les exigences de capital et les ressources en capital.

Empower, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, a établi la cible interne relative au ratio des fonds propres à risque à une fourchette de 400 % à 425 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners, en fonction d'une évaluation des risques au sein de ses activités et des besoins opérationnels permettant de soutenir la croissance future. Par conséquent, le ratio des fonds propres à risque de Empower pourrait changer en fonction de l'évolution des risques et des besoins opérationnels. Empower présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est inclus à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale, ni à toutes autres fins. Au 31 décembre 2022, le ratio des fonds propres à risque d'Empower est estimé à plus de 400 %.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV peut donner lieu à une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul permettant le lissage des produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, l'approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation s'achèvera au prochain trimestre. En supposant que la compagnie conserve le scénario actuel, le calcul de lissage devrait donner lieu à une augmentation du ratio du TSAV de la Canada Vie d'environ un point pour le prochain trimestre, auquel moment la modification de scénario sera entièrement intégrée aux résultats.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près, sont préparées selon IFRS 4 et sont susceptibles de changer en vertu d'IFRS 17 et de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023, qui entrera en vigueur au cours du premier trimestre de 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2022 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2022			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	(1) point	(3) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et profite des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la juste valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie, y compris les marges actuarielles comprises dans la provision d'excédent. Toutefois, aux fins du TSAV, des taux d'intérêt fixes sont utilisés pour le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	31 décembre 2022	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(2) points	2 points

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, qui a remplacé IFRS 4 le 1^{er} janvier 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques Faits nouveaux – Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 et Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière du présent document.

Le BSIF a publié la ligne directrice sur le TSAV pour 2023, dans sa version modifiée aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IFRS 17. La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de cette ligne directrice pour la période de présentation de l'information financière qui se clôturera le 31 mars 2023. Compte tenu des conditions actuelles du marché et de la conjoncture actuelle, la compagnie s'attend à une incidence positive d'environ 10 points sur le ratio.

Le BSIF élabore une nouvelle approche, qui sera mise en œuvre en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question.

Rendement des capitaux propres¹

Rendement des capitaux propres fondamental ²	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	15,0 %	15,4 %	17,2 %
Services financiers de l'exploitation américaine	10,9 %	10,3 %	12,2 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	(2,9) %	0,8 %	5,3 %
Exploitation européenne	16,7 %	16,0 %	14,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	25,0 %	25,3 %	33,7 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco²	13,6 %	13,5 %	14,6 %

Rendement des capitaux propres ¹	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Exploitation canadienne	14,6 %	13,7 %	16,7 %
Services financiers de l'exploitation américaine	7,9 %	6,4 %	8,7 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	(2,9) %	0,8 %	5,0 %
Exploitation européenne	18,5 %	17,3 %	17,2 %
Solutions de gestion du capital et des risques	31,2 %	30,1 %	32,8 %
Total du bénéfice net de Lifeco¹	13,6 %	12,7 %	14,0 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Rapport de gestion

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondamental de 13,6 % au 31 décembre 2022, contre 13,5 % au 30 septembre 2022 et 14,6 % au 31 décembre 2021. La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 13,6 % au 31 décembre 2022, contre 12,7 % au 30 septembre 2022 et 14,0 % au 31 décembre 2021.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de l'unité Services financiers de l'exploitation américaine et de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam), la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations¹ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

En 2022, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées¹. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2022.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		
	Santé financière		AA		Non coté
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower (Services financiers) et de Putnam (Gestion d'actifs), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

Profil

Client individuel

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services d'assurance et de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Client collectif

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie a récemment concentré ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés, en particulier sur la croissance récente de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. La gamme de produits de l'Accès Liberté permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine. Des produits et des programmes ont également été élaborés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail, de médicaments à coût élevé et de bien-être des employés. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par l'unité Client individuel. L'acquisition de SécurIndemnité a permis à l'unité Client collectif d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise de grandes institutions financières et sociétés émettrices de cartes de crédit. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays et composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Aperçu du marché

Produits et services

Client individuel

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché • Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec 15,8 % des nouvelles primes annualisées¹ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 12,7 % des nouvelles souscriptions¹ • Leader du secteur avec 26,1% des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers²	Produits et services Assurance vie individuelle • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation Protection du vivant • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves Produits individuels de gestion du patrimoine • Régimes d'épargne • REER • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI • REEE - Investis dans : • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties • Régimes de revenu de retraite • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées • Prêts hypothécaires résidentiels⁶ • Produits bancaires	Distribution^{3, 4} Solutions conseillers • 4 329 conseillers en sécurité financière Partenariats liés • 7 102 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁵ • 1 240 conseillers associés aux 12 agents nationaux • 1 530 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 84 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons⁵ • 5 330 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada Vie Services d'investissement Quadrus ltée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) : • 2 860 représentants en placement
--	---	--

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

² Au 31 octobre 2022.

³ Au 30 novembre 2022.

⁴ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. Les partenariats liés et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2022.

⁵ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2022 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

⁶ L'exploitation canadienne a cessé de monter des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022.

Client collectif

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

Part de marché • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 28 100 promoteurs de régimes¹ • 20 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés² • Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6,8 millions de participants aux régimes¹ • 19 % des régimes de capitalisation collectifs²	Produits et services <i>Assurance vie et assurance maladie collectives</i> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance maladie complémentaire <i>Assurance créances</i> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance contre les maladies graves <i>Services de retraite et de placement collectifs</i> • Régimes de capitalisation collectifs, y compris : • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés - Investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société • Régimes de revenu de retraite • Rentes immédiates • Rentes différées • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières <i>Produits et services spécialisés</i> • Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté • Consult+^{MC} • Experts médicaux de Teladoc^{MC} • Contact^{MC}	Distribution • Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 610 employés répartis dans 22 bureaux au pays, incluant 116 directeurs de comptes¹. • Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.
--	--	--

¹ Au 31 décembre 2022.

² Au 31 décembre 2021.

Concurrence

Client individuel

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux liés et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution pour les produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux liés et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Client collectif

Le marché de l'assurance vie et de l'assurance maladie collectives au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 20 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

Faits nouveaux en 2022

- Engagement de la compagnie envers l'amélioration de l'offre de produits et de la prestation de service pour les clients :
 - Le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.
 - En septembre 2022, la Canada Vie a lancé l'option visant à faire de Consult+ un guichet unique pour les solutions de soins virtuels en intégrant à son offre de base le Programme d'aide aux employés (PAE) et les services en santé mentale. L'ajout du PAE et des services en santé mentale permet d'offrir une combinaison judicieuse de services de santé physique et mentale au moyen d'une application unique et à un prix concurrentiel.
 - Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Canada Vie s'est dotée de capacités de traitement des demandes de règlement à Bangalore, en Inde. L'expansion a recours aux activités existantes d'Empower afin d'assurer son efficacité et vient compléter notre service de soutien en matière d'indemnités au Canada et nos ressources complémentaires existantes en permettant à la compagnie de traiter les demandes de règlement des Canadiens pratiquement 24 heures par jour, cinq jours par semaine, afin de répondre aux attentes des clients et d'offrir une meilleure expérience.
- La compagnie a continué d'améliorer ses capacités numériques pour servir les conseillers et les clients :
 - La Canada Vie continue de moderniser les plateformes technologiques existantes et d'élargir les fonctionnalités numériques et la couverture de son application SimplementProtégé afin d'améliorer l'expérience des conseillers et des clients.
 - La compagnie a enrichi ses sites pour les participants afin de permettre un accès encore plus rapide aux Canadiens. Les participants peuvent maintenant s'inscrire au site Web Ma Canada Vie au travail afin d'accéder à leur régime et de consulter les renseignements sur leurs couvertures, et ce, même avant qu'ils ne soient pleinement admissibles à leurs avantages en matière d'emploi.
- Le 1^{er} octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par l'unité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe spécialisée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹					
Client individuel	126 \$	91 \$	140 \$	437 \$	580 \$
Client collectif	213	178	194	736	705
Exploitation générale canadienne	(44)	14	(17)	(27)	(65)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	295 \$	283 \$	317 \$	1 146 \$	1 220 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	2 \$	(120) \$	(13) \$	(117) \$	(43) \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	(1)	(3)	3	3	10
Incidence des modifications des lois fiscales	84	—	—	84	—
Bénéfice net	380 \$	160 \$	307 \$	1 116 \$	1 187 \$
Souscriptions ²					
Produits individuels d'assurance	130 \$	93 \$	120 \$	413 \$	421 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 630	1 988	3 274	9 929	11 468
Produits collectifs d'assurance	138	116	189	610	667
Produits collectifs de gestion du patrimoine	1 131	890	1 298	3 687	3 869
Souscriptions ²	4 029 \$	3 087 \$	4 881 \$	14 639 \$	16 425 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ²					
Client individuel	(329) \$	(756) \$	332 \$	(1 324) \$	1 324 \$
Client collectif	186	203	(509)	1 016	(1 252)
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ²	(143) \$	(553) \$	(177) \$	(308) \$	72 \$
Honoraires et autres produits					
Client individuel	278 \$	281 \$	292 \$	1 135 \$	1 138 \$
Client collectif	207	201	217	822	794
Exploitation générale canadienne	7	8	12	31	59
Honoraires et autres produits	492 \$	490 \$	521 \$	1 988 \$	1 991 \$
Total de l'actif	195 082 \$	189 196 \$	203 982 \$		
Autres actifs gérés ^{2,3}	4 057	3 964	5 742		
Total de l'actif géré ¹	199 139	193 160	209 724		
Autres actifs administrés ^{2,4}	26 344	25 505	29 615		
Total de l'actif administré ^{1,4}	225 483 \$	218 665 \$	239 339 \$		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 Au 31 décembre 2022, les fonds communs de placement exclusifs ne tenaient pas compte de fonds de 2,9 G\$ comptabilisés à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (2,4 G\$ au 31 décembre 2021).

4 Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a augmenté de 73 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 380 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 295 M\$, soit une diminution de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la baisse des honoraires attribuable à une diminution des actifs, par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et par la baisse des résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices dans l'unité Client individuel, ainsi que par les résultats moins favorables au chapitre des placements liés aux prêts hypothécaires rechargeables. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par les résultats solides au chapitre de l'invalidité de longue durée qui découlent de la gestion efficace des demandes de règlements et de la rigueur des mesures liées aux prix prises par la direction.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 85 M\$, comparativement à un montant négatif de 10 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques de 84 M\$ découlant de l'adoption d'une hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada. La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 2 M\$, comparativement à un montant négatif de 13 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les incidences liées aux marchés ont représenté un montant négatif de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2022, comparativement à un montant positif de 3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a diminué de 71 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 116 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 74 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 146 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 30 M\$, comparativement à un montant négatif de 33 M\$ pour l'exercice précédent. La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 117 M\$, comparativement à un montant négatif de 43 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, facteur contrebalancé en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et par le raffinement du modèle au cours du troisième trimestre de 2022. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tiennent également compte de l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets et de provisions techniques évoquée pour expliquer les résultats trimestriels. Les incidences liées aux marchés ont représenté un montant positif de 3 M\$, comparativement à un montant positif de 10 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 9 M\$, comparativement à une perte nette de 25 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus favorable de la révision des hypothèses actuarielles, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 188 M\$, comparativement à 304 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse du bénéfice relatif au surplus et de l'incidence moindre des nouvelles affaires.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 0,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits individuels de fonds communs de placement et de fonds distincts. La compagnie a enregistré moins d'occasions en ce qui concerne les produits collectifs d'assurance sur les marchés des moyennes et grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 1,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 14,6 G\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2022, les sorties nettes de trésorerie liées aux produits de gestion du patrimoine se sont élevées à 143 M\$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 177 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration au chapitre des sorties nettes de trésorerie est principalement attribuable à l'augmentation des souscriptions de produits de retraite collectifs de gestion du patrimoine et à la baisse des résiliations et des retraits au sein de l'unité Client collectif, partiellement contrebalancée par la diminution des dépôts liés aux fonds distincts dans l'unité Client individuel.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 308 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 72 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et de la hausse des retraits dans les fonds communs de placement dans l'unité Client individuel, facteurs contrebalancés en partie par le caractère non récurrent d'une importante résiliation de produits collectifs au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2022 ont diminué de 29 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 492 M\$. La diminution s'explique principalement par la baisse des honoraires tirés des activités de gestion du patrimoine découlant de la diminution des niveaux d'actif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 3 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 988 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et de la baisse des honoraires au sein de l'exploitation générale canadienne découlant de la vente d'EverWest Real Estate Investors, LLC et d'EverWest Advisors, LLC (EverWest) au quatrième trimestre de 2021.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Client individuel

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution et la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2023 et les années à venir.

En 2023, l'unité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. En 2022, la compagnie a acquis une participation majoritaire dans deux cabinets de distribution afin de continuer à renforcer son réseau de distribution. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, au besoin, un soutien adapté à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des taux d'intérêt à long terme et de la compression des honoraires.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. La compagnie cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des initiatives stratégiques. La direction a repéré un des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

Client collectif

En 2022, l'unité Client collectif a affiché de solides résultats et a renforcé sa position concurrentielle sur le marché canadien de l'assurance collective grâce à l'acquisition de SécurIndemnité et à l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique. L'unité Client collectif détient une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues.

En 2023, l'unité Client collectif poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies de base visant à favoriser la croissance des activités. Elle prévoit améliorer sa position concurrentielle sur le marché en se concentrant sur l'accroissement de sa résilience opérationnelle. L'unité Client collectif améliorera sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle. L'unité Client collectif prévoit également tirer parti de l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui seront exploitées par le reste de l'entreprise afin d'améliorer l'efficacité et le service à la clientèle.

L'accent mis sur la résilience opérationnelle combiné à une forte culture de gestion des charges sera un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers en 2023 et par la suite. Tout en se concentrant sur l'ensemble des secteurs d'activité, l'unité Client collectif prévoit axer davantage son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités d'assurance invalidité afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

L'unité Client collectif cherchera également à élargir son territoire de distribution et à offrir à son bassin de participants des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles grâce à la gamme de produits de l'Accès Liberté. L'unité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de SécurIndemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de Putnam Investments (Putnam), des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement d'Empower, la compagnie aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité d'exploitation Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie, plus particulièrement sous la marque Putnam, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

Profil

Services financiers

Empower offre des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes à prestations définies et des régimes non admissibles offerts par l'employeur, y compris des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation. En plus des produits offerts par l'employeur, elle offre des comptes de retraite individuels et des comptes de courtage imposables aux particuliers. Empower Investments offre des services de gestion de fonds, des services de placement et des services-conseils. Empower Institutional offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies offerts par l'employeur. Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés fournis par des conseillers spécialisés.

Gestion d'actifs

Putnam offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu et des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds négociés en bourse (FNB) Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels (y compris des fonds de couverture et des stratégies de remplacement), ainsi que des comptes à gestion distincte basés sur des modèles et des portefeuilles également basés sur des modèles. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

Aperçu du marché

Produits et services

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

Services financiers

Part de marché	Produits et services	Distribution
- Deuxième prestataire de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance au pays¹, selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 17,8 millions de comptes de participants et pour environ 81 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam - Part de 25,8 % du marché des régimes de rémunération différée de gouvernements d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants³ - Les fonds Empower Lifetime sont les 16^e fonds à date cible en importance aux États-Unis²	- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies et les régimes non admissibles offerts par l'employeur - Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies et les régimes non admissibles offerts par l'employeur - Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables	- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques - Services de gestion et de tenue de dossiers d'Empower Institutional distribués par l'entremise des clients institutionnels - Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables offerts aux particuliers par l'entremise du groupe des solutions de retraite et distribués directement aux consommateurs par l'intermédiaire de Personal Capital

1 Au 21 juillet 2022.

2 Au 31 décembre 2022.

3 Au 30 septembre 2021.

Gestion d'actifs

Part de marché - Gestionnaire de placement d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 164,7 G\$ US¹ - Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution stratégique de longue date au Japon	Produits et services <i>Produits et services de gestion de placements</i> - Particuliers – gamme de fonds communs de placement à capital variable et de fonds d'investissement à capital fixe, gamme de FNB à gestion active, régimes d'épargne-études, fonds communs de placement sous-jacents à des produits de rentes variables et comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles et portefeuilles basés sur des modèles pour les clients de sociétés financières tierces - Investisseurs institutionnels – régimes à prestations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives, fonds souverains de gestion du patrimoine et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) - Offres de placements pour les régimes à cotisations définies - Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe et les actions, et PanAgora Asset Management Inc, une filiale de Putnam offrant des stratégies quantitatives - Sept comptes d'actions à gestion distincte basés sur des modèles ainsi que six portefeuilles à catégories d'actifs multiples également basés sur des modèles <i>Services administratifs</i> - Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires et services fiduciaires et autres services de fiducie	Distribution <i>Particuliers</i> - Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les produits liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 130 000 conseillers¹ - Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains - Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam - Grâce à sa relation avec Empower et d'autres sociétés de tenue de dossiers, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies <i>Investisseurs institutionnels</i> - Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam
--	---	--

¹ Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Services financiers

La concurrence est forte sur les marchés des produits de retraite et de placement. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placements sont soumises à une certaine concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Faits nouveaux en 2022

Faits nouveaux de l'unité Services financiers

- Mises à jour sur les transactions stratégiques
 - En juillet 2022, Empower a lancé une nouvelle identité de marque, et la dénomination « Empower » a remplacé « Empower Retirement ». La compagnie croit que, puisqu'il illustre bien la croissance rapide de la compagnie ainsi que sa présence grandissante, le nouveau nom de marque destiné au grand public continuera de favoriser la croissance des affaires.
 - Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis où elle comptait environ 81 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 décembre 2022.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 décembre 2022, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 18 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du quatrième trimestre de 2022. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	31 dec. 2022	30 sept. 2022	31 dec. 2022	31 dec. 2022
<i>(en millions de dollars américains)</i>				
Restructuration et intégration (avant impôt)	18 \$	15 \$	68 \$	68 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	14	11	51	51
Coûts de transaction (avant impôt)	—	25	79	86
Coûts de transaction (après impôt)	—	20	63	69

- La compagnie La compagnie avait achevé l'intégration de MassMutual au 31 décembre 2022 et elle a réalisé des synergies de coûts annualisées finales de 160 M\$ US avant impôt, un montant conforme à celui initialement attendu. Au quatrième trimestre de 2022, les synergies de coûts annualisées ont augmenté de 59 M\$ US avant impôt, alors qu'elles se chiffraient à 101 M\$ US avant impôt au 30 septembre 2022. Empower est en voie de réaliser des synergies annualisées relatives aux produits de 30 M\$ US avant impôt en 2024, et les synergies relatives aux produits devraient s'accroître encore après 2024. À ce jour, la compagnie a engagé des charges de 125 M\$ US liées à des coûts de restructuration et d'intégration avant impôt, dont un montant de 116 M\$ US a été passé en charges, ce qui est conforme aux attentes initiales.

	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	31 dec. 2022	30 sept. 2022	31 dec. 2022	31 dec. 2022
<i>(en millions de dollars américains)</i>				
Restructuration et intégration (avant impôt)	— \$	25 \$	42 \$	116 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	—	18	31	87

Rapport de gestion

- L'intégration de Personal Capital a été achevée le 31 décembre 2022. À ce jour, la compagnie a engagé des coûts de restructuration et d'intégration de 57 M\$ US avant impôt, dont un montant de 43 M\$ US a été passé en charges, ce qui est conforme aux attentes initiales. Au cours du troisième trimestre de 2022, une provision liée à la contrepartie éventuelle de 41 M\$ US avant impôt a été reprise, car la croissance de l'actif géré est inférieure au niveau à partir duquel une contrepartie éventuelle additionnelle est payable.

(en millions de dollars américains)	Pour les trimestres clos les		Pour l'exercice clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	31 dec. 2022	30 sept. 2022	31 dec. 2022	31 dec. 2022
Restructuration et intégration (avant impôt)	4 \$	4 \$	17 \$	43 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	3	3	12	31
Coûts de transaction (avant impôt)	—	(41)	(41)	61
Coûts de transaction (après impôt)	—	(39)	(39)	57

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,3 billion de dollars américains au 31 décembre 2022, soit une hausse de 0,1 billion de dollars américains par rapport au 31 décembre 2021 et de 0,1 billion de dollars américains par rapport au 30 septembre 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 17,8 millions au 31 décembre 2022, par rapport à 13,0 millions au 31 décembre 2021 et à 17,5 millions au 30 septembre 2022. La hausse de l'actif administré et du nombre de participants par rapport au 31 décembre 2021 s'explique principalement par l'acquisition de Prudential. L'augmentation de l'actif administré par rapport au 30 septembre 2022 est principalement attribuable à une remontée des marchés boursiers.
- En 2022, la compagnie s'est vu attribuer les prix et classements suivants :
 - En janvier 2022, dans le cadre d'un sondage annuel mené par le magazine PLANSPONSOR qui évalue la satisfaction des employeurs à l'égard de leur fournisseur de régimes de retraite, Empower a été nommée 28 fois la meilleure dans sa catégorie.
 - Empower a été nommée par la Human Rights Campaign Foundation le meilleur environnement de travail en matière d'égalité pour les personnes LGBTQ+ en raison de la pertinence de ses politiques, de ses pratiques et de ses avantages pour les employés de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et queer.
 - En octobre 2022, Empower a remporté la médaille d'or du palmarès Service Awards de 2022 de Financial Advisor IQ dans les catégories « Meilleurs outils pour les participants » et « Meilleure présentation de l'information ».

Faits nouveaux de l'unité Gestion d'actifs

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 164,7 G\$ US au 31 décembre 2022, en baisse de 37,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 176,6 G\$ US, soit une diminution de 21,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents.
 - Putnam s'est classée 13^e (sur 49) et 6^e (sur 45) dans les catégories de rendement sur cinq et dix ans, respectivement, du classement annuel des meilleures familles de fonds de Barron pour 2021, qui a été publié au premier trimestre de 2022.
 - Au 31 décembre 2022, environ 73 % et 78 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. De plus, 43 % et 66 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. Parmi les fonds de Putnam, 40 ont actuellement une note de quatre ou de cinq étoiles accordée par Morningstar.
 - En mars 2022, Putnam Convertible Securities Fund a reçu un prix Refinitiv Lipper pour les fonds pour 2022, en reconnaissance de son rendement supérieur sur une période de cinq ans, ce qui témoigne du rendement ajusté en fonction des risques du fonds dans la catégorie des titres convertibles, qui est toujours excellent par rapport à la concurrence.
- Putnam a élargi son offre de produits novateurs :
 - En 2022, Putnam a fait une série d'annonces relatives à ses produits afin de faire face à l'évolution de la demande sur le marché pour les options de placement durables, y compris le lancement en janvier 2023 de trois fonds négociés en bourse (FNB) transparents à gestion active, le repositionnement de la série de fonds à date cible Putnam RetirementReady, qui deviendra la série de fonds Putnam Sustainable Retirement et le lancement de trois FNB à revenu fixe et à gestion active et deux FNB d'actions quantitatifs à gestion active qui sont axés sur les facteurs ESG.
 - Au cours du troisième trimestre de 2022, Putnam a lancé deux nouveaux FNB transparents et à gestion active. Le Putnam BDC Income ETF est axé sur les sociétés de développement des entreprises, tandis que le Putnam BioRevolution ETF est centré sur les sociétés qui exercent leurs activités à l'intersection de la technologie et de la biologie. Le Putnam BDC Income ETF est le premier FNB axé sur les sociétés de développement des entreprises à gestion active sur le marché.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental ¹	185 \$	204 \$	156 \$	652 \$	671 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	– \$	– \$	2 \$	– \$	6 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	9	(22)	(1)	(32)	(5)
Coûts de restructuration et d'intégration	(32)	(43)	(15)	(131)	(66)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	–	25	(50)	(29)	(107)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	162 \$	164 \$	92 \$	460 \$	499 \$
Souscriptions ²	40 278 \$	35 854 \$	40 104 \$	165 268 \$	204 584 \$
Honoraires et autres produits	1 156	1 095	998	4 271	3 880
Bénéfice fondamental (en dollars américains) ¹	135 \$	156 \$	125 \$	499 \$	535 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	– \$	– \$	1 \$	– \$	5 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	7	(18)	(1)	(26)	(3)
Coûts de restructuration et d'intégration	(23)	(32)	(12)	(100)	(54)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	–	19	(40)	(24)	(86)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	119 \$	125 \$	73 \$	349 \$	397 \$
Souscriptions (en dollars américains) ²	29 616 \$	27 370 \$	31 829 \$	127 010 \$	162 455 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	850	836	792	3 270	3 092
Total de l'actif (en dollars américains) ³	230 187 \$	219 580 \$	163 946 \$		
Autres actifs gérés ^{2,3}	205 287	194 513	244 829		
Total de l'actif géré ^{1,3}	435 474	414 093	408 775		
Autres actifs administrés ^{2,3}	1 056 914	982 770	977 932		
Total de l'actif administré (en dollars américains) ^{1,3}	1 492 388 \$	1 396 863 \$	1 386 707 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens) ^{1,3}	2 014 725 \$	1 927 671 \$	1 761 118 \$		

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

3 L'acquisition de Prudential au cours du deuxième trimestre de 2022 a fourni un apport de 88 G\$ US (119 G\$ CA) au total de l'actif, de 1 G\$ US (1 G\$ CA) aux autres actifs gérés et de 197 G\$ US (267 G\$ CA) aux autres actifs administrés au 31 décembre 2022.

Résultats d'exploitation de l'unité Services financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental ¹	206 \$	214 \$	137 \$	710 \$	604 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	— \$	— \$	2 \$	— \$	6 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	9	(22)	(1)	(32)	(5)
Coûts de restructuration et d'intégration	(28)	(22)	(15)	(94)	(55)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	187 \$	170 \$	123 \$	584 \$	550 \$
Souscriptions ²	25 923 \$	24 720 \$	22 672 \$	115 112 \$	147 534 \$
Honoraires et autres produits	862	824	673	3 136	2 640
Bénéfice fondamental (en dollars américains) ¹	151 \$	164 \$	110 \$	544 \$	482 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	— \$	— \$	1 \$	— \$	5 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	7	(18)	(1)	(26)	(3)
Coûts de restructuration et d'intégration	(20)	(16)	(12)	(72)	(44)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	138 \$	130 \$	98 \$	446 \$	440 \$
Souscriptions (en dollars américains) ²	19 061 \$	18 870 \$	17 994 \$	88 603 \$	117 036 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	634	629	534	2 400	2 103

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net a augmenté de 40 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 138 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 41 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 151 M\$ US, principalement en raison du bénéfice fondamental de 47 M\$ US lié à l'acquisition de Prudential, ainsi que de la hausse de l'apport des placements. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne, et par la diminution des volumes de transactions ainsi que par la hausse des charges découlant de la croissance des activités.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 13 M\$ US, soit un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, car la hausse des coûts de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Prudential a été contrebalancée par l'apport positif de l'inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux produits assortis d'une garantie de retrait à vie de Prudential résultant de l'amélioration des marchés boursiers au cours du trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 6 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 446 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 62 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 544 M\$ US, principalement en raison du bénéfice fondamental de 129 M\$ US lié à l'acquisition de Prudential, ainsi que du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 98 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 42 M\$ US pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Prudential ainsi qu'à la volatilité du marché ayant engendré une inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux produits assortis d'une garantie de retrait à vie de Prudential.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont augmenté de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 19,1 G\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 28,4 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 88,6 G\$ US, principalement en raison de la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions pour le premier trimestre de 2021 comprenaient une souscription sur le marché des grandes affaires d'Empower liée à un nouveau client qui compte environ 316 000 participants.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2022 ont augmenté de 100 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 634 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux honoraires liés à Prudential de 157 M\$ US, contrebalancés en partie par la baisse des honoraires d'Empower provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne, et la diminution des volumes de transactions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont augmenté de 297 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 400 M\$ US, principalement en raison des honoraires liés à Prudential de 463 M\$ US, partiellement contrebalancés par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Empower – actif administré (en dollars américains)

	31 décembre	
	2022	2021
Fonds général	73 955 \$	37 329 \$
Fonds distincts	118 445	86 181
Autres actifs gérés ^{1,2}	62 706	65 075
Autres actifs administrés ³	1 056 914	977 932
	1 312 020 \$	1 166 517 \$

¹ Au 31 décembre 2022, les autres actifs gérés comprenaient des fonds gérés de Putnam d'un montant de 19,6 G\$ US (19,6 G\$ US au 31 décembre 2021) et des fonds gérés de Prudential d'un montant de 89 G\$ US (néant au 31 décembre 2021).

² Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif géré de Personal Capital.

³ Au 31 décembre 2022, les autres actifs administrés comprenaient des fonds gérés de Prudential d'un montant de 197 G\$ US (néant au 31 décembre 2021).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2022 avait augmenté de 145,5 G\$ US par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 1,3 billion de dollars américains, surtout en raison de l'acquisition de Prudential.

Résultats d'exploitation de l'unité Gestion d'actifs

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ¹	2 \$	(17) \$	25 \$	(23) \$	92 \$
Bénéfice net (perte nette) des activités secondaires ¹	(29)	(5)	18	(43)	3
Bénéfice net (perte nette) ²	(27) \$	(22) \$	43 \$	(66) \$	95 \$
Souscriptions ³	14 355 \$	11 134 \$	17 432 \$	50 156 \$	57 050 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements	196 \$	193 \$	220 \$	792 \$	855 \$
Honoraires liés au rendement	17	(3)	12	11	15
Frais administratifs	36	35	37	142	146
Commissions et frais de placement	45	46	56	190	224
Honoraires	294 \$	271 \$	325 \$	1 135 \$	1 240 \$
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ¹	1 \$	(13) \$	20 \$	(18) \$	74 \$
Bénéfice net (perte nette) des activités secondaires (en dollars américains) ¹	(21)	(4)	15	(32)	2
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains) ²	(20) \$	(17) \$	35 \$	(50) \$	76 \$
Souscriptions (en dollars américains) ³	10 555 \$	8 500 \$	13 835 \$	38 407 \$	45 419 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements	144 \$	147 \$	175 \$	607 \$	682 \$
Honoraires liés au rendement	13	(2)	9	9	12
Frais administratifs	26	27	29	108	116
Commissions et frais de placement	33	35	45	146	179
Honoraires (en dollars américains)	216 \$	207 \$	258 \$	870 \$	989 \$
Marge des activités principales (avant impôt) ⁴	1,2 %	(7,2) %	11,4 %	(2,4) %	10,1 %

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

4 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

La perte nette pour le quatrième trimestre de 2022 s'est chiffrée à 20 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de 35 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des honoraires découlant des autres actifs gérés et de l'incidence défavorable de certains éléments fiscaux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte nette s'est élevée à 50 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de 76 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 3,3 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 10,6 G\$ US, principalement en raison d'une diminution de 3,7 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont diminué de 7,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 38,4 G\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement des produits d'investissement de Putnam par rapport aux indices de référence, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2022 ont diminué de 42 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 216 M\$ US. La diminution est principalement attribuable à la baisse des frais de gestion de placements et des commissions et frais de placement qui découle d'une diminution des autres actifs gérés attribuable au repli des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe. La diminution des commissions et des frais de placement a été en grande partie contrebalancée par la baisse des charges liées aux placements.

Les honoraires pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont diminué de 119 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 870 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Autres actifs gérés – Putnam (en dollars américains)^{1,2}

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Autres actifs gérés au début	157 738 \$	166 965 \$	196 887 \$	202 532 \$	191 554 \$
Souscriptions – fonds communs de placement et FNB ¹	5 577	4 697	5 206	21 254	22 343
Rachats – fonds communs de placement et FNB	(7 203)	(5 845)	(6 812)	(27 545)	(26 605)
(Sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement et FNB ¹	(1 626)	(1 148)	(1 606)	(6 291)	(4 262)
Souscriptions – marchés institutionnels ¹	4 978	3 803	8 629	17 153	23 076
Rachats – marchés institutionnels	(4 836)	(4 695)	(7 063)	(21 195)	(26 109)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels ¹	142	(892)	1 566	(4 042)	(3 033)
(Sorties) d'actifs nettes – total ¹	(1 484)	(2 040)	(40)	(10 333)	(7 295)
Incidence du rendement du marché	8 458	(7 187)	5 685	(27 487)	18 273
Autres actifs gérés à la fin³	164 712 \$	157 738 \$	202 532 \$	164 712 \$	202 532 \$
<u>Actif géré moyen¹</u>					
Fonds communs de placement et FNB	79 219	82 029	98 425	84 741	97 155
Actif des comptes institutionnels	85 771	87 854	102 090	91 813	100 968
Total des autres actifs gérés moyens¹	164 990 \$	169 883 \$	200 515 \$	176 554 \$	198 123 \$

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Au 31 décembre 2022, les autres actifs gérés ne tiennent pas compte d'un montant de 1 061 M\$ US au titre des actifs pour lesquels Putnam offre des recommandations de placement, mais n'a aucun contrôle sur la mise en œuvre des décisions de placement et aucune autorité en matière de négociation, ce qui comprend les portefeuilles basés sur des modèles et les comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles, ainsi que les indices personnalisés conçus par Putnam qui servent de référence pour les produits de placements en assurance de tiers (836 M\$ US au 30 septembre 2022 et 412 M\$ US au 31 décembre 2021).

³ Au 31 décembre 2022, les autres actifs gérés à la fin tiennent compte de l'actif géré pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco, d'un montant de 22,1 G\$ US (20,4 G\$ US au 30 septembre 2022 et 22,8 G\$ US au 31 décembre 2021).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, les autres actifs gérés moyens de Putnam ont diminué de 35,5 G\$ US, ou 18 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 165,0 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du déclin des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe ainsi que des sorties nettes. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 1,6 G\$ US, soit un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que les entrées d'actifs nettes des marchés institutionnels ont diminué de 1,4 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les autres actifs gérés moyens ont diminué de 21,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 176,6 G\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 10,3 G\$ US, comparativement à 7,3 G\$ US pour l'exercice précédent.

Résultats d'exploitation de l'exploitation générale américaine

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	6 \$	12 \$	(24) \$	8 \$	(28) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Coûts de transaction liés aux acquisitions	— \$	25 \$	(50) \$	(29) \$	(107) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(4)	(21)	—	(37)	(11)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	2 \$	16 \$	(74) \$	(58) \$	(146) \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) ¹	4 \$	9 \$	(20) \$	5 \$	(23) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) (en dollars américains)					
Coûts de transaction liés aux acquisitions	— \$	19 \$	(40) \$	(24) \$	(86) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(3)	(16)	—	(28)	(10)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	1 \$	12 \$	(60) \$	(47) \$	(119) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net s'est chiffré à 1 M\$ US, comparativement à une perte nette de 60 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts de transaction et de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Les résultats du quatrième trimestre de 2021 tiennent compte d'une charge additionnelle liée à la contrepartie éventuelle de 39 M\$ US se rapportant à l'acquisition de Personal Capital.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte nette a diminué de 72 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 47 M\$ US. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de certains éléments fiscaux ainsi qu'à la baisse des coûts de transaction, qui s'explique par la reprise d'une provision liée à la contrepartie éventuelle de 39 M\$ US se rapportant à Personal Capital au troisième trimestre de 2022. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tiennent compte d'une charge additionnelle liée à la contrepartie éventuelle de 76 M\$ US se rapportant à l'acquisition de Personal Capital. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts de restructuration et d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Services financiers

Empower est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. L'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential au premier semestre de 2022 a permis à Empower de gagner une expertise importante, un plus large éventail de capacités et un portefeuille de produits élargi. De plus, l'acquisition consolide encore la position qu'occupe Empower en tant que deuxième joueur en importance sur le marché des services de retraite aux États-Unis. L'unité d'exploitation Services financiers continue d'étudier les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2023, Empower continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2022, l'intégration de Personal Capital et de MassMutual a été achevée au cours du second semestre de l'exercice. La compagnie a réalisé d'autres synergies de coûts liées à la migration des activités de services de retraite de MassMutual vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower tout au long de 2022, en plus de commencer à réaliser des synergies de coûts liées à la migration des activités de services de retraite de Prudential au cours du second semestre de 2022. D'autres synergies de coûts liées à Prudential devraient être réalisées en 2023 et au premier semestre de 2024.

Outre l'intégration de ces entreprises, il est prévu que des investissements continus dans l'amélioration de l'expérience client sur le Web, qui se traduira notamment par l'ajout de fonctions novatrices et de produits qui facilitent l'accès au service, seront effectués en 2023. Ces initiatives devraient accroître la rétention des clients et permettre une hausse de l'épargne-retraite des participants. Les nouvelles capacités découlant de l'acquisition de Personal Capital permettront à Empower de continuer à mieux intégrer les affaires existantes de Prudential, qui consistent à aider les clients à mieux comprendre leurs besoins financiers actuels au moyen de conseils financiers et de l'établissement d'objectifs.

Gestion d'actifs

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme ajusté en fonction des risques en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

Putnam continue de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans l'ensemble de ses activités, y compris le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2023. Putnam continuera de développer et de peaufiner son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en cherchant à affermir sa propre image d'entreprise et de marque sur le marché. En tant que société privilégiant l'infonuagique, Putnam continue d'utiliser de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions.

Putnam concentre également ses efforts sur la gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir davantage en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les unités d'exploitation du Royaume-Uni et de l'Allemagne exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité d'exploitation de l'Irlande exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

Profil

Royaume-uni

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière et des conseillers en avantages du personnel indépendants au Royaume-Uni et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Management (CLAM) est la société de gestion de fonds britannique qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni.

Irlande

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie détient également un certain nombre d'importantes entreprises de services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine en Irlande qui servent plus de 300 000 clients.

Allemagne

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Allemagne sont des produits individuels et collectifs d'assurance vie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

Aperçu du marché

Produits et services

Exploitation européenne

Part de marché	Produits et services	Distribution
Royaume-Uni - Part de marché de l'assurance vie collective de 23 %¹ - Part de marché de la protection du revenu collective de 14 %¹ - Part de marché des rentes immédiates de 20 % (conseillers seulement)² - Une des principales compagnies internationales d'assurance vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 23 %³ - Parmi les trois premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 9 % (conseillers seulement)³ - Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 18 %⁴ Irlande - Part de marché de l'assurance vie de 38 %⁵ - ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 93 G€⁶ - Troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health, avec une part de marché de 21 %⁵ Allemagne - Détient une part de 4 % du marché des courtiers⁶	Royaume-Uni - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Rentes à échéance fixe - Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) - Produits individuels et collectifs d'assurance vie - Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) - Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves - Prêts hypothécaires rechargeables Irlande - Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Assurance maladie - Services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne - Produits de retraite - Protection du revenu (invalidité) - Assurance contre les maladies graves - Rentes variables (produits assortis d'une GRM) - Assurance vie individuelle	Royaume-Uni - Conseillers en sécurité financière - Banques privées - Conseillers en avantages du personnel Irlande - Courtiers indépendants - Conseillers en retraite et en placements - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés - Service à la clientèle numérique direct Allemagne - Courtiers indépendants - Agents liés à plusieurs sociétés

1 Au 31 décembre 2021.

2 La part de marché se fonde sur les données pour le troisième trimestre de 2022 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

3 La part de marché est basée sur les souscriptions pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022.

4 Statistiques du marché du Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2022.

5 Au 30 septembre 2022.

6 Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates, aux produits de gestion du patrimoine et aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations au Royaume-Uni.

Au cours des dernières années, la compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre en ce qui concerne les rentes individuelles, ce qui a fait croître la part des clients qui ont souscrit des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. Les conditions défavorables des marchés des capitaux au Royaume-Uni ont entraîné la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables à la fin de septembre 2022. La suspension a été levée en novembre 2022. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires demeure élevée, car ceux-ci cherchent à réduire les risques. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives.

En novembre 2022, la compagnie a annoncé qu'elle se retirait du marché de l'assurance individuelle au Royaume-Uni pour se recentrer sur les marchés des garanties collectives et internationales. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 37 G£ au 31 décembre 2022. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

Irlande

La compagnie est toujours la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, alors que sa part de marché s'établissait à 38 % au 30 septembre 2022. Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie d'un important réseau de distribution par courtiers, du plus grand bassin d'agents de ventes directes et du plus important réseau de distribution par Bancassurance (relations avec cinq banques). Deux des banques de moindre envergure sont en train de réduire progressivement leurs activités en Irlande et se retireront officiellement du marché irlandais en 2023.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 93 G€ au 31 décembre 2022. ILIM continue d'élargir sa gamme de fonds immobiliers, d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs ESG, d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs, et de mettre l'accent sur les rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

L'actif géré de Setanta Asset Management s'établissait à environ 13 G€ au 31 décembre 2022.

Irish Life Health figure parmi les trois plus importantes sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine aux particuliers et aux entreprises en Irlande par l'entremise d'un certain nombre de sociétés intermédiaires spécialisées.

Allemagne

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a intensifié ses améliorations continues des produits, des technologies et des services afin de renforcer sa position sur le marché concurrentiel de l'Allemagne.

Faits nouveaux en 2022

- La compagnie a continué d'améliorer ses capacités numériques pour servir les conseillers et les clients :
 - Au cours du premier trimestre de 2022, Canada Life U.K. a annoncé le lancement de son portail remanié de finance immobilière destiné aux conseillers, un portail personnalisé et convivial qui permet aux conseillers d'obtenir des devis, de soumettre des demandes et de suivre l'avancement des dossiers facilement. De plus, le programme Simplified Platform a lancé Customer Online Access, ce qui marque la réalisation d'un engagement important que les activités de gestion du patrimoine avaient pris à l'égard des relations avec les principaux conseillers.
 - Au deuxième trimestre de 2022, Irish Life a investi dans une participation minoritaire dans Multiply.AI (Multiply), une société de technologies financières établie au Royaume-Uni, ce qui permet à Irish Life de concevoir et d'élaborer des parcours numériques conformes qui sont propres à la clientèle du marché irlandais.
- L'engagement de la compagnie à l'égard de la durabilité a également été mis en évidence :
 - Depuis avril 2022, les bureaux de Canada Life U.K. à Potters Bar et à Londres sont alimentés par de l'électricité entièrement renouvelable certifiée par le programme REGO (Renewable Energy Guarantees of Origin), ce qui fait en sorte que les émissions de carbone provenant de l'électricité alimentant ces bureaux sont nulles.
 - Canada Life Asset Management a appuyé un plan de revitalisation dans le nord de l'Angleterre, et a convenu de financer l'aménagement de deux immeubles de bureaux de catégorie A pour un montant de 75 M£.
- La compagnie a accru ses capacités en matière de produits et de services :
 - Au troisième trimestre de 2022, Irish Life a conclu un nouveau partenariat avec Centric Health Primary Care Limited, un important fournisseur de soins primaires en Irlande. L'entente de partenariat a reçu l'approbation réglementaire au cours du quatrième trimestre de 2022, et Care Connect, la nouvelle coentreprise, a vu le jour.
 - Au troisième trimestre de 2022, Canada Life Asset Management a lancé le LF Canlife Sterling Short Term Bond Fund, qui élargit les options destinées aux investisseurs ayant des besoins en liquidités à court et à moyen terme. Le fonds vise à procurer un revenu stable en investissant dans des obligations à revenu fixe et à taux variable à court terme libellées en livres sterling, y compris des instruments du marché monétaire.
- Les conditions défavorables des marchés des capitaux au Royaume-Uni ont entraîné la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables à la fin de septembre. La suspension a été levée en novembre, les hausses des taux d'intérêt ayant réduit la taille totale du marché et la taille moyenne des affaires.
- Au cours de l'exercice, la compagnie s'est vu attribuer les classements suivants :
 - Dans le récent sondage « Group Watch 2022 » de Swiss Re, Canada Life U.K. a été classée au premier rang des fournisseurs du secteur de la protection collective en fonction des primes en vigueur, ainsi que du nombre de polices et de vies assurées.
 - Assekurata Assekuranz Rating-Agentur GmbH, une agence allemande de notation de la santé financière, a rehaussé la notation de Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la Canada Vie, pour la faire passer de AA- à AA, faisant de la Canada Vie une des compagnies d'assurance les mieux notées en Allemagne.
- Mises à jour sur les transactions stratégiques :
 - Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue par Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La compagnie a engagé des coûts de transaction de 3 M\$ (18 M\$ engagés à ce jour) liés à cette entente au cours du quatrième trimestre de 2022. En décembre 2022, l'entente de coentreprise a reçu l'autorisation de principe de la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland).
 - Au quatrième trimestre de 2022, Irish Life a terminé le transfert du portefeuille d'Ark Life, qui a été intégré à la division de détail d'ILA avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2022. Irish Life Group Limited avait acheté Ark Life le 1^{er} novembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life Assurance Company dac a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹					
Royaume-Uni	153 \$	105 \$	110 \$	497 \$	366 \$
Irlande	59	65	67	267	288
Allemagne	37	37	41	156	196
Exploitation générale européenne	(10)	(7)	(5)	(28)	(20)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	239 \$	200 \$	213 \$	892 \$	830 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	37 \$	69 \$	46 \$	117 \$	186 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	16	(15)	18	(5)	19
Coûts de transaction liés aux acquisitions	(5)	(5)	(24)	(20)	(24)
Incidence des modifications des lois fiscales	—	—	—	—	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises	—	—	(14)	—	(14)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	287 \$	249 \$	239 \$	984 \$	976 \$
Souscriptions ²					
Assurance	887 \$	966 \$	909 \$	3 975 \$	4 202 \$
Gestion du patrimoine	5 551	5 616	5 584	23 305	22 411
Souscriptions ²	6 438 \$	6 582 \$	6 493 \$	27 280 \$	26 613 \$
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets ²					
Royaume-Uni	190 \$	198 \$	42 \$	827 \$	348 \$
Irlande	856	309	1 354	3 207	3 085
Allemagne	174	170	266	820	925
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets ²	1 220 \$	677 \$	1 662 \$	4 854 \$	4 358 \$
Honoraires et autres produits					
Royaume-Uni	40 \$	37 \$	42 \$	166 \$	175 \$
Irlande	180	174	200	733	772
Allemagne	108	101	122	435	468
Honoraires et autres produits	328 \$	312 \$	364 \$	1 334 \$	1 415 \$
Total de l'actif	179 274 \$	165 283 \$	200 899 \$		
Autres actifs gérés ²	50 539	46 749	60 480		
Total de l'actif géré ¹	229 813	212 032	261 379		
Autres actifs administrés ^{2,3}	11 345	10 640	12 360		
Total de l'actif administré ²	241 158 \$	222 672 \$	273 739 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2022, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 10,8 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (10,0 G\$ au 30 septembre 2022 et 10,8 G\$ au 31 décembre 2021).

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 287 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 239 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre des placements au Royaume-Uni et en Irlande ainsi que par les résultats favorables au chapitre de la longévité au Royaume-Uni. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité en Irlande, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par le caractère non récurrent des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au Royaume-Uni au cours de l'exercice précédent.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2022 ont représenté un montant positif de 48 M\$, comparativement à un montant positif de 26 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse des coûts de transaction, y compris les provisions liées à la contrepartie éventuelle relatives aux acquisitions en Irlande, et à une perte nette à la cession d'entreprises à l'exercice précédent. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction. Les incidences liées aux marchés sur les passifs sont demeurées comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse des valeurs sur le marché immobilier au Royaume-Uni ayant été en grande partie contrebalancée par l'incidence favorable des affaires liées aux garanties de placement et des taux d'intérêt en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 984 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 892 M\$, en hausse de 62 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre des placements au Royaume-Uni et en Irlande, à la hausse des honoraires et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité en Irlande. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats défavorables au chapitre de la longévité au Royaume-Uni, par l'incidence défavorable des fluctuations des devises et par la nature non récurrente d'un profit à la liquidation d'un régime de retraite en 2021 en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 54 M\$, pour s'établir à 92 M\$, principalement en raison de la baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction, ainsi que des incidences défavorables liées aux marchés attribuables aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tiennent compte de l'incidence défavorable des modifications des lois fiscales sur les passifs d'impôt différé, ainsi que de la baisse des coûts de transaction, y compris les provisions liées à la contrepartie éventuelle relatives aux acquisitions en Irlande, et d'une perte nette à la cession d'entreprises au sein de l'exploitation générale.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,4 G\$. La hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de rentes collectives en Irlande a été plus que contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et en Allemagne, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les souscriptions ont augmenté de 0,7 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27,3 G\$, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, de la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni ainsi que de produits collectifs de rentes en Irlande. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Allemagne et par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le quatrième trimestre de 2022, les entrées nettes de trésorerie liées aux produits de gestion du patrimoine et de placement seulement se sont établies à 1 220 M\$, comparativement à des entrées nettes de 1 662 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des sorties en matière de gestion de fonds en Irlande. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4 854 M\$, comparativement à 4 358 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2022, les honoraires et autres produits ont baissé de 36 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 328 M\$. Cette diminution découle principalement de la baisse des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et des autres honoraires de gestion en Irlande et en Allemagne, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 81 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 334 M\$. L'augmentation des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et des autres honoraires de gestion dans toutes les unités d'exploitation a été plus que contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Royaume-Uni

À moyen et à long terme, le marché des produits de rentes immédiates au détail devrait afficher une croissance modeste. Certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates; néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir. La compagnie entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite compte tenu de la hausse des taux d'intérêt.

La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie prévoit continuer de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite et augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. La Canada Vie prévoit continuer d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers en sécurité financière. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent, étant donné que la croissance de ses activités devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

La division des garanties collectives conserve sa position de chef de file sur le marché, et la compagnie estime qu'une telle position favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. La compagnie prévoit que l'entrée en récession du Royaume-Uni provoquera une contraction de l'emploi. Elle ne s'attend toutefois pas à ce que cela ait une incidence significative sur le bénéfice en raison de l'effet compensateur de l'inflation des salaires.

Irlande

Irish Life entend devenir le siège de la santé et du patrimoine en Irlande, et pour cette raison, les initiatives en matière d'innovation et de transformation se multiplient considérablement au sein de l'unité d'exploitation Irlande. La compagnie continue également d'élargir sa division de gestion du patrimoine et d'activités intermédiaires.

L'entreprise irlandaise tire parti de son statut d'organisation curieuse et collaborative, axée sur le numérique et dotée d'un réseau centralisé, qui adopte la technologie au profit de toutes ses parties prenantes. En 2022, elle a de nouveau activement revu et modifié sa stratégie afin d'accélérer les avancées qui aident ses clients et ses conseillers à relever les défis posés par le climat économique actuel. Le lancement du portail numérique MyIrishLife permet de montrer aux clients actuels et nouveaux d'Irish Life que nos produits et services sont les meilleurs sur le marché.

Irish Life continue d'élargir sa gamme de produits de mieux-être, conformément à l'engagement de la compagnie à soutenir ses clients, ses employés et la collectivité dans la gestion de leur bien-être mental, physique et financier. En 2022, Irish Life Health a dépassé 500 000 clients et, en tant que groupe, ses compagnies d'assurance servent maintenant plus de 1,5 million de clients adultes.

Le portefeuille de produits très diversifié de la compagnie, ses canaux de distribution et ses segments de marché cibles l'ont aidée à s'adapter avec succès aux défis économiques qui ont suivi la pandémie et à bien se positionner pour tirer parti des occasions qui devraient se présenter dans l'économie irlandaise en 2023. On peut voir dans le taux de satisfaction élevé de la clientèle et la position actuelle de chef de file d'ILA, qui détient maintenant une part de marché de 38 %, d'autres preuves de la position solide qu'occupe Irish Life.

Allemagne

Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de sa part de marché et de l'actif géré se poursuivra à mesure que l'économie allemande se redressera en 2023. La compagnie s'est positionnée de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits en unités de compte grâce à des investissements accrus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

La compagnie mettra l'accent sur le canal de distribution intermédiaire indépendant, et elle dispose d'une solide plateforme de technologies de distribution en Allemagne qui lui confère une souplesse considérable en matière de service.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Profil

Réassurance

L'unité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie, de filiales de la Canada Vie et d'une filiale d'Empower. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

Aperçu du marché

Produits et services

Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
• 4^e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ • Premier réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ • Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen • Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe • Occupe le huitième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis selon la part de marché¹ • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes	Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de gestion du capital et des risques Réassurance couvrant le risque de longévité • Swaps de longévité • Solutions de gestion du capital Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution • Excédent de pertes et quote-part Réassurance IARD • Rétrocession relative aux catastrophes • Solutions de gestion du capital Réassurance financée • Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

¹ Au 31 décembre 2021.

Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en octobre 2021, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Faits nouveaux en 2022

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2022, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, notamment en Asie, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques. La compagnie a suivi de près les répercussions de l'ouragan Ian, qui a causé un nombre élevé de pertes assurées. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net de la compagnie comprend une provision de 128 M\$ après impôt liée principalement aux sinistres estimés, déduction faite des primes de remise en vigueur relativement à ces garanties. L'estimation de perte de la compagnie est fondée sur l'information actuellement disponible et sur l'exercice du jugement, et elle pourrait être modifiée à mesure que de l'information additionnelle est accessible.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹					
Réassurance	190 \$	3 \$	147 \$	540 \$	552 \$
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	(3)	(2)	(2)	(8)	(5)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	187 \$	1 \$	145 \$	532 \$	547 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	10	119	(12)	129	(15)
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	14	(5)	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	211 \$	115 \$	133 \$	662 \$	532 \$
Total des primes, montant net					
Réassurance	8 446 \$	7 205 \$	7 216 \$	31 711 \$	29 514 \$
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	6	6	6	20	19
Total des primes, montant net	8 452 \$	7 211 \$	7 222 \$	31 731 \$	29 533 \$
Total de l'actif ³	16 346 \$	15 265 \$	17 396 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 78 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 211 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 42 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 187 M\$, principalement en raison de la forte croissance des nouvelles affaires, des résultats favorables au chapitre de la longévité et de l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 24 M\$, comparativement à un montant négatif de 12 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de l'apport favorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la diminution des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté de 130 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 662 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 532 M\$, en baisse de 15 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une provision nette de 128 M\$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian comptabilisée au troisième trimestre de 2022, contrebalancées en grande partie par la croissance des activités, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la longévité et l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent également une provision de 61 M\$ relative aux événements météorologiques d'envergure.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 145 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à un montant positif de 130 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Total des primes, montant net

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Le montant net du total des primes au quatrième trimestre de 2022 a augmenté de 1,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,5 G\$, principalement en raison des nouvelles affaires au cours de la période considérée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant net du total des primes a augmenté de 2,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 31,7 G\$, en raison essentiellement du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide et demeurera une priorité en 2023.

À l'échelle internationale, la Canada Vie a continué de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce à ses solutions de réassurance, et la compagnie a réalisé un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2023.

D'importants ouragans et inondations ont sévi en 2022, pour la sixième année consécutive. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2023 continueront d'augmenter. La capacité en matière de titres liés à une assurance a diminué en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 à 2022, ainsi que d'une appétence moindre à ces risques. En outre, en 2023, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

Résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Au quatrième trimestre de 2022, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 14 M\$, comparativement à une perte nette de 6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de charges de rémunération variable, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des produits nets tirés des placements. Il n'y avait aucune différence entre la perte nette et la perte fondamentale pour le quatrième trimestre de 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 3 M\$, comparativement à une perte nette de 66 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 3 M\$, en baisse de 5 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements et de la baisse des charges d'exploitation. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont établis à néant, comparativement à un montant négatif de 58 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une provision comptabilisée à l'exercice précédent pour les paiements relativement à l'acquisition de la Canada Vie par la compagnie en 2003.

Gestion des risques

Aperçu

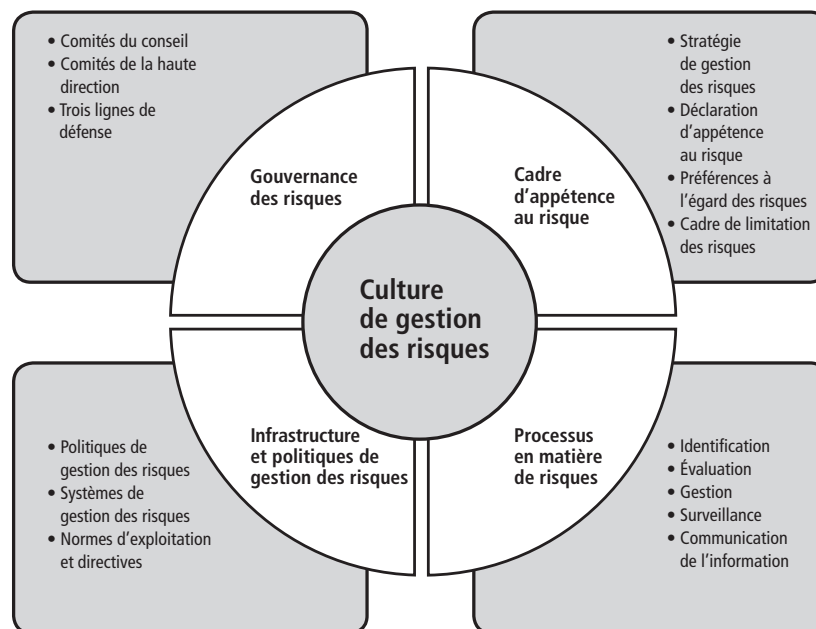
La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- aviser le conseil de tout fait nouveau qui pourrait modifier de façon significative le profil de risque;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;

Rapport de gestion

- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement, et évaluer l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités, au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année. Le comité des ressources humaines se réunit également avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance – Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours appartient aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : les composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements de limites et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

Notre principal objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont entièrement responsables de toutes les décisions relatives à la prise de risques. La fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace d'une gestion des risques indépendante et elle représente la deuxième ligne de défense. Quant à la troisième ligne de défense, elle est assurée par l'audit interne, qui fournit l'assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite du personnel et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux, le cas échéant.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les gérer convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative, activité ou changement lié à l'entreprise, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

Risques de marché et de liquidité

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a établi un cadre au moyen des programmes de couverture dynamique associés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur certains produits du fonds général assortis de prestations garanties, en raison des pertes associées à la cession anticipée de titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

Une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés selon qu'il s'agit d'une couverture au niveau des produits, d'une couverture tactique du portefeuille ou d'une macro-couverture. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macrocouverture mise en place afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités d'Empower et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein des secteurs Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Rapport de gestion

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux de change, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 46 M\$, de 30 M\$ et de 34 M\$, respectivement, en 2022.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents¹ comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 499 M\$, 218 M\$ et 93 M\$, respectivement, au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidités¹

	31 décembre	
	2022	2021
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	11 418 \$	9 791 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	29 545	35 331
Obligations de sociétés ²	58 729	50 491
Actions	11 380	12 424
Prêts hypothécaires	3 136	3 406
	102 790 \$	101 652 \$
Total	114 208 \$	111 443 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2022	2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables^{1,3}		
Valeur de marché	66 329 \$	48 767 \$
Valeur comptable	79 228	54 232
Total	145 557 \$	102 999 \$

1 Les montants présentés ne tiennent pas compte des actifs non liquides et donnés en garantie. Se reporter à la rubrique Liquidités et gestion et suffisance du capital pour plus de détails au sujet de la composition de ces mesures.

2 Comprend les obligations à court terme et les obligations à long terme négociées sur les marchés publics assorties d'une notation BBB ou supérieure.

3 Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 114,2 G\$, ou 0,8 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Environ 35 % (environ 48 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 30 % (24 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des ajustements de la juste valeur sous certaines conditions.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

1 Les profits (pertes) de change latents incluent l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger.

Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie (unité Réassurance) et pourraient entraîner un risque de crédit lié aux contreparties. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est associé à l'offre des produits de base et est accepté en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténué au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. La responsabilité finale de gérer le risque d'assurance appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales plus élevées puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects. Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a établi des processus afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle de l'ensemble des principaux processus et services, et de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque opérationnel. La responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel, ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel en vue de fournir une surveillance du risque opérationnel qui comprend la réalisation d'examen, la présentation d'information et la surveillance à l'égard des risques, ainsi que la formulation de recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques de gestion des risques et de l'atténuation des risques opérationnels. Chaque secteur a mis sur pied des comités de supervision et des comités d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, au regroupement des données sur les risques et à la présentation des risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La résilience opérationnelle résulte de la capacité d'intégrer les capacités, les processus et les systèmes afin de réussir la mise en œuvre des activités critiques en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations, qui peuvent être simultanées, se produiront.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude additionnelle plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et atténuer le risque lié aux technologies et de mieux communiquer l'information connexe. Toutefois, ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Risque lié aux processus et à l'infrastructure

Le risque lié aux processus et à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défaillants qui doivent fournir des produits et des services et faire croître la valeur pour les actionnaires, ou du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique. Ces processus portent sur la gestion du changement, le regroupement et la présentation des données, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement des transactions, de la gouvernance, des communications ou de la gestion générale des processus.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité.

L'un des processus concerne le risque lié aux modèles et à l'utilisation de modèles. En effet, la compagnie utilise des modèles dans de nombreuses fonctions et processus qui soutiennent les décisions d'affaires et la présentation de l'information. Le risque lié aux modèles a trait aux conséquences défavorables potentielles résultant de décisions fondées sur des modèles incorrects ou sur des données et des rapports issus de modèles mal utilisés. Des processus solides sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles, tel qu'il est indiqué dans la norme de validation et de gestion du risque lié aux modèles.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, en raison des pressions financières accrues qui pourraient motiver et permettre de rationaliser les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a établi un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude, dans laquelle sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, ainsi que la norme opérationnelle de gestion du risque de fraude connexe, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude soulignent l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser le maintien d'une solide culture de sensibilisation au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs et aux activités d'atténuation des risques (p. ex., des évaluations des risques, des contrôles diligents, etc.) pour assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque lié à la conduite

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle systématise les politiques, les cadres, les formations du personnel et la présentation de l'information par la haute direction;
- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle et de la vulnérabilité des clients;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex., le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes.

Gestion du risque stratégique

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, et il est appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices pour les première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités, l'harmonisation des ressources avec les exigences relatives à l'exécution de la stratégie, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies ou les initiatives connexes. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion du risque stratégique.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, d'un processus décisionnel fondé sur la valeur, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

La compagnie identifie et gère le risque stratégique qui découle des stratégies nouvelles et existantes, des initiatives stratégiques et de tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence stratégique importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque de la compagnie est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et réguliers.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

La dynamique et les attitudes à l'égard des questions sociétales continuent d'évoluer. Des facteurs tels que la diversité et l'inclusion ainsi que les changements climatiques constituent maintenant une priorité du programme stratégique de la compagnie. Les événements sociétaux, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, à l'entrée en vigueur d'une réglementation ou aux coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit et d'assurance) et sur les risques non financiers (le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque. Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie adopte une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

Le Conseil de stabilité financière (CSF) a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) afin d'élaborer des recommandations en matière d'information sur les changements climatiques qui pourraient encourager la prise de décisions plus éclairées en matière d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance et permettre une meilleure compréhension des actifs liés au carbone dans le secteur financier et de l'exposition du système financier aux risques climatiques. La compagnie appuie officiellement les recommandations du GIFCC. La compagnie participe également activement au projet parrainé par l'ONU « Capital as a Force for Good » et est membre du Conseil d'action en matière de finance durable du Canada.

La compagnie a publié sur son site Web ses informations annuelles à fournir au CDP (auparavant le Carbon Disclosure Project), lesquelles sont conformes aux recommandations du GIFCC. Dans son rapport au CDP, la compagnie a démontré son engagement à l'égard de la durabilité de ses activités, de ses pratiques de gestion des risques et de l'évaluation de l'exposition de son portefeuille de placements à un large éventail de risques et d'occasions liés au climat. Les réponses de la compagnie au questionnaire annuel sur les changements climatiques du CDP décrivent l'engagement de celle-ci à comprendre les répercussions potentielles que les changements climatiques peuvent avoir sur ses activités et que ses activités peuvent avoir sur l'environnement, et son engagement à s'y attaquer.

L'objectif de la compagnie est d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 en ce qui a trait à ses activités et à ses investissements. La compagnie continue de travailler à l'établissement de cibles intermédiaires fondées sur la science. De plus, la compagnie est en voie d'accroître à 50 % la représentation des femmes au sein de la direction dans l'ensemble de ses secteurs d'ici 2030, et elle s'efforce d'atténuer la sous-représentation des minorités pour que celles-ci représentent 25 % de la direction d'ici 2030.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie, d'Empower et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

Régulièrement, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. De tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations liées aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents des transactions potentielles sont réalisés et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, les secteurs opérationnels s'assurent que les systèmes et les processus sont appropriés pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée, et une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités. Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Ces sensibilités à l'égard du bénéfice représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2022	2021
Mortalité – augmentation de 2 %	(247) \$	(276) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(522) \$	(722) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(253) \$	(262) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	79 \$	197 \$
Baisse de 1 %	(290) \$	(555) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	37 \$	21 \$
Hausse de 10 %	27 \$	13 \$
Baisse de 10 %	(28) \$	(19) \$
Baisse de 20 %	(146) \$	(66) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	52 \$	79 \$
Hausse de 5 %	26 \$	39 \$
Baisse de 5 %	(70) \$	(30) \$
Baisse de 10 %	(236) \$	(112) \$
Modifications des hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	525 \$	567 \$
Baisse de 1 %	(620) \$	(649) \$
Charges – augmentation de 5 %	(193) \$	(207) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(945) \$	(1 002) \$

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précède dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2022.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, en cas de dépréciation, la réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés des placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires désignés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires désignés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique, Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques, représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9. Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par un recul d'environ 247 M\$ du bénéfice net.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par un recul d'environ 522 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 253 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. En fonction de leur ampleur dans les différentes régions et pour les différentes durées concernées, les fluctuations réelles des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence différente sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt au Canada pourrait entraîner une augmentation de la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, et une diminution du bénéfice net. Toutefois, cette incidence ne devrait pas être significative.

Les paragraphes ci-dessous présentent l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 92 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 79 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 386 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 290 M\$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des reculs importants des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des reculs des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Les situations suivantes montrent l'incidence prévue d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 31 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 27 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 31 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 28 M\$.
- Une remontée de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 43 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 37 M\$.
- Une baisse de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 180 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 146 M\$.

Les situations suivantes montrent les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- Une remontée de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 32 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 26 M\$.
- Une baisse de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 90 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 70 M\$.

- Une remontée de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 63 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 52 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 302 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 236 M\$.

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après le recul des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 676 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 525 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 806 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 620 M\$.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2022.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 193 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 945 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	2,2 %	3,1 %	2,5 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,3 %	2,8 %	3,0 %	2,6 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,0 %	–	–
Augmentations futures des rentes ¹	1,7 %	1,2 %	–	–
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	–	–
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies ¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2022	2021	2022	2021
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(733) \$	(1 199) \$	926 \$	1 568 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	299	(156)	(269)
Incidence de la variation du taux d'inflation	340	578	(299)	(507)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14 \$	24 \$	(12) \$	(21) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(36)	25	44

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 293 M\$ (299 M\$ en 2021) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M\$ (19 M\$ en 2021) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2022, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 296 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2022 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2022 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

IFRS 17 a remplacé IFRS 4, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, la compagnie compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Au minimum, chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé dans les groupes suivants :
 - les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale;
 - les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite;
 - les autres contrats du portefeuille.
- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Modèle d'évaluation général (MEG)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Selon ce modèle, la compagnie évaluera, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :

- des flux de trésorerie d'exécution (FTE) – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex. à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants; et
- de la marge sur services contractuels (MSC) – le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

À la fin de chaque période, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, la compagnie n'est pas tenue de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de la compagnie dans le portefeuille d'éléments (p. ex. les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission, ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, la compagnie mettra en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les FTE évalués à cette date.

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti;
- les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité, qui n'aura pas d'incidence significative sur la compagnie.

Les informations fournies actuellement sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie (note 6 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022) constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la compagnie est le 1^{er} janvier 2023, et la compagnie prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la compagnie évalue actuellement.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 16,4 G\$, du total du passif de 13,0 G\$ et du total des capitaux propres d'environ 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs dans le bilan de transition découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont trait aux variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions en réassurance, qui s'expliquent principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 6,3 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,3 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.

Le total des capitaux propres devrait diminuer d'environ 3,4 G\$, soit de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 3,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de l'actionnaire.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera achevée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La compagnie prévoit être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement au premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 1, Présentation des états financiers	En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , intitulées <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i> . Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs	En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i> , intitulées <i>Definition of Accounting Estimates</i> . Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 12, Impôts sur le résultat	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i> , intitulées <i>Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction</i> . Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IFRS 16 – Contrats de location	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications apportées à IFRS 16, <i>Contrats de location</i> , intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i> . Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants :

- l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction;
- l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues; et
- certains éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts de restructuration, les coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	892 \$	688 \$	825 \$	3 219 \$	3 260 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	49 \$	24 \$	28 \$	88 \$	148 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	44	(5)	41	(14)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	46	(54)	22	(41)	35
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	9	(2)	8	(11)
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(5)	16	(76)	(68)	(207)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	4	2	19	18
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(43)	(58)	(21)	(178)	(90)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	15	6	47	24
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	55	—	—	55	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	—	—	29	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	—	—	(14)	—	(14)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	102 \$	(72) \$	(61) \$	(144) \$	(128) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	32	72	1	144	(4)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 026 \$	688 \$	765 \$	3 219 \$	3 128 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	295 \$	283 \$	317 \$	1 146 \$	1 220 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	1 \$	(164) \$	(18) \$	(161) \$	(58) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	44	5	44	15
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	(2)	(4)	4	4	13
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	(1)	(1)	(3)
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	55	—	—	55	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	—	—	29	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	380 \$	160 \$	307 \$	1 116 \$	1 187 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	185 \$	204 \$	156 \$	652 \$	671 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	— \$	— \$	2 \$	— \$	7 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(1)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	12	(28)	(1)	(40)	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	6	—	8	—
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(43)	(58)	(21)	(178)	(90)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	15	6	47	24
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	21	(52)	(48)	(115)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	4	2	19	8
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	162 \$	164 \$	92 \$	460 \$	499 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	239 \$	200 \$	213 \$	892 \$	830 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	38 \$	77 \$	59 \$	128 \$	219 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	(8)	(13)	(11)	(33)
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	21	(17)	19	(7)	27
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	2	(1)	2	(8)
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(5)	(5)	(24)	(20)	(24)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	—
Incidence des modifications des lois fiscales	—	—	—	—	(21)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	—	—	(14)	—	(14)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	287 \$	249 \$	239 \$	984 \$	976 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental	187 \$	1 \$	145 \$	532 \$	547 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	10 \$	111 \$	(15) \$	121 \$	(20) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	8	3	8	5
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	15	(5)	—	2	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	—	—	(1)	—
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	211 \$	115 \$	133 \$	662 \$	532 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(14) \$	– \$	(6) \$	(3) \$	(8) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	– \$	– \$	– \$	– \$	(68) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	10
Bénéfice net (perte nette) – détenteur d'actions ordinaires	(14) \$	– \$	(6) \$	(3) \$	(66) \$

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Total des primes, montant net	8 544 \$	13 921 \$	12 989 \$	52 821 \$	52 813 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) ¹	13 775	11 723	8 337	40 618	29 657
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	2 684	2 637	4 556	10 953	11 108
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	19 162	15 984	21 772	69 787	75 225
Total des primes et dépôts	44 165 \$	44 265 \$	47 654 \$	174 179 \$	168 803 \$

¹ Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Total de l'actif selon les états financiers	701 455 \$	672 764 \$	630 488 \$
Autres actifs gérés	331 734	319 141	377 155
Total de l'actif géré	1 033 189 \$	991 905 \$	1 007 643 \$
Autres actifs administrés ¹	1 464 523	1 392 368	1 283 949
Total de l'actif administré ¹	2 497 712 \$	2 384 273 \$	2 291 592 \$

¹ Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Exploitation canadienne

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré ¹			
Actifs des fonds distincts	93 816 \$	89 892 \$	101 537 \$
Autres actifs gérés	4 057	3 964	5 742
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés ¹	23 975	23 143	27 340
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré ¹	121 848 \$	116 999 \$	134 619 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	101 266 \$	99 304 \$	102 445 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 369	2 362	2 275
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	195 082 \$	189 196 \$	203 982 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	4 057	3 964	5 742
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne ¹	26 344	25 505	29 615
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne ¹	225 483 \$	218 665 \$	239 339 \$

¹ Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

Exploitation américaine

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Services financiers			
Autres actifs gérés – Personal Capital	31 171 \$	28 371 \$	29 231 \$
Actif administré – Empower			
Compte général	99 839	102 856	47 408
Fonds distincts	159 901	156 492	109 450
Autres actifs gérés	53 482	50 544	53 413
Autres actifs administrés	1 426 834	1 356 223	1 241 974
Actif administré – Empower	1 740 056 \$	1 666 115 \$	1 452 245 \$
Autres actifs gérés – Putnam	222 363 \$	217 679 \$	257 216 \$
Total partiel	1 993 590 \$	1 912 165 \$	1 738 692 \$
Ajouter : ajustement au titre de la consolidation des autres actifs gérés	(29 878) \$	(28 166) \$	(28 927) \$
Ajouter : autres actifs du bilan	51 013	43 672	51 353
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	310 753 \$	303 020 \$	208 211 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	277 138	268 428	310 933
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 426 834	1 356 223	1 241 974
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 014 725 \$	1 927 671 \$	1 761 118 \$

Exploitation européenne

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	127 807 \$	116 788 \$	138 963 \$
Autres actifs gérés	50 539	46 749	60 480
Autres actifs administrés	11 345	10 640	12 360
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	189 691 \$	174 177 \$	211 803 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	51 467 \$	48 495 \$	61 936 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	179 274 \$	165 283 \$	200 899 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	50 539	46 749	60 480
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	11 345	10 640	12 360
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	241 158 \$	222 672 \$	273 739 \$

Bénéfice net (perte nette) des activités principales

Pour son unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam), la compagnie présente le bénéfice net (la perte nette) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité d'exploitation. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)					
Honoraires et produits nets tirés des placements	220 \$	200 \$	254 \$	853 \$	990 \$
Déduire : charges	218	214	225	873	890
Bénéfice des activités principales	2 \$	(14) \$	29 \$	(20) \$	100 \$
Déduire : impôt sur le résultat	1	(1)	9	(2)	26
Bénéfice net (perte nette) des activités principales	1 \$	(13) \$	20 \$	(18) \$	74 \$
Bénéfice net (perte nette) des activités secondaires	(21)	(4)	15	(32)	2
Bénéfice net (perte nette)	(20) \$	(17) \$	35 \$	(50) \$	76 \$
Bénéfice net (perte nette) (en dollars canadiens)	(27) \$	(22) \$	43 \$	(66) \$	95 \$

1 Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Marge des activités principales (avant impôt)** – Cette mesure concerne l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et son calcul correspond au bénéfice des activités principales divisé par les honoraires et les produits nets tirés des placements.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d'imposition effectif pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Glossaire

- **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction** – Conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF intitulée *Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie)*, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction correspond à l'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des hypothèses et des méthodes actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs. Dans la présentation des sources de bénéfices, les mesures prises par la direction comprennent le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises, ainsi que les coûts de transaction liés aux acquisitions. Le rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) présente le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises et les coûts de transaction liés aux acquisitions séparément de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Périodes closes les	31 déc.	
	2022	2021
Dollar américain	1,36	1,26
Livre sterling	1,59	1,70
Euro	1,39	1,44

- **Incidences liées aux marchés sur les passifs** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de l'unité Services financiers de l'exploitation américaine et de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam), la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties)** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour Putnam, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux fonds communs de placement et aux comptes institutionnels.

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2022	2021	2020
Total des produits	44 662 \$	64 417 \$	60 583 \$
Bénéfice – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice net	3,219	3,128	2,943
Bénéfice fondamental ¹	3,219	3,260	2,669
Bénéfice net par action ordinaire			
De base – bénéfice net	3,455	3,365	3,173
Dilué – bénéfice net	3,452	3,360	3,172
De base – bénéfice fondamental ²	3,455	3,507	2,878
Dilué – bénéfice fondamental ²	3,452	3,502	2,877
Total de l’actif administré			
Total de l’actif	701 455 \$	630 488 \$	600 490 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ³	331 734	377 155	350 943
Total de l’actif géré ¹	1 033 189	1 007 643	951 433
Autres actifs administrés ^{3,4}	1 464 523	1 283 949	1 034 096
Total de l’actif administré ^{1,4}	2 497 712 \$	2 291 592 \$	1 985 529 \$
Total du passif	669 137 \$	600 005 \$	573 475 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F ⁵	—	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁶	0,437252	0,437252	0,544000
Actions privilégiées de premier rang, série O ⁷	—	—	0,556412
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y ⁸	1,1250	0,2589	—
Actions ordinaires	1,960	1,804	1,752

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

3 Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

4 Les chiffres comparatifs pour 2021 et 2020 ont été retraités afin d’inclure l’actif administré du Groupe Financier Horizons et d’Excel gestion privée au sein de l’exploitation canadienne.

5 Le 31 décembre 2021, Lifeco a racheté la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ par action, plus un montant correspondant aux dividendes déclarés et impayés, moins les impôts qui doivent être déduits et prélevés par Lifeco.

6 Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s’applique jusqu’au 30 décembre 2025.

7 Ce taux de dividende variable est rajusté chaque trimestre pour correspondre au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois majoré de 1,30 %. Le 31 décembre 2020, toutes les actions de série O en circulation ont été automatiquement converties en actions de série N à raison de une action pour une.

8 Le 8 octobre 2021, la compagnie a émis 8 000 000 d’actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette émission.

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	14 072 \$	12 372 \$	9 188 \$	9 030 \$	18 122 \$	17 432 \$	17 955 \$	10 908 \$
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice fondamental								
Total ²	892 \$	688 \$	830 \$	809 \$	825 \$	870 \$	826 \$	739 \$
De base – par action ¹	0,957	0,738	0,893	0,869	0,887	0,934	0,889	0,796
Dilué – par action ¹	0,956	0,738	0,892	0,868	0,885	0,932	0,888	0,796
Bénéfice net								
Total	1 026 \$	688 \$	735 \$	770 \$	765 \$	872 \$	784 \$	707 \$
De base – par action	1,101	0,738	0,789	0,827	0,822	0,938	0,844	0,762
Dilué – par action	1,100	0,738	0,788	0,825	0,820	0,936	0,842	0,761

1 Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

2 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Les éléments suivants ont été exclus du bénéfice fondamental pour chaque trimestre.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	49 \$	24 \$	24 \$	(9) \$	28 \$	74 \$	42 \$	4 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	44	(3)	–	(5)	(5)	(5)	1
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	46	(54)	(19)	(14)	22	52	(14)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	9	4	3	(2)	(5)	(5)	1
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(5)	16	(71)	(8)	(76)	(104)	(25)	(2)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	4	14	1	2	14	1	1
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(43)	(58)	(60)	(17)	(21)	(32)	(21)	(16)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	15	16	5	6	8	6	4
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises (avant impôt)	–	–	–	–	(14)	–	–	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	–	–	–	–
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	55	–	–	–	–	–	–	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	–	–	–	–	–	(21)	–
Total après impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	134 \$	– \$	(95) \$	(39) \$	(60) \$	2 \$	(42) \$	(32) \$

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 026 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 765 M\$ il y a un an. Ce montant représente 1,101 \$ par action ordinaire (1,100 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 0,822 \$ par action ordinaire (0,820 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 14 072 M\$ et comprend des primes reçues de 8 544 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 2 176 M\$, une variation à la hausse de 1 373 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 979 M\$.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2022 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control - Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été adapté pour tenir compte du contexte de travail à distance qui a découlé de la pandémie de COVID-19, au besoin, et il a été efficace. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2022 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2022, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires de retraite à service complet de Prudential, que la compagnie a acquises le 1^{er} avril 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les activités de services de retraite acquises de Prudential ont enregistré des produits de 609 M\$, un bénéfice net de 94 M\$ après impôt (bénéfice fondamental de 172 M\$ après impôt, compte non tenu des incidences défavorables liées aux marchés sur les passifs de 9 M\$ et des coûts d'intégration de 19 M\$ après impôt) et un montant de 43 M\$ au titre des autres éléments de perte globale. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022 étaient de 124 967 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022 s'établissaient à 122 339 M\$. Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a terminé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de Prudential et de la répartition du prix d'achat.

Relation avec le groupe de sociétés de power corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés Power Corporation, dont la Société financière IGM Inc. (IGM), société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales. Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Management Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable, un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, Power Sustainable, IGM, Sagard, Portage et les autres membres du groupe de société de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. En 2021, la Canada Vie et IGM ont conclu une convention de résiliation portant sur les services de technologies de l'information partagés dont la responsabilité passera de la Canada Vie à d'autres fournisseurs sur un certain nombre d'années. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 448 actions d'IGM, une société liée contrôlée par Power Corporation, ce qui représente une participation de 3,87 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2022, la compagnie a gagné une quote-part du bénéfice de 30 M\$ et a reçu des dividendes de 21 M\$ relativement à son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers pour ces services. Au cours de l'exercice, la compagnie et ses filiales ont investi des montants additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2022, la compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant de 85 M\$ (105 M\$ en 2021).

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

En 2022, aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis. Aucun prêt important ni aucune garantie importante conclu avec des parties liées n'était en cours au 31 décembre 2022. Aucune provision n'avait été constituée relativement aux montants non recouvrables relatifs à des parties liées au 31 décembre 2022.

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	2022				2021			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Dollar américain								
Bilan	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$	1,27 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,26 \$
Produits et charges	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$	1,26 \$	1,26 \$	1,23 \$	1,27 \$
Livre sterling								
Bilan	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,73 \$
Produits et charges	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$	1,70 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,75 \$
Euro								
Bilan	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,44 \$	1,47 \$	1,47 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,48 \$	1,53 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et d'Empower Annuity Insurance Company of America nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de la compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Le président
et chef de la direction,



Paul Mahon

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



Garry MacNicholas

Toronto (Ontario)
Le 8 février 2023

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2022	2021
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	64 718 \$	57 397 \$
Primes cédées	(11 897)	(4 584)
Total des primes, montant net	52 821	52 813
Produits nets tirés des placements (note 6)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	8 146	6 393
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(23 903)	(2 083)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(15 757)	4 310
Honoraires et autres produits	7 598	7 294
	44 662	64 417
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	58 836	49 355
Montant cédé	(2 888)	(3 544)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	55 948	45 811
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	(24 006)	1 152
Montant cédé	(4 462)	1 891
Total de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	(28 468)	3 043
Participations des titulaires de polices et bonifications	2 184	1 441
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 664	50 295
Commissions	2 675	2 664
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 27)	7 109	6 337
Taxes sur les primes	497	500
Charges financières (note 16)	398	328
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 10)	373	336
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)	178	90
Bénéfice avant impôt	3 768	3 867
Impôt sur le résultat (note 26)	234	304
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	3 534	3 563
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 18)	185	301
Bénéfice net	3 349	3 262
Dividendes sur actions privilégiées (note 20)	130	134
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 219 \$	3 128 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 20)		
De base	3,455 \$	3,365 \$
Dilué	3,452 \$	3,360 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2022	2021
Bénéfice net	3 349 \$	3 262 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	497	(391)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	88	117
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	28	(12)
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(986)	(131)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	186	35
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	44	(28)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(7)	3
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(45)	60
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	(16)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	—	(48)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	—	13
Participations ne donnant pas le contrôle	260	107
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(73)	(30)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	4	(321)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	505	705
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(130)	(190)
Participations ne donnant pas le contrôle	(41)	(67)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	18
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	345	466
Total des autres éléments de bénéfice global	349	145
Bénéfice global	3 698 \$	3 407 \$

Bilans consolidés

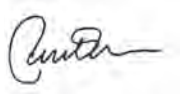
(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2022	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 6)	159 587	140 612
Prêts hypothécaires (note 6)	39 529	28 852
Actions (note 6)	14 268	14 183
Immeubles de placement (note 6)	8 344	7 763
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 319
	237 838	205 804
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 7)	15 186	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 13)	25 018	21 138
Goodwill (note 10)	10 604	9 081
Immobilisations incorporelles (note 10)	6 209	5 514
Instruments financiers dérivés (note 28)	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 11)	724	736
Immobilisations corporelles (note 11)	399	422
Autres actifs (note 12)	6 798	4 522
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 980	6 366
Impôt exigible	336	268
Actifs d'impôt différé (note 26)	1 152	1 057
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	387 897	357 419
Total de l'actif	701 455 \$	630 488 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 13)	233 888 \$	208 378 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 13)	13 810	12 455
Débtentures et autres instruments d'emprunt (note 15)	10 509	8 804
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	8 247	1 542
Instruments financiers dérivés (note 28)	1 639	1 030
Créditeurs	3 194	3 032
Autres passifs (note 17)	8 794	6 063
Impôt exigible	150	193
Passifs d'impôt différé (note 26)	1 009	1 089
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	387 897	357 419
Total du passif	669 137	600 005
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 18)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	3 156	3 138
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	152	129
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 19)		
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720
Actions ordinaires	5 791	5 748
Surplus cumulé	17 809	16 424
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 24)	981	632
Surplus d'apport	209	192
Total des capitaux propres	32 318	30 483
Total du passif et des capitaux propres	701 455 \$	630 488 \$

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2022					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Bénéfice net	—	—	3 349	—	185	3 534
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	349	(157)	192
	9 968	192	19 773	981	3 295	34 209
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 826)	—	—	(1 826)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	43	(54)	—	—	50	39
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	67	—	—	—	67
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(66)	(66)
Comptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	15	15
Cession d'une participation dans une filiale	—	—	8	—	6	14
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	4	—	—	(4)	—
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(4)	—	—	(4)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(12)	—	12	—
Solde à la fin de l'exercice	10 011 \$	209 \$	17 809 \$	981 \$	3 308 \$	32 318 \$

	31 décembre 2021					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	8 365 \$	186 \$	14 990 \$	487 \$	2 987 \$	27 015 \$
Bénéfice net	—	—	3 262	—	301	3 563
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	145	(28)	117
	8 365	186	18 252	632	3 260	30 695
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	—	—	(134)	—	—	(134)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 677)	—	—	(1 677)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	97	(59)	—	—	46	84
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	63	—	—	—	63
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(38)	(38)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	2	—	—	(2)	—
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	1 500	—	—	—	—	1 500
Frais d'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	—	—	(13)	—	—	(13)
Émission d'actions privilégiées (note 19)	200	—	—	—	—	200
Rachat d'actions privilégiées	(194)	—	—	—	—	(194)
Frais d'émission d'actions (note 19)	—	—	(3)	—	—	(3)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(1)	—	1	—
Solde à la fin de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 768 \$	3 867 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(348)	(351)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(23 273)	1 819
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	(294)	845
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	(294)	(84)
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	3 830	1 915
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	23 903	2 083
Autres	(245)	279
	7 047	10 373
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 19)	43	97
Émission d'actions privilégiées (note 19)	—	200
Rachat d'actions privilégiées (note 19)	—	(194)
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	—	1 500
Frais d'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (note 19)	—	(13)
Émission de titres d'emprunt libellés en euros (note 15)	691	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales ¹	1 096	63
Diminution de la marge de crédit de filiales ¹	(495)	(827)
(Augmentation) diminution des débentures et autres instruments d'emprunt	5	(4)
Frais d'émission d'actions (note 19)	—	(3)
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	(4)	—
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 826)	(1 677)
Dividendes sur actions privilégiées versés (note 20)	(130)	(134)
	(620)	(992)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	27 036	27 288
Encaissements sur prêts hypothécaires	3 080	3 276
Ventes d'actions	4 278	6 286
Ventes d'immeubles de placement	55	40
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(171)	64
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(2 155)	(380)
Placement dans des obligations	(26 810)	(35 169)
Placement dans des prêts hypothécaires	(5 635)	(4 574)
Placement dans des actions	(4 461)	(7 073)
Placement dans des immeubles de placement	(710)	(970)
	(5 493)	(11 212)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	(40)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(1 871)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	7 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 290 \$	6 075 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	5 833 \$	4 965 \$
Intérêts versés	408	348
Dividendes reçus	403	382

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, anciennement Great-West Life & Annuity Insurance Company) et Putnam Investments, LLC (Putnam). Avec prise d'effet le 1^{er} août 2022, Great-West Life & Annuity Insurance Company a changé sa dénomination sociale pour Empower Annuity Insurance Company of America.

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 8 février 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Incidence de la COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel la compagnie exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et fiscales connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils en 2022, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et des sanctions et répercussions économiques qui en ont découlé. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels du conflit, y compris les incidences financières, l'augmentation des risques liés à l'informatique et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement, du change et de l'inflation à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. En plus d'effectuer ses propres évaluations du crédit, la compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu des changements rapides qui s'opèrent sur le marché, les notations des tiers peuvent accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel.

La juste valeur des placements de portefeuille (note 6), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles (note 10), l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 13) et la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé (note 26) reflètent le jugement de la direction.

En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).
- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 9).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 10).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 10).
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de manière linéaire sur la durée de la police (notes 12 et 17).
- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 13).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement important ainsi que des estimations importantes. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 23).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 26).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 26).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 29).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 31).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme lorsqu'elle doit déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement, comme le détermine la direction.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances, des placements mis en équivalence ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. La compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé ou pour lesquels la juste valeur peut être évaluée de façon fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Les prêts hypothécaires rechargeables sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme disponibles à la vente. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements, dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la compagnie exerce une influence notable, mais dont elle n'a pas le contrôle, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Parmi ces placements figure le placement de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la compagnie.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées et désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Obligations et prêts hypothécaires – Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, en cas de dépréciation, toute réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2x).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

h) Instruments financiers dérivés

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 28 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière semblable à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états consolidés du résultat net. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

j) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

k) Avances consenties aux titulaires de polices

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances et évaluées au coût amorti. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

l) Contrats de réassurance

Dans le cours normal des activités, la compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des comptes de correction de valeur sont constitués à l'égard des montants liés aux contrats de réassurance jugés irrécouvrables.

Les contrats de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du contrat de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

m) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de contrats de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de contrats de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. Lorsque la compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. Se reporter à la note 7 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

n) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

o) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

p) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

q) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

r) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

s) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Classement des contrats

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 13 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 8 pour une analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Mesure

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires désignés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires désignés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

t) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

u) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

v) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

w) Conventions de rachat

La compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

x) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 23). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

y) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont passés en charges dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

z) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 22). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les droits des unités émises aux administrateurs aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. Les droits des unités émises à certains employés aux termes de ces régimes sont principalement acquis sur une période de trois ans. La compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

Certains employés de la compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

La compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

aa) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation sont exercées.

ab) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, du taux d'emprunt marginal du preneur. En règle générale, la compagnie utilise le taux d'emprunt marginal du preneur comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

ac) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation canadienne, Exploitation américaine, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale de Lifeco. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. Empower (services financiers) et Putnam (gestion d'actifs) sont incluses dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance est présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

ad) Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes importantes qui seront adoptées le 1^{er} janvier 2023.

IFRS 17, Contrats d'assurance (IFRS 17), et IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

IFRS 17 remplacera IFRS 4 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet, aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle a émis. En vertu d'IFRS 17, la compagnie compte prendre les mesures suivantes :

- Identifier les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.
- Comptabiliser séparément des contrats d'assurance les dérivés incorporés, les composants investissements distincts et les biens et services non assurantiels distincts.
- Identifier les portefeuilles de contrats d'assurance, qui sont constitués de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Ces portefeuilles sont ensuite subdivisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la création. Au minimum, chaque portefeuille de contrats d'assurance émis doit être divisé dans les groupes suivants :
 - les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale;
 - les contrats qui, au moment de la comptabilisation initiale, n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite;
 - les autres contrats du portefeuille.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- Appliquer les trois modèles d'évaluation présentés dans IFRS 17, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Modèle d'évaluation général (MEG)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Selon ce modèle, la compagnie évaluera, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :

- a) des flux de trésorerie d'exécution (FTE) – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer (p. ex. à l'égard des primes) et à payer (p. ex., à l'égard des réclamations, des prestations et des charges), y compris les ajustements au titre du calendrier et des risques financiers et non financiers liés à ces montants; et
- b) de la marge sur services contractuels (MSC) – le bénéfice non acquis tiré de la couverture d'assurance, qui est comptabilisé ultérieurement en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis.

À la fin de chaque période, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, et cette dernière pourrait faire l'objet d'ajustements au titre de la capitalisation des intérêts et de certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque l'approche devrait produire un montant de passif similaire à celui produit selon le MEG. En vertu de la MRP, la compagnie n'est pas tenue de calculer et de comptabiliser explicitement la MSC. Le passif correspond plutôt aux primes reçues moins les charges d'acquisition, les produits tirés des primes comptabilisés et les montants transférés en règlement des sinistres survenus.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux FTE plus la MSC. Par la suite, la compagnie recalculera les FTE et la MSC, cette dernière reflétant les changements apportés à la part de la compagnie dans le portefeuille d'éléments (p. ex. les honoraires futurs et les coûts de garantie), ainsi que certains changements apportés aux FTE afférents aux services futurs.

Un groupe de contrats d'assurance émis est considéré comme étant déficitaire lorsque l'évaluation donne lieu à une MSC négative lors de l'émission, ou lors d'une évaluation ultérieure. Dans ce cas, la MSC ne peut devenir négative, et un élément de perte fait alors l'objet d'un suivi.

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est similaire à celle des contrats d'assurance émis, mais comporte les principales différences suivantes : la MSC peut être positive ou négative, et le modèle d'évaluation de la MHV ne peut être utilisé.

Au moment de la transition à IFRS 17, la compagnie mettra en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les FTE évalués à cette date.

De plus, IFRS 9 remplacera IAS 39 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti;
- les corrections de valeur pour pertes de crédit sont fondées sur le modèle des pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle des pertes de crédit attendues, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant équivalant à 12 mois de pertes de crédit attendues au moment de la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit augmente par la suite de façon importante, ou si un actif devient déprécié, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir l'intégralité des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les variations dans la correction de valeur pour pertes requise seront comptabilisées dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité, qui n'aura pas d'incidence significative sur la compagnie.

Les informations fournies actuellement sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie (note 6) constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9.

La date d'application initiale d'IFRS 9 par la compagnie est le 1^{er} janvier 2023, et la compagnie prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. IFRS 9 comprend un choix de méthode comptable visant à conserver les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, que la compagnie évalue actuellement.

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative attendue de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	IFRS 9	IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 \$	– \$	2 041 \$	– \$	– \$	142 653 \$
Prêts hypothécaires	28 852	–	505	–	–	29 357
Actions	14 183	16	26	–	–	14 225
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(20 040)	–	697	350	48 684
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	–	–	–	–	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	357 419
Total de l'actif	630 488 \$	(20 024) \$	2 572 \$	697 \$	350 \$	614 083 \$
Passif						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 378 \$	(58 904) \$	– \$	6 812 \$	– \$	156 286 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	12 455	41 210	–	–	–	53 665
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 815)	–	–	(325)	9 586
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	–	–	–	–	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	–	–	–	–
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	65 253	–	–	–	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	292 166	–	–	–	292 166
Total du passif	600 005	(19 509)	–	6 812	(325)	586 983
Total des capitaux propres	30 483	(515)	2 572	(6 115)	675	27 100
Total du passif et des capitaux propres	630 488 \$	(20 024) \$	2 572 \$	697 \$	350 \$	614 083 \$

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait se traduire par une réduction globale du total de l'actif d'environ 16,4 G\$, du total du passif de 13,0 G\$ et du total des capitaux propres d'environ 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent principalement des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs, des reclassements de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement et de la présentation distincte des passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les ajustements liés à IFRS 9 se rapportent principalement à un changement de désignation de certains prêts et créances détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les ajustements liés à IFRS 17 ont trait aux variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions en réassurance, qui s'expliquent principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 6,3 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,3 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.

Le total des capitaux propres devrait diminuer d'environ 3,4 G\$, soit de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 3,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de l'actionnaire.

Ces incidences sont fondées sur les évaluations effectuées à ce jour. L'incidence financière exacte des modifications comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pourrait être révisée à la suite de l'analyse plus approfondie qui sera achevée avant la présentation de l'information financière pour les périodes couvrant la date de première application. La compagnie prévoit être en mesure de publier d'autres informations sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 parallèlement au premier rapport trimestriel aux actionnaires pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Norme	Sommaire des autre modifications à venir
IAS 1 – <i>Présentation des états financiers</i>	En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, intitulées <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 8 – <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>, intitulées <i>Definition of Accounting Estimates</i>. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 12 – <i>Impôts sur le résultat</i>	En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, intitulées <i>Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction</i>. Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IFRS 16 – <i>Contrats de location</i>	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications apportées à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, l'évaluation ultérieure faite par le vendeur-preneur de l'obligation locative découlant d'une cession-bail ne doit pas comprendre la comptabilisation du montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Acquisition de Personal Capital Corporation

Le 17 août 2020, Empower a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres de Personal Capital Corporation. À la conclusion de la répartition du prix d'achat, au quatrième trimestre de 2020, une provision de 26 \$ (20 \$ US) liée à la contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation a été comptabilisée, ce qui représente la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait à l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré définis dans la convention de fusion. La provision liée à la contrepartie éventuelle a été augmentée de 101 \$ (80 \$ US) en 2021, pour s'établir à 127 \$ (100 \$ US) au 31 décembre 2021, en raison de la croissance des actifs nets acquis au-delà du montant présumé à la date d'acquisition.

Aux termes de la convention de fusion, la contrepartie éventuelle peut augmenter pour s'établir à un montant de 236 \$ (175 \$ US), sous réserve de l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré, payable à la suite d'évaluations qui auront lieu aux 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle évaluée conformément à la convention de fusion après la finalisation de la répartition du prix d'achat sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs. Au cours du premier trimestre de 2022, la compagnie a effectué son premier paiement de 59 \$ US, en fonction des seuils liés à l'actif géré atteints au 31 décembre 2021.

Au cours du troisième trimestre de 2022, la provision liée à la contrepartie éventuelle restante de 54 \$ (41 \$ US) a été reprise, ce qui s'est traduit par une économie de 54 \$ des charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net, car la croissance courante des actifs nets acquis était inférieure au niveau à partir duquel une contrepartie éventuelle additionnelle serait payable. La juste valeur de la contrepartie éventuelle était de néant au 31 décembre 2022.

b) Acquisition des activités de services de retraite de Prudential

Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition, au moyen d'un achat d'actions et d'une transaction de réassurance, des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La compagnie est responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités, et Prudential conserve son obligation envers les titulaires de contrat pour la partie réassurée. La compagnie a acquis les affaires pour un montant de 4 350 \$ (3 480 \$ US), ce qui comprend une contrepartie d'achat de 2 628 \$ (2 102 \$ US) incluant le prix d'achat de base, la commission de réassurance et les ajustements au fonds de roulement, et un capital requis pour financer les activités de 1 722 \$ (1 378 \$ US).

La transaction a été financée au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 500 \$ (1 193 \$ US) et d'une dette à court terme d'un montant de 823 \$ US, en plus des ressources existantes. Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 \$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. À la date d'acquisition, le montant total de la facilité de 500 \$ US avait été prélevé, de même qu'un montant de 323 \$ US sur une facilité de crédit renouvelable existante, afin de financer une partie de l'acquisition. La facilité de crédit renouvelable existante porte intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. Le 1^{er} juillet 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement de 150 \$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante, puis un versement final de 173 \$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 \$ (500 \$ US) avait été prélevé, alors qu'aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable existante.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a terminé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de Prudential et de la répartition du prix d'achat. La contrepartie d'achat initiale a été rajustée, passant ainsi de 2 744 \$ à 2 628 \$ (2 195 \$ US à 2 102 \$ US).

Le goodwill initial de 1 109 \$ (887 \$ US) présenté dans les états financiers consolidés de la compagnie au 30 juin 2022 a été ajusté pour s'établir à 1 264 \$ (1 011 \$ US). Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés de la compagnie au 30 juin 2022 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, des actifs acquis et des passifs repris. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 450 \$ (360 \$ US) et un amortissement cumulé de 22 \$ (16 \$ US) au 31 décembre 2022. Les autres passifs tiennent également compte d'un contrat de services-conseils en matière de placements assorti de modalités atypiques défavorables repris par la compagnie, dont le montant comptabilisé initialement était de 38 \$ (30 \$ US), dont une tranche de 5 \$ (4 \$ US) a été amortie tout au long de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La compagnie a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles et des passifs relatifs aux contrats d'assurance acquis au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie et les taux d'actualisation. La valeur des immobilisations incorporelles acquises est déterminée en fonction de jugements et d'estimations portant sur les prévisions à l'égard des produits et du bénéfice, ainsi que les taux d'actualisation. Par ailleurs, la valeur des provisions techniques reprises est déterminée en fonction de jugements et d'estimations qui touchent le choix du modèle d'évaluation approprié et les projections des entrées et sorties de trésorerie, qui reposent sur les meilleures estimations des résultats techniques futurs, plus particulièrement du comportement des titulaires de polices, ainsi que les taux d'actualisation. Des ajustements ont également été apportés aux montants provisoires présentés pour les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis et les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts repris, ce qui n'a eu aucune incidence sur la juste valeur des actifs nets acquis.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux passifs repris le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 décembre 2022.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	487 \$
Obligations	36 292
Prêts hypothécaires	8 017
Actions	381
Goodwill	1 264
Immobilisations incorporelles	450
Autres actifs	100
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	276
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	77 700

Total des actifs acquis et du goodwill

124 967 \$

Passifs repris

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	43 550 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	690
Créditeurs	11
Autres passifs	388
Contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	77 700

Total des passifs repris

122 339 \$

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 décembre 2022.

Goodwill présenté antérieurement, au 30 juin 2022

1 109 \$

Évaluation finale des immobilisations incorporelles

285

Ajustements de la contrepartie d'achat

(116)

Autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation

(14)

Goodwill présenté au 31 décembre 2022

1 264 \$

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiables individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relatif sur le bénéfice. Le goodwill est déductible à des fins fiscales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a engagé des charges d'acquisition de 102 \$ (79 \$ US), lesquelles sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Prudential a fourni un apport de 609 \$ (525 \$ US) aux produits, de 94 \$ (70 \$ US) au bénéfice net et a entraîné des pertes de 43 \$ (34 \$ US) au titre des autres éléments de perte globale. Ces montants sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Étant donné que Prudential avait un mode de présentation de l'information financière différent de celui de la compagnie, les données sur les produits et le bénéfice pro forma complémentaires de l'entité regroupée, en supposant que la date d'acquisition liée au regroupement d'entreprises était la même que la date d'ouverture de la période annuelle de présentation de l'information financière, n'ont pas été incluses.

c) Acquisition d'Ark Life Assurance Company

Le 1^{er} novembre 2021, Irish Life Group Limited (Irish Life), une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a conclu l'acquisition d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life) auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 332 \$ (230 €). Ark Life, qui n'accepte plus d'affaires nouvelles, administre un éventail de régimes de retraite, d'épargne et de protection pour le compte de ses clients du marché irlandais.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis d'Ark Life et de la répartition du prix d'achat.

Le goodwill initial de 21 \$ (15 €) présenté dans les états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2021 a été ajusté à la conclusion de la répartition du prix d'achat. Un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat de 20 \$ (14 €) a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat en tant que produits nets tirés des placements réguliers, et il n'est pas imposable. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2021 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et des passifs repris. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 48 \$ (34 €), pour lesquels le cumul de l'amortissement se chiffre à 4 \$ (3 €) au 31 décembre 2022.

Les informations comparatives dans les états financiers consolidés de la compagnie n'ont pas été retraitées.

La compagnie a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie actualisés en fonction de jugements et d'estimations portant sur les prévisions à l'égard des produits, ainsi que les charges liées au renouvellement et les taux d'actualisation.

Le tableau suivant présente les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 1^{er} novembre 2021 et présentés au 31 décembre 2022.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 \$
Obligations	333
Immobilisations incorporelles	48
Actifs au titre des cessions en réassurance	1 238
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	89
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
Total des actifs acquis et du goodwill	4 569 \$

Passifs repris

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 257 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	43
Autres passifs	62
Passifs d'impôt différé	11
Contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
Total des passifs repris	4 217 \$

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

Goodwill présenté antérieurement, au 31 décembre 2021	21 \$
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(48)
Comptabilisation de passifs d'impôt différé sur les immobilisations incorporelles et autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation	7
Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'achat au 31 décembre 2022	(20) \$

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Ark Life Assurance Company dac a changé sa dénomination sociale pour Irish Life Ark Dublin dac.

d) Convention de réassurance aux États-Unis

Le 31 décembre 2022, Empower a conclu deux conventions distinctes visant à céder, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des passifs relatifs aux contrats d'assurance de 7 946 \$ à une partie non liée. Par suite de la transaction, des actifs au titre des cessions en réassurance de 7 946 \$ (note 13), des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance de 7 031 \$ et d'autres passifs de 918 \$ (note 17) ont été comptabilisés dans les bilans consolidés au 31 décembre 2022. Dans les états consolidés du résultat net, la compagnie a comptabilisé une hausse de 8 005 \$ des primes cédées, une baisse de 8 005 \$ du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices, ainsi qu'une hausse de 3 \$ des charges d'exploitation et des frais administratifs (note 27) en raison de la transaction.

4. Charges de restructuration et d'intégration

a) Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

Au 31 décembre 2022, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 14 \$ (56 \$ au 31 décembre 2021). Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au sein de l'exploitation canadienne.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	56 \$	86 \$
Montants utilisés	(42)	(30)
Solde à la fin de l'exercice	14 \$	56 \$

La compagnie s'attend à utiliser une importante part de ces montants en 2023.

b) Restructuration et intégration d'Empower

La compagnie a comptabilisé des coûts d'intégration de 128 \$ (74 \$ en 2021) et des charges de restructuration de 50 \$ (10 \$ en 2021) dans les états consolidés du résultat net au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La restructuration est principalement attribuable aux réductions de l'effectif et à d'autres coûts de sortie liés à l'acquisition des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company et de Prudential par la compagnie (note 3).

Au 31 décembre 2022, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 28 \$ (19 \$ au 31 décembre 2021). Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au sein d'Empower.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	19 \$	37 \$
Charges de restructuration	50	10
Montants utilisés	(43)	(28)
Fluctuations des taux de change	2	—
Solde à la fin de l'exercice	28 \$	19 \$

La compagnie s'attend à déboursier une importante part de ces montants au cours de 2023. La compagnie prévoit engager des charges de restructuration et d'intégration supplémentaires relativement à l'acquisition de Prudential en 2023 (note 3).

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2022	2021
Trésorerie	4 013 \$	3 202 \$
Dépôts à court terme	3 277	2 873
Total	7 290 \$	6 075 \$

Au 31 décembre 2022, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 879 \$ était soumis à des restrictions par la compagnie (1 303 \$ au 31 décembre 2021). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	113 596 \$	113 596 \$	103 645 \$	103 645 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	181	181	168	168
Disponibles à la vente	11 864	11 864	12 123	12 123
Prêts et créances	33 946	30 448	24 676	26 717
	159 587	156 089	140 612	142 653
Prêts hypothécaires				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	3 125	3 125	2 609	2 609
Disponibles à la vente	240	240	—	—
Prêts et créances	12 202	11 256	9 580	9 860
	15 567	14 621	12 189	12 469
Commerciaux	23 962	21 953	16 663	17 189
	39 529	36 574	28 852	29 658
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	13 305	13 305	13 269	13 269
Disponibles à la vente	206	206	209	209
Disponibles à la vente, au coût ²	119	119	124	124
Méthode de la mise en équivalence	638	610	581	633
	14 268	14 240	14 183	14 235
	8 344	8 344	7 763	7 763
Immeubles de placement				
Total	221 728 \$	215 247 \$	191 410 \$	194 309 \$

1 En vertu d'IAS 39, un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

2 Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance.

	2022			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations ¹	13 560 \$	42 892 \$	103 095 \$	159 547 \$
Prêts hypothécaires ²	2 688	19 108	17 722	39 518
Total	16 248 \$	62 000 \$	120 817 \$	199 065 \$

	2021			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations ¹	11 118 \$	28 207 \$	101 269 \$	140 594 \$
Prêts hypothécaires ²	1 698	11 281	15 802	28 781
Total	12 816 \$	39 488 \$	117 071 \$	169 375 \$

1 Excluent la valeur comptable des obligations ayant subi une perte de valeur, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

2 Excluent la valeur comptable des prêts hypothécaires ayant subi une perte de valeur, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu. Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

6. Placements de portefeuille (suite)

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 448 actions d'IGM au 31 décembre 2022 (9 200 448 actions au 31 décembre 2021), soit une participation de 3,87 % (3,85 % au 31 décembre 2021). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2022	2021
Valeur comptable au début de l'exercice	366 \$	354 \$
Quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	30	33
Dividendes reçus	(21)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	375 \$	366 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	237 \$	243 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	347 \$	418 \$

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2022 dans l'information qu'elle publie.

Au 31 décembre 2022, IGM détenait 37 337 133 actions ordinaires de la compagnie (37 337 133 actions au 31 décembre 2021).

d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

i) Valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur

	2022	2021
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	11 \$	14 \$
Disponibles à la vente	—	7
Prêts et créances	40	71
Total	51 \$	92 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur comprend des obligations de 40 \$ et des prêts hypothécaires de 11 \$ au 31 décembre 2022 (obligations de 18 \$, prêts hypothécaires de 71 \$ et actions de 3 \$ au 31 décembre 2021). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 16 \$ et de 28 \$ au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement.

ii) La correction de valeur pour pertes de crédit et les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2022			2021		
	Obligations	Prêts hypothécaires	Total	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
Solde au début de l'exercice	— \$	28 \$	28 \$	— \$	57 \$	57 \$
Charge pour pertes de crédit de l'exercice, montant net	—	42	42	—	30	30
Radiations, déduction faite des reprises	—	(54)	(54)	—	(59)	(59)
Solde à la fin de l'exercice	— \$	16 \$	16 \$	— \$	28 \$	28 \$

La correction de valeur pour pertes de crédit est complétée par la charge pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

e) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2022					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	5 858 \$	1 217 \$	404 \$	459 \$	705 \$	8 643 \$
Profits nets (pertes nettes) réalisés						
Disponibles à la vente	(71)	—	27	—	—	(44)
Autres classements	—	17	—	—	(31)	(14)
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(42)	—	—	—	(42)
Autres produits (charges)	—	—	—	(154)	(243)	(397)
	5 787	1 192	431	305	431	8 146
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	4	—	—	—	—	4
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(22 558)	(639)	(636)	—	(33)	(23 866)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(41)	—	(41)
	(22 554)	(639)	(636)	(41)	(33)	(23 903)
Total	(16 767) \$	553 \$	(205) \$	264 \$	398 \$	(15 757) \$
	2021					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	4 262 \$	916 \$	391 \$	422 \$	636 \$	6 627 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	13	—	14	—	—	27
Autres classements	12	59	7	—	34	112
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(30)	—	—	—	(30)
Autres produits (charges)	—	—	—	(146)	(197)	(343)
	4 287	945	412	276	473	6 393
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(104)	—	—	—	—	(104)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 693)	(121)	2 150	—	70	(2 594)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	615	—	615
	(4 797)	(121)	2 150	615	70	(2 083)
Total	(510) \$	824 \$	2 562 \$	891 \$	543 \$	4 310 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

6. Placements de portefeuille (suite)

f) Actifs financiers transférés

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2022, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 191 \$ (169 \$ au 31 décembre 2021). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 9 550 \$ (10 525 \$ au 31 décembre 2021).

7. Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2022, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés se chiffraient à 15 186 \$ (17 194 \$ au 31 décembre 2021). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222 \$	222 \$	336 \$	336 \$
Obligations	11 172	11 172	14 105	14 105
Prêts hypothécaires	457	457	558	558
Autres actifs	129	129	126	126
Total	11 980 \$	11 980 \$	15 125 \$	15 125 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	11 825 \$	11 825 \$	14 907 \$	14 907 \$
Surplus	155	155	218	218
Total	11 980 \$	11 980 \$	15 125 \$	15 125 \$

b) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

	2022	2021
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	383 \$	1 032 \$
Organismes gouvernementaux	1 122	1 463
Créances titrisées par des agences	139	183
Autres créances titrisées	1 350	1 660
Services financiers	2 020	2 628
Communications	327	427
Produits de consommation courante	1 728	2 031
Énergie	517	644
Produits industriels	1 029	1 243
Technologie	386	498
Transport	319	404
Services publics	1 652	1 892
Total des obligations à long terme	10 972	14 105
Obligations à court terme	200	—
Total	11 172 \$	14 105 \$

c) Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

	2022	2021
Résidences multifamiliales	110 \$	126 \$
Biens commerciaux	347	432
Total	457 \$	558 \$

d) Qualité de l'actif :

Portefeuille d'obligations selon la notation	2022	2021
AAA	1 037 \$	1 251 \$
AA	2 607	3 721
A	4 289	5 222
BBB	3 124	3 749
BB ou inférieure	115	162
Total	11 172 \$	14 105 \$

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute correction de valeur pour perte.

	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	6 075 \$
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	113 777	103 813
Disponibles à la vente	11 864	12 123
Prêts et créances	33 946	24 676
Prêts hypothécaires	39 529	28 852
Avances consenties aux titulaires de polices	8 820	8 319
Fonds détenus par des assureurs cédants ¹	15 186	17 194
Actifs au titre des cessions en réassurance	25 018	21 138
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 709	1 239
Débiteurs	3 556	3 183
Primes en voie de recouvrement	1 715	1 944
Actifs du compte de négociation	2 972	1 671
Créances liées à des contrats de location-financement	536	433
Autres actifs ²	1 995	1 196
Actifs dérivés	2 314	967
Total	270 227 \$	232 823 \$

1 Ce poste comprend un montant de 11 980 \$ (15 125 \$ au 31 décembre 2021) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 7).

2 Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 12).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2022 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 348 \$ (318 \$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, une tranche de 12 061 \$ des actifs au titre des cessions en réassurance de 25 018 \$ avait été cédée à Protective Life Insurance Company (une tranche de 14 512 \$ du total de 21 138 \$ au 31 décembre 2021). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 13 685 \$ au 31 décembre 2022 (15 963 \$ au 31 décembre 2021).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

	2022				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	892 \$	330 \$	7 539 \$	3 222 \$	11 983 \$
Organismes gouvernementaux	17 054	3 283	6 631	373	27 341
Créances titrisées par des agences	175	1 270	—	15	1 460
Autres créances titrisées	2 355	15 022	734	123	18 234
Services financiers	3 625	13 507	4 520	921	22 573
Communications	1 008	1 872	667	137	3 684
Produits de consommation courante	4 352	10 934	1 743	968	17 997
Énergie	2 277	3 698	406	285	6 666
Produits industriels	2 187	8 670	1 250	418	12 525
Technologie	848	3 394	392	298	4 932
Transport	3 503	2 090	638	122	6 353
Services publics	9 507	8 482	3 131	478	21 598
Total des obligations à long terme	47 783	72 552	27 651	7 360	155 346
Obligations à court terme	3 001	17	822	401	4 241
Total	50 784 \$	72 569 \$	28 473 \$	7 761 \$	159 587 \$
	2021				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	529 \$	109 \$	10 334 \$	4 735 \$	15 707 \$
Organismes gouvernementaux	19 501	2 183	8 694	349	30 727
Créances titrisées par des agences	178	497	—	17	692
Autres créances titrisées	2 215	7 788	1 149	165	11 317
Services financiers	3 794	6 251	5 748	886	16 679
Communications	1 104	1 235	1 032	113	3 484
Produits de consommation courante	4 029	5 461	2 412	736	12 638
Énergie	2 602	2 634	482	330	6 048
Produits industriels	2 092	4 707	1 393	348	8 540
Technologie	729	1 732	411	319	3 191
Transport	3 674	1 227	897	135	5 933
Services publics	9 971	5 028	4 480	506	19 985
Total des obligations à long terme	50 418	38 852	37 032	8 639	134 941
Obligations à court terme	2 854	1 976	644	197	5 671
Total	53 272 \$	40 828 \$	37 676 \$	8 836 \$	140 612 \$

Notes annexes

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2022				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Résidences unifamiliales	1 856 \$	— \$	— \$	— \$	1 856 \$
Résidences multifamiliales	4 732	4 677	897	40	10 346
Prêts hypothécaires rechargeables	1 392	—	1 705	268	3 365
Commerciaux	9 126	11 278	3 503	55	23 962
Total	17 106 \$	15 955 \$	6 105 \$	363 \$	39 529 \$

	2021				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Résidences unifamiliales	1 979 \$	— \$	— \$	— \$	1 979 \$
Résidences multifamiliales	4 297	2 474	792	38	7 601
Prêts hypothécaires rechargeables	1 063	—	1 546	—	2 609
Commerciaux	9 364	3 696	3 553	50	16 663
Total	16 703 \$	6 170 \$	5 891 \$	88 \$	28 852 \$

iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2022	2021
AAA	25 399 \$	20 254 \$
AA	32 244	35 460
A	55 063	48 764
BBB	45 080	35 098
BB ou inférieure	1 801	1 036
Total	159 587 \$	140 612 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2022	2021
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 604 \$	662 \$
A	697	304
Dérivés négociés en bourse	13	1
Total	2 314 \$	967 \$

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés, sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés.

	2022	2021
Moins de 30 jours	530 \$	164 \$
De 30 à 90 jours	348	34
Plus de 90 jours	147	141
Total	1 025 \$	339 \$

v) Les données qui suivent représentent la correction de valeur pour pertes de crédit futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la correction de valeur pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

	2022	2021
Polices avec participation	1 327 \$	1 376 \$
Polices sans participation	1 896	1 895
Total	3 223 \$	3 271 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 35 % (environ 48 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 30 % (24 % en 2021) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des rajustements de la juste valeur sous certaines conditions.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2022, la compagnie détenait des liquidités de 950 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US et d'une facilité de crédit non renouvelable de 500 \$ US auprès de Great-West Lifeco U.S. LLC, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi que d'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition d'Empower.

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 544 \$	725 \$	— \$	675 \$	725 \$	540 \$	6 879 \$
Titres de fiducies de capital ¹	150	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	537	184	108	79	55	47	64
Cotisations au titre des régimes de retraite	315	315	—	—	—	—	—
Total	10 546 \$	1 224 \$	108 \$	754 \$	780 \$	587 \$	7 093 \$

1 Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la compagnie est exposée :

- La compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, la compagnie reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- En ce qui a trait aux produits qui donnent aux titulaires de polices le droit de racheter les soldes à la valeur comptable, la compagnie a doté ces produits de caractéristiques qui permettent d'atténuer le risque de taux d'intérêt.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif connexe, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,11 % en 2022 (0,11 % en 2021). Les pertes de crédit futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel.

L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. En fonction de leur ampleur dans les différentes régions et pour les différentes durées concernées, les fluctuations réelles des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence différente sur la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt au Canada pourrait entraîner une augmentation de la valeur des passifs, déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, et une diminution du bénéfice net. Toutefois, cette incidence ne devrait pas être significative.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	2022		2021	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 % ¹	Hausse de 1 %	Baisse de 1 % ¹
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(92) \$	386 \$	(219) \$	678 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	79 \$	(290) \$	197 \$	(555) \$

1 Pour la baisse de 1 %, les rendements sans risque initiaux sont réduits à zéro, ceux-ci n'étant pas négatifs actuellement.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des chutes importantes des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des chutes des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées dans le tableau ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

	2022				2021			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(43) \$	(31) \$	31 \$	180 \$	(26) \$	(16) \$	22 \$	76 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	37 \$	27 \$	(28) \$	(146) \$	21 \$	13 \$	(19) \$	(66) \$

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	2022				2021			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(63) \$	(32) \$	90 \$	302 \$	(92) \$	(46) \$	38 \$	144 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	52 \$	26 \$	(70) \$	(236) \$	79 \$	39 \$	(30) \$	(112) \$

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	2022		2021	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(676) \$	806 \$	(715) \$	829 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	525 \$	(620) \$	567 \$	(649) \$

La compagnie est le promoteur d'un certain nombre d'ententes de rémunération différée à l'intention des employés en vertu desquelles les paiements aux participants sont différés et dépendent du rendement des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie couvre son exposition au risque lié aux marchés boursiers découlant de son régime d'unités d'actions liées au rendement au moyen de swaps sur rendement total.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice présentées dans la présente rubrique représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2022			
	Montants connexes non compensés dans le bilan			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 314 \$	(856) \$	(1 274) \$	184 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 314 \$	(856) \$	(1 274) \$	184 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 639 \$	(856) \$	(513) \$	270 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 639 \$	(856) \$	(513) \$	270 \$
	2021			
	Montants connexes non compensés dans le bilan			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	967 \$	(527) \$	(293) \$	147 \$
Total des instruments financiers – actifs	967 \$	(527) \$	(293) \$	147 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 030 \$	(527) \$	(279) \$	224 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 030 \$	(527) \$	(279) \$	224 \$

1 Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

2 Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2022, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 348 \$ (318 \$ au 31 décembre 2021), et un montant de 754 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (480 \$ au 31 décembre 2021).

9. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	– \$	– \$	7 290 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	113 651	126	113 777
Prêts hypothécaires	–	–	3 125	3 125
Actions	10 532	76	2 697	13 305
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 532	113 727	5 948	130 207
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 864	–	11 864
Prêts hypothécaires	–	–	240	240
Actions	–	10	196	206
Total des actifs financiers disponibles à la vente	–	11 874	436	12 310
Immeubles de placement	–	–	8 344	8 344
Fonds détenus par des assureurs cédants	222	11 629	–	11 851
Dérivés ¹	13	2 301	–	2 314
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	73	–	73
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres ²	11	180	–	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 377 \$	141 507 \$	15 668 \$	175 552 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ³	– \$	1 639 \$	– \$	1 639 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	13 810	–	13 810
Autres passifs	11	180	–	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	15 629 \$	– \$	15 640 \$

1 Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

2 Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

3 Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Notes annexes

	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 075 \$	— \$	— \$	6 075 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	103 713	100	103 813
Prêts hypothécaires	—	—	2 609	2 609
Actions	11 577	12	1 680	13 269
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	11 577	103 725	4 389	119 691
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	12 123	—	12 123
Actions	4	1	204	209
Total des actifs financiers disponibles à la vente	4	12 124	204	12 332
Immeubles de placement	—	—	7 763	7 763
Fonds détenus par des assureurs cédants	336	14 663	—	14 999
Dérivés ¹	1	966	—	967
Actifs au titre des cessions en réassurance	—	106	—	106
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	307	833	531	1 671
Autres ²	76	93	—	169
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 376 \$	132 510 \$	12 887 \$	163 773 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ³	3 \$	1 027 \$	— \$	1 030 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	12 455	—	12 455
Autres passifs	76	93	—	169
Total des passifs évalués à la juste valeur	79 \$	13 575 \$	— \$	13 654 \$

1 Compte non tenu de garanties de 317 \$ reçues de contreparties.

2 Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

3 Compte non tenu de garanties de 370 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Notes annexes

9. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente que la compagnie a classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	2022							
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ³	Prêts hypothécaires disponibles à la vente	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	— \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Total des profits (pertes)								
Compris dans le résultat net	(5)	(654)	209	—	27	(41)	(125)	(589)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	(70)	20	10	(36)	(42)	30	(88)
Achats	51	—	888	—	29	710	710	2 388
Émissions	—	1 401	—	230	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(100)	—	(28)	(55)	(168)	(371)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	126 \$	3 125 \$	2 697 \$	240 \$	196 \$	8 344 \$	940 \$	15 668 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	(5) \$	(654) \$	209 \$	— \$	27 \$	(41) \$	(125) \$	(589) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(5) \$	(652) \$	209 \$	— \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(608) \$

- 1 Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.
- 2 Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.
- 3 Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

2021

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁴	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	73 \$	2 020 \$	1 374 \$	16 \$	6 270 \$	58 \$	9 811 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	4	(121)	164	7	615	16	685
Compris dans les autres éléments du résultat global ^{1,2}	(5)	(21)	—	117	(52)	—	39
Achats	28	—	798	31	970	597	2 424
Émissions	—	896	—	—	—	—	896
Ventes	—	—	(199)	(7)	(40)	(140)	(386)
Règlements	—	(165)	—	—	—	—	(165)
Transferts vers le niveau 3 ^{2,3}	—	—	—	40	—	—	40
Transferts hors du niveau 3 ^{3,5}	—	—	(457)	—	—	—	(457)
Solde à la fin de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	4 \$	(121) \$	164 \$	7 \$	615 \$	16 \$	685 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2021	4 \$	(115) \$	161 \$	— \$	621 \$	16 \$	687 \$

- 1 Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.
- 2 En 2021, certaines actions auparavant classées comme disponibles à la vente, au coût, ont été réévaluées à une juste valeur de 147 \$. Ces actions sont maintenant classées comme disponibles à la vente et ont été transférées au niveau 3, une évaluation fiable de leur juste valeur ayant pu être réalisée au cours de la période. La valeur comptable de 40 \$ a été transférée au niveau 3, l'écart de 107 \$ entre la valeur comptable et la juste valeur a été comptabilisé à titre de profit latent sur les actifs disponibles à la vente, et une charge d'impôt sur le résultat de 15 \$ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat global.
- 3 Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.
- 4 Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.
- 5 Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire, permettant ainsi les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds de placement immobilier a été intégralement levée, tandis que la confiance à l'égard de l'évaluation des biens sous-jacents est revenue en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le 19 avril 2021, le placement de la compagnie dans ces fonds, d'une juste valeur de 457 \$, a été transféré du niveau 3 au niveau 1.

Notes annexes

9. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 3,9 % à 14,0 % Fourchette de 4,0 % à 7,5 % Moyenne pondérée de 2,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,9 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– \$	30 379 \$	69 \$	– \$	30 448 \$
Prêts hypothécaires	–	33 209	–	–	33 209
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 820	–	–	8 820
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	72 408	69	–	72 477
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions ¹	–	–	–	119	119
Autres actions ²	347	–	–	263	610
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	129	129
Total des actifs présentés à la juste valeur	347 \$	72 408 \$	69 \$	511 \$	73 335 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	877 \$	8 485 \$	– \$	– \$	9 362 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	–	1 125	–	–	1 125
Total des passifs et des capitaux propres présentés à la juste valeur	877 \$	9 610 \$	– \$	– \$	10 487 \$

1 Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

2 Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

	2021				Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– \$	26 668 \$	49 \$	– \$	26 717 \$
Prêts hypothécaires	–	27 049	–	–	27 049
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 319	–	–	8 319
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	62 036	49	–	62 085
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions ¹	–	–	–	124	124
Autres actions ²	418	–	–	215	633
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	126	126
Total des actifs présentés à la juste valeur	418 \$	62 036 \$	49 \$	465 \$	62 968 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	186 \$	9 569 \$	– \$	– \$	9 755 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	–	1 475	–	–	1 475
Total des passifs présentés à la juste valeur	186 \$	11 044 \$	– \$	– \$	11 230 \$

1 Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

2 Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

- i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2022	2021
Coût		
Solde au début de l'exercice	10 258 \$	11 283 \$
Acquisitions et cessions d'entreprises	1 281	46
Ajustements à la répartition du prix d'achat	31	161
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(55)	(1 181)
Fluctuations des taux de change	338	(51)
Solde à la fin de l'exercice	11 853 \$	10 258 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(1 177) \$	(1 177) \$
Fluctuations des taux de change	(72)	–
Solde à la fin de l'exercice	(1 249) \$	(1 177) \$
Valeur comptable nette	10 604 \$	9 081 \$

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

- ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill à de multiples groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2022	2021
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 482 \$	1 479 \$
Client individuel	2 560	2 549
Exploitation européenne	2 355	2 379
Exploitation américaine		
Services financiers	4 207	2 674
Total	10 604 \$	9 081 \$

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 6 209 \$ (5 514 \$ au 31 décembre 2021) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

- i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2022			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 048 \$	2 542 \$	354 \$	3 944 \$
Fluctuations des taux de change	31	136	—	167
Solde à la fin de l'exercice	1 079 \$	2 678 \$	354 \$	4 111 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(130) \$	(1 028) \$	— \$	(1 158) \$
Fluctuations des taux de change	(7)	(64)	—	(71)
Solde à la fin de l'exercice	(137) \$	(1 092) \$	— \$	(1 229) \$
Valeur comptable nette	942 \$	1 586 \$	354 \$	2 882 \$
	2021			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 063 \$	2 542 \$	354 \$	3 959 \$
Fluctuations des taux de change	(15)	—	—	(15)
Solde à la fin de l'exercice	1 048 \$	2 542 \$	354 \$	3 944 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(133) \$	(1 028) \$	— \$	(1 161) \$
Fluctuations des taux de change	3	—	—	3
Solde à la fin de l'exercice	(130) \$	(1 028) \$	— \$	(1 158) \$
Valeur comptable nette	918 \$	1 514 \$	354 \$	2 786 \$

Notes annexes

- ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2022	2021
Exploitation canadienne		
Client collectif	354 \$	354 \$
Client individuel	649	649
Exploitation européenne	218	221
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	1 566	1 473
Services financiers	95	89
Total	2 882 \$	2 786 \$

- iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

	2022			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	7 à 30 ans	30 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	2 494 \$	107 \$	2 488 \$	5 089 \$
Entrées	522	—	352	874
Fluctuations des taux de change	140	(2)	76	214
Cessions	—	—	(30)	(30)
Solde à la fin de l'exercice	3 156 \$	105 \$	2 886 \$	6 147 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(821) \$	(66) \$	(1 474) \$	(2 361) \$
Fluctuations des taux de change	(32)	2	(58)	(88)
Cessions	—	—	2	2
Amortissement	(160)	(4)	(209)	(373)
Solde à la fin de l'exercice	(1 013) \$	(68) \$	(1 739) \$	(2 820) \$
Valeur comptable nette	2 143 \$	37 \$	1 147 \$	3 327 \$

En 2022, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 25 \$ à l'égard des logiciels au Royaume-Uni, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

	2021			Total
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	
Période d'amortissement	7 à 30 ans	30 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 248 \$	111 \$	2 185 \$	3 544 \$
Entrées	1 261	—	340	1 601
Fluctuations des taux de change	(15)	(4)	(21)	(40)
Cessions	—	—	(16)	(16)
Solde à la fin de l'exercice	2 494 \$	107 \$	2 488 \$	5 089 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(688) \$	(65) \$	(1 304) \$	(2 057) \$
Fluctuations des taux de change	4	3	11	18
Cessions	—	—	14	14
Amortissement	(137)	(4)	(195)	(336)
Solde à la fin de l'exercice	(821) \$	(66) \$	(1 474) \$	(2 361) \$
Valeur comptable nette	1 673 \$	41 \$	1 014 \$	2 728 \$

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients et aux canaux de distribution est de 15 ans et de 11 ans, respectivement (15 ans et 12 ans au 31 décembre 2021, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2022. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

11. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2022	2021
Valeur comptable au début de l'exercice	882 \$	871 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(146)	(130)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	736	741
Entrées	14	21
Cessions	—	(1)
Pertes de valeur	(18)	—
Amortissement	(19)	(16)
Change	11	(9)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	724 \$	736 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 399 \$ au 31 décembre 2022 (422 \$ au 31 décembre 2021).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2022	2021
Exploitation canadienne	601 \$	652 \$
Exploitation américaine	334	317
Exploitation européenne	187	188
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 123 \$	1 158 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

12. Autres actifs

	2022	2021
Coûts d'acquisition différés	663 \$	615 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	371	389
Actifs du compte de négociation ¹	2 972	1 671
Créances liées à des contrats de location-financement	536	433
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 23)	463	363
Charges payées d'avance	134	123
Autres actifs divers	1 659	928
Total	6 798 \$	4 522 \$

¹ Ce poste comprend des obligations d'un montant de 2 647 \$ et des actions d'un montant de 325 \$ au 31 décembre 2022 (obligations d'un montant de 1 322 \$, et actions d'un montant de 349 \$ au 31 décembre 2021).

Le total des autres actifs, d'un montant de 4 799 \$ (2 752 \$ au 31 décembre 2021) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

	2022	2021
Coûts d'acquisition différés		
Solde au début de l'exercice	615 \$	618 \$
Entrées	121	113
Amortissement	(58)	(55)
Fluctuations des taux de change	8	(34)
Cessions	(23)	(27)
Solde à la fin de l'exercice	663 \$	615 \$

Notes annexes

12. Autres actifs (suite)

	2022		
	Immeubles	Matériel	Total
Actifs au titre de droits d'utilisation			
Coût au début de l'exercice	578 \$	12 \$	590 \$
Entrées	40	2	42
Modifications	(8)	(1)	(9)
Fluctuations des taux de change	16	—	16
Coût à la fin de l'exercice	626 \$	13 \$	639 \$
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(194) \$	(7) \$	(201) \$
Amortissement	(66)	(3)	(69)
Modifications	6	1	7
Fluctuations des taux de change	(5)	—	(5)
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(259) \$	(9) \$	(268) \$
Valeur comptable à la fin de l'exercice	367 \$	4 \$	371 \$

	2021		
	Immeubles	Matériel	Total
Coût au début de l'exercice	568 \$	8 \$	576 \$
Entrées	21	5	26
Modifications	(10)	(1)	(11)
Fluctuations des taux de change	(1)	—	(1)
Coût à la fin de l'exercice	578 \$	12 \$	590 \$
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(134) \$	(5) \$	(139) \$
Amortissement	(66)	(2)	(68)
Modifications	7	—	7
Fluctuations des taux de change	(1)	—	(1)
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(194) \$	(7) \$	(201) \$
Valeur comptable à la fin de l'exercice	384 \$	5 \$	389 \$

Créances liées à des contrats de location-financement

La compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La compagnie a neuf contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour des durées variant entre 27 ans et 40 ans.

Le tableau suivant présente les échéances des paiements de loyers à recevoir.

	2022	2021
Un an ou moins	34 \$	30 \$
Plus de un an à deux ans	36	31
Plus de deux ans à trois ans	37	32
Plus de trois ans à quatre ans	37	33
Plus de quatre ans à cinq ans	37	33
Plus de cinq ans	879	717
Total des paiements de loyers non actualisés	1 060	876
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	524	443
Total des créances liées à des contrats de location-financement	536 \$	433 \$
Produits financiers sur l'investissement net dans les contrats de location	28 \$	27 \$

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	2022		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	233 888 \$	24 945 \$	208 943 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	13 810	73	13 737
Total	247 698 \$	25 018 \$	222 680 \$

	2021		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 378 \$	21 032 \$	187 346 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	12 455	106	12 349
Total	220 833 \$	21 138 \$	199 695 \$

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	2022		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	49 871 \$	(226) \$	50 097 \$
Exploitation américaine	10 649	4 003	6 646
Exploitation européenne	128	—	128
Solutions de gestion du capital et des risques	761	—	761
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	32 056	274	31 782
Exploitation américaine	105 000	16 193	88 807
Exploitation européenne	37 415	4 688	32 727
Solutions de gestion du capital et des risques	11 818	86	11 732
Total	247 698 \$	25 018 \$	222 680 \$

	2021		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	50 049 \$	(115) \$	50 164 \$
Exploitation américaine	10 694	13	10 681
Exploitation européenne	141	—	141
Solutions de gestion du capital et des risques	886	—	886
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	34 780	207	34 573
Exploitation américaine	63 938	14 708	49 230
Exploitation européenne	47 215	6 197	41 018
Solutions de gestion du capital et des risques	13 130	128	13 002
Total	220 833 \$	21 138 \$	199 695 \$

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

- ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres.

	2022					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	20 382 \$	11 710 \$	8 043 \$	4 519 \$	5 217 \$	49 871 \$
Exploitation américaine	4 472	597	137	—	5 443	10 649
Exploitation européenne	54	—	46	8	20	128
Solutions de gestion du capital et des risques	554	6	—	—	201	761
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	21 731	4 287	2 764	715	2 559	32 056
Exploitation américaine	58 238	12 616	817	—	33 329	105 000
Exploitation européenne	24 270	6 105	388	2 345	4 307	37 415
Solutions de gestion du capital et des risques	5 374	224	—	—	6 220	11 818
Autres	13 653	3 076	1 229	327	403 154	421 439
Total des capitaux propres	10 859	908	844	430	19 277	32 318
Total de la valeur comptable	159 587 \$	39 529 \$	14 268 \$	8 344 \$	479 727 \$	701 455 \$
Juste valeur	156 089 \$	36 574 \$	14 240 \$	8 344 \$	479 727 \$	694 974 \$
	2021					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	21 370 \$	11 166 \$	8 522 \$	4 013 \$	4 978 \$	50 049 \$
Exploitation américaine	4 876	607	76	—	5 135	10 694
Exploitation européenne	66	—	67	8	—	141
Solutions de gestion du capital et des risques	666	8	—	—	212	886
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	23 620	4 661	3 116	579	2 804	34 780
Exploitation américaine	32 302	4 641	211	—	26 784	63 938
Exploitation européenne	33 208	5 891	391	2 743	4 982	47 215
Solutions de gestion du capital et des risques	6 394	80	—	—	6 656	13 130
Autres	7 257	1 202	873	157	369 683	379 172
Total des capitaux propres	10 853	596	927	263	17 844	30 483
Total de la valeur comptable	140 612 \$	28 852 \$	14 183 \$	7 763 \$	439 078 \$	630 488 \$
Juste valeur	142 653 \$	29 658 \$	14 235 \$	7 763 \$	439 078 \$	633 387 \$

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont largement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

c) Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

2022				
Polices avec participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	61 770 \$	(102) \$	61 872 \$	
Incidence des nouvelles affaires	(60)	(4)	(56)	
Variations normales des affaires en vigueur	(571)	11	(582)	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(415)	(138)	(277)	
Transfert d'affaires avec des parties externes	—	4 038	(4 038)	
Incidence des fluctuations des taux de change	685	(28)	713	
Solde à la fin de l'exercice	61 409 \$	3 777 \$	57 632 \$	
Polices sans participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	146 608 \$	21 134 \$	125 474 \$	187 346 \$
Incidence des nouvelles affaires	5 881	(374)	6 255	6 199
Variations normales des affaires en vigueur	(28 141)	(5 733)	(22 408)	(22 990)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	264	433	(169)	(446)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(29)	5 084	(5 113)	(9 151)
Acquisition de Prudential (note 3)	43 550	—	43 550	43 550
Incidence des fluctuations des taux de change	4 346	624	3 722	4 435
Solde à la fin de l'exercice	172 479 \$	21 168 \$	151 311 \$	208 943 \$
2021				
Polices avec participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	58 264 \$	(186) \$	58 450 \$	
Incidence des nouvelles affaires	(78)	—	(78)	
Variations normales des affaires en vigueur	3 819	27	3 792	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(223)	57	(280)	
Incidence des fluctuations des taux de change	(12)	—	(12)	
Solde à la fin de l'exercice	61 770 \$	(102) \$	61 872 \$	
Polices sans participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	150 638 \$	22 177 \$	128 461 \$	186 911 \$
Incidence des nouvelles affaires	10 559	84	10 475	10 397
Variations normales des affaires en vigueur	(12 920)	(1 472)	(11 448)	(7 656)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(673)	(540)	(133)	(413)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(613)	(37)	(576)	(576)
Acquisition d'Ark Life (note 3)	1 257	1 238	19	19
Incidence des fluctuations des taux de change	(1 640)	(316)	(1 324)	(1 336)
Solde à la fin de l'exercice	146 608 \$	21 134 \$	125 474 \$	187 346 \$

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Selon IFRS 4, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2022, le principal facteur à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence de l'acquisition de Prudential de 43 550 \$. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur de 22 990 \$, qui s'expliquent principalement par les ajustements de la juste valeur découlant de la hausse des taux d'intérêt. Les transferts d'affaires avec des parties externes comprennent une nouvelle entente de réassurance (note 3).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 169 \$ en 2022 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 127 \$ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et une diminution de 147 \$ enregistrée par l'exploitation européenne, contrebalancées en partie par une hausse de 105 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne.

La diminution enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 194 \$, facteur partiellement contrebalancé par les hausses découlant de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 55 \$ et de la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 24 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 128 \$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 311 \$. Ce facteur a été contrebalancé en partie par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 76 \$, le raffinement de la modélisation de 58 \$ et une diminution de 55 \$ découlant des modifications du taux d'imposition des sociétés.

L'exploitation américaine n'a enregistré aucun changement découlant des mesures prises par la direction ou de la révision des hypothèses.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 277 \$ en 2022, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles.

Le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles sont entrées en vigueur le 15 octobre 2021. Les modifications comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes, une révision des critères d'étalement des taux d'intérêt sans risque stochastiques et une augmentation de l'écart de crédit net maximum sur les réinvestissements à long terme.

En 2021, le principal facteur à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence des nouvelles affaires de 10 397 \$. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur de 7 656 \$ et aux fluctuations des taux de change de 1 336 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 133 \$ en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend des diminutions de 219 \$ et de 7 \$ enregistrées par l'exploitation européenne et l'exploitation américaine, respectivement, contrebalancées en partie par des hausses de 75 \$ et de 18 \$ enregistrées par l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, respectivement.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 165 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 29 \$ et la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 22 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine s'explique principalement par la révision des hypothèses économiques, qui tient compte de l'incidence nette des nouvelles normes de 5 \$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 172 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 44 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 37 \$. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs, qui tiennent compte de l'incidence nette de nouvelles normes de 146 \$ et du raffinement de la modélisation de 29 \$.

L'augmentation enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre des charges de 11 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la longévité à l'égard de l'assurance vie de 6 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 280 \$ en 2021, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles.

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2022			2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Solde au début de l'exercice	12 455 \$	106 \$	12 349 \$	9 145 \$	130 \$	9 015 \$
Variations normales des affaires en vigueur	2 433	38	2 395	3 497	38	3 459
Résultats au chapitre des placements	(2 523)	(76)	(2 447)	(242)	(62)	(180)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	1	—	1	—	—	—
Acquisition de Prudential (note 3)	690	—	690	—	—	—
Acquisition d'Ark Life (note 3)	—	—	—	43	—	43
Incidence des fluctuations des taux de change	754	5	749	12	—	12
Solde à la fin de l'exercice	13 810 \$	73 \$	13 737 \$	12 455 \$	106 \$	12 349 \$

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. L'incidence sur les résultats au chapitre des placements en 2022 est attribuable aux ajustements de la juste valeur découlant de la hausse des taux d'intérêt.

e) Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices**i) Primes reçues**

	2022	2021
Primes directes	30 016 \$	26 219 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	34 702	31 178
Total	64 718 \$	57 397 \$

ii) Prestations aux titulaires de polices

	2022	2021
Directes	24 628 \$	20 903 \$
Réassurance prise en charge	34 208	28 452
Total	58 836 \$	49 355 \$

f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard.

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par des entités du secteur opérationnel Solutions de gestion du capital et des risques sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 8c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion des risques

i) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2022	2021
Mortalité – augmentation de 2 %	(247) \$	(276) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(522) \$	(722) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(253) \$	(262) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	79 \$	197 \$
Baisse de 1 %	(290) \$	(555) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	37 \$	21 \$
Hausse de 10 %	27 \$	13 \$
Baisse de 10 %	(28) \$	(19) \$
Baisse de 20 %	(146) \$	(66) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	52 \$	79 \$
Hausse de 5 %	26 \$	39 \$
Baisse de 5 %	(70) \$	(30) \$
Baisse de 10 %	(236) \$	(112) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	525 \$	567 \$
Baisse de 1 %	(620) \$	(649) \$
Charges – augmentation de 5 %	(193) \$	(207) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(945) \$	(1 002) \$

Les sensibilités à l'égard du bénéfice illustrées dans le tableau ci-dessus représentent l'incidence des méthodes comptables de la compagnie au 31 décembre 2022, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 4 et des instruments financiers en vertu d'IAS 39. Ces sensibilités pourraient changer lors du passage à IFRS 17 et à IFRS 9.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2022			2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Exploitation canadienne	81 927 \$	48 \$	81 879 \$	84 829 \$	92 \$	84 737 \$
Exploitation américaine	115 649	20 196	95 453	74 632	14 721	59 911
Exploitation européenne	37 543	4 688	32 855	47 356	6 197	41 159
Solutions de gestion du capital et des risques	12 579	86	12 493	14 016	128	13 888
Total	247 698 \$	25 018 \$	222 680 \$	220 833 \$	21 138 \$	199 695 \$

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

14. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 388 \$ au 31 décembre 2022 (3 125 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les états consolidés du résultat net.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Un bloc de polices assorties d'une GRM a été acquis de Prudential le 1^{er} avril 2022.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2022, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 033 \$ (3 316 \$ au 31 décembre 2021).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 562 \$	12 500 \$
Obligations	69 371	60 647
Prêts hypothécaires	2 159	2 377
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	117 878	134 568
Fonds communs de placement	168 459	133 916
Immeubles de placement	13 035	12 776
	385 464	356 784
Produits à recevoir	692	442
Autres passifs	(4 647)	(2 932)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 388	3 125
Total¹	387 897 \$	357 419 \$

¹ Au 31 décembre 2022, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 66 283 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (83 754 \$ au 31 décembre 2021). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 157 \$, des obligations de 12 437 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 \$, des fonds communs de placement de 53 778 \$, des produits à recevoir de 103 \$ et d'autres passifs de (207) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	357 419 \$	334 032 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	40 618	29 657
Produits nets tirés des placements	8 019	9 442
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	1 082	15 799
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(62 823)	11 473
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	9 487	(7 109)
Retraits des titulaires de polices	(46 859)	(40 324)
Acquisitions d'entreprises ¹	77 700	2 844
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	64	(30)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(14)	(22)
Virement (vers le) du fonds général, montant net	(59)	22
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	3 263	1 635
Total	30 478	23 387
Solde à la fin de l'exercice	387 897 \$	357 419 \$

¹ Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential en 2022 et de l'acquisition d'Ark Life en 2021 (note 3).

c) Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2022	2021
Produits nets tirés des placements	8 019 \$	9 442 \$
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	1 082	15 799
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(62 823)	11 473
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	9 487	(7 109)
Total	(44 235)	29 605
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	(44 235)	29 605
Montant net	— \$	— \$

14. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

d) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 9)

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	270 907 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 082 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	249 543 \$	96 575 \$	13 822 \$	359 940 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 2 521 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2022, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 301 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (2 137 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2021), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2022, un montant de 3 928 \$ (5 394 \$ au 31 décembre 2021) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 25).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	13 822 \$	13 556 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(310)	415
Achats ¹	1 011	333
Ventes	(366)	(482)
Transferts vers le niveau 3	343	5
Transferts hors du niveau 3	(45)	(5)
Solde à la fin de l'exercice	14 455 \$	13 822 \$

¹ Comprend un montant de 236 \$ au titre des actifs de niveau 3 acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential (note 3).

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2022, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 6 332 \$ (6 194 \$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, les autres actifs (note 12) comprenaient des placements de 2 777 \$ (1 525 \$ au 31 décembre 2021) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam et Empower, ainsi que des placements de 195 \$ (146 \$ au 31 décembre 2021) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

15. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 4,628 % (0,172 % à 0,203 % au 31 décembre 2021), non garantis	135 \$	135 \$	122 \$	122 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,70 % (50 \$ US; 50 \$ US au 31 décembre 2021), non garantie	67	67	64	64
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (500 \$ US; 0 \$ US au 31 décembre 2021), non garantie	675	675	—	—
Total à court terme	877	877	186	186
Capital :				
À long terme				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	196	223	195	270
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	395	447	394	549
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	372	342	478
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €)	721	744	—	—
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	498	467	498	533
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	342	493	479
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €) ¹	725	724	720	743
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	597	507	597	602
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) ¹	722	665	717	768
	4 691	4 491	3 956	4 422
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	108	100	125
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	157	177	157	215
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	669	555	629	820
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	403	380	379	431
	1 072	935	1 008	1 251
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	930	729	874	1 057
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	672	600	632	617
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	935	588	879	899
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	537	406	506	490
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	538	451	506	493
	2 010	1 445	1 891	1 882
Total à long terme	9 632	8 485	8 618	9 569
Total	10 509 \$	9 362 \$	8 804 \$	9 755 \$

¹ Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Le 30 mars 2022, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit non renouvelable d'une durée de deux ans de 500 \$ US portant intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. Le 1^{er} avril 2022, le montant total de la facilité de 500 \$ US a été prélevé, de même qu'un montant de 323 \$ US sur une facilité de crédit renouvelable existante, afin de financer une partie de l'acquisition de Prudential (note 3). La facilité de crédit renouvelable existante porte intérêt sur le montant prélevé à un taux variable basé sur le SOFR à terme ajusté. Great-West Lifeco U.S. LLC a effectué un versement de 150 \$ US sur sa facilité de crédit renouvelable existante le 1^{er} juillet 2022, puis un versement final de 173 \$ US le 30 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le montant total de la facilité de 675 \$ (500 \$ US) avait été prélevé, alors qu'aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable existante.

Le 16 novembre 2022, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 500 € d'obligations de premier rang à 4,70 %, échéant le 16 novembre 2029, dont la valeur comptable était de 721 \$ au 31 décembre 2022. Les obligations sont inscrites sur le marché principal de l'Euronext Dublin et à la cote du Global Exchange Market d'Euronext Dublin.

15. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net (note 16). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 8 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

16. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2022	2021
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	24 \$	7 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	280	275
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	20
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	29	15
	374	321
Total	398 \$	328 \$

17. Autres passifs

	2022	2021
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	563 \$	989 \$
Obligations locatives	507	522
Découverts bancaires	274	407
Provisions au titre des produits différés	293	314
Autres	7 157	3 831
Total	8 794 \$	6 063 \$

Notes annexes

Un montant de 6 636 \$ (4 238 \$ au 31 décembre 2021) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Provisions au titre des produits différés	2022	2021
Solde au début de l'exercice	314 \$	345 \$
Entrées	63	70
Amortissement	(63)	(71)
Fluctuations des taux de change	(7)	(14)
Cessions	(14)	(16)
Solde à la fin de l'exercice	293 \$	314 \$

Obligations locatives	2022		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	517 \$	5 \$	522 \$
Entrées	40	2	42
Modifications	(2)	—	(2)
Paievements de loyers	(86)	(3)	(89)
Fluctuations des taux de change	15	—	15
Intérêts	19	—	19
Solde à la fin de l'exercice	503 \$	4 \$	507 \$

	2021		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	565 \$	3 \$	568 \$
Entrées	21	5	26
Modifications	(2)	—	(2)
Paievements de loyers	(86)	(3)	(89)
Fluctuations des taux de change	(2)	—	(2)
Intérêts	21	—	21
Solde à la fin de l'exercice	517 \$	5 \$	522 \$

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés en ce qui a trait aux obligations locatives.

	2022	2021
Un an ou moins	79 \$	83 \$
Plus de un an à deux ans	72	71
Plus de deux ans à trois ans	62	63
Plus de trois ans à quatre ans	56	55
Plus de quatre ans à cinq ans	55	52
Plus de cinq ans	310	340
Total des obligations locatives non actualisées	634 \$	664 \$

18. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie, Empower et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés et les participations ne donnant pas le contrôle liées à la participation ne donnant pas le contrôle dans Invesco Ltd. (Ireland) d'Irish Life et liées à la participation donnant le contrôle d'une filiale de la Canada Vie dans certaines entreprises canadiennes en service-conseil.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2022	2021
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Canada Vie	1 809 \$	1 708 \$
Empower	—	—
	1 809	1 708
Participations des titulaires de polices		
Canada Vie	(1 625)	(1 405)
Empower	(2)	(1)
	(1 627)	(1 406)
Bénéfice net – compte de participation	182	302
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	3	(1)
Total	185 \$	301 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à (157) \$ [(28) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021].

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2022	2021
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 147 \$	3 126 \$
Empower	9	12
Total	3 156 \$	3 138 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	152 \$	129 \$

19. Capital social

a) Billets avec remboursement de capital à recours limité

Billets avec remboursement de capital à recours limité	2022				2021	
	Première date de rachat	Taux d'intérêt	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 \$	1 125 \$	1 500 \$	1 475 \$

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 \$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série 1, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série 1 sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2022		2021	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	108 800 000	2 720 \$	108 800 000	2 720 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	930 620 338	5 748 \$	927 853 106	5 651 \$
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 232 772	43	2 767 232	97
Solde à la fin de l'exercice	931 853 110	5 791 \$	930 620 338	5 748 \$

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

19. Capital social (suite)

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement, et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 juin 2022 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

c) **Actions ordinaires****Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2022, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (aucune pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Événement postérieur à la date de clôture

Le 25 janvier 2023, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2023 et se terminera le 26 janvier 2024.

20. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2022	2021
Bénéfice		
Bénéfice net	3 349 \$	3 262 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(130)	(134)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 219 \$	3 128 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	931 682 589	929 461 348
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	598 494	1 496 586
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	932 281 083	930 957 934
Bénéfice de base par action ordinaire	3,455 \$	3,365 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	3,452 \$	3,360 \$
Dividendes par action ordinaire	1,960 \$	1,804 \$

21. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2022	2021
Capital de première catégorie	13 201 \$	12 584 \$
Capital de deuxième catégorie	4 644	4 417
Total du capital disponible	17 845	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 531	13 225
Total des ressources en capital	28 376 \$	30 226 \$
Capital requis	23 582 \$	24 323 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	120 %	124 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

22. Paiements fondés sur des actions

- a) La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées après le 1^{er} janvier 2019 deviennent acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2022, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 72 500 000.

En 2022, 2 369 100 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 638 300 en 2021). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2022 était de 3,57 \$ par option (2,60 \$ en 2021). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2022 : rendement des actions de 5,07 % (5,43 % en 2021), volatilité prévue de 18,15 % (18,47 % en 2021), taux d'intérêt sans risque de 1,60 % (1,18 % en 2021) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2021).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2022		2021	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	16 123 727	32,92 \$	16 399 279	32,69 \$
Attribuées	2 369 100	38,68	2 638 300	32,28
Exercées	(1 232 772)	31,24	(2 767 232)	30,90
Frappées de déchéance ou expirées	(166 440)	34,41	(146 620)	33,39
Options en circulation à la fin de l'exercice	17 093 615	33,82 \$	16 123 727	32,92 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	8 950 405	33,73 \$	8 522 967	33,78 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 39,35 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (36,11 \$ en 2021).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 6 \$ après impôt en 2022 (5 \$ après impôt en 2021), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2022.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
27,13 \$ – 36,87 \$	777 980	0,30	30,15	777 980	30,15	2023
30,28 \$ – 36,87 \$	1 166 380	1,32	32,53	1 166 380	32,53	2024
34,68 \$ – 36,87 \$	1 453 683	2,19	35,67	1 453 683	35,67	2025
30,28 \$ – 36,87 \$	1 888 352	3,19	34,50	1 888 352	34,50	2026
30,28 \$ – 36,87 \$	1 255 300	4,19	36,41	1 255 300	36,41	2027
30,28 \$ – 34,21 \$	1 551 020	5,16	34,19	1 237 010	34,20	2028
30,28 \$ – 32,50 \$	2 345 500	6,16	30,33	1 171 700	30,33	2029
32,22 \$ – 32,22 \$	1 782 800	7,16	32,22	–	–	2030
32,10 \$ – 38,75 \$	2 503 500	8,16	32,28	–	–	2031
31,59 \$ – 38,71 \$	2 369 100	9,16	38,68	–	–	2032

- b)** Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de Lifeco, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2022, une tranche de 6 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (6 \$ en 2021). Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 66 \$ (69 \$ en 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions différées. En vertu des régimes d'unités d'actions différées, certains employés peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou à titre de règlement des unités d'actions liées au rendement attribuées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la compagnie. Dans les deux cas, ces employés se font attribuer des unités d'actions différées équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie. Les employés reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires d'après la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un individu cesse d'être un administrateur ou un employé de la compagnie ou d'une de ses sociétés liées, au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie représentant la valeur des unités d'actions différées à cette date. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions différées attribuées aux employés en vertu des régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 2 \$ (16 \$ en 2021) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées était de 40 \$ (40 \$ en 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs des bilans consolidés.

- c)** Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 74 \$ (102 \$ en 2021) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 131 \$ (156 \$ en 2021), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

- d)** Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 13 \$ (13 \$ en 2021) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

- e)** Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 16 764 705.

Au cours de 2022, Putnam a attribué 3 519 634 actions ordinaires incessibles de catégorie B (2 824 156 en 2021) à certains membres de la haute direction et employés clés.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 49 \$ (41 \$ en 2021) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

- f)** Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 13 \$ en 2022 (13 \$ en 2021), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 743 \$	7 602 \$	– \$	– \$
Produits d'intérêts	193	159	–	–
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	(1 420)	498	–	–
Cotisations patronales	109	115	18	19
Cotisations salariales	21	18	–	–
Prestations versées	(324)	(306)	(18)	(19)
Liquidations	(10)	(142)	–	–
Frais administratifs	(8)	(8)	–	–
Fluctuations des taux de change	(13)	(193)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 291 \$	7 743 \$	– \$	– \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 961 \$	8 554 \$	367 \$	409 \$
Coût des services rendus au cours de la période	72	91	3	3
Coût financier	197	181	11	10
Cotisations salariales	21	18	–	–
Prestations versées	(324)	(306)	(18)	(19)
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	(2)	(1)	–	–
Liquidations	(10)	(200)	–	–
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	(2 074)	(150)	(60)	(25)
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	(1)	(16)	(33)	(10)
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	8	(16)	(16)	(1)
Fluctuations des taux de change	(23)	(194)	2	–
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	5 825 \$	7 961 \$	256 \$	367 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	466 \$	(218) \$	(256) \$	(367) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(310)	(41)	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	156 \$	(259) \$	(256) \$	(367) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 12)	463 \$	363 \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 17)	(307)	(622)	(256)	(367)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	156 \$	(259) \$	(256) \$	(367) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	5 586 \$	7 646 \$	– \$	– \$
Régimes non capitalisés	239 \$	315 \$	256 \$	367 \$

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Aux termes d'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2022	2021
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	41 \$	29 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	1	1
Variation du plafond de l'actif	251	11
Fluctuations des taux de change	17	–
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	310 \$	41 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	93 \$	109 \$	3 \$	3 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	184	184	–	–
Cotisations salariales	(21)	(18)	–	–
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	256	275	3	3
Frais administratifs	8	8	–	–
Réductions	(2)	(1)	–	–
Liquidations	–	(58)	–	–
Coût financier, montant net	5	23	11	10
Charge – résultat net	267	247	14	13
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(2 067)	(182)	(109)	(36)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	1 420	(498)	–	–
Variation du plafond de l'actif	251	11	–	–
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(396)	(669)	(109)	(36)
Total de la charge (des produits), y compris les réévaluations	(129) \$	(422) \$	(95) \$	(23) \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2022	2021
Titres de participation	36 %	39 %
Titres de créance	52 %	51 %
Biens immobiliers	8 %	7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 %	3 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 614 \$ au 31 décembre 2022 et à 6 980 \$ au 31 décembre 2021, dont un montant de 5 520 \$ (6 902 \$ au 31 décembre 2021) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

- i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 393 \$	7 361 \$	256 \$	367 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	432	600	—	—
Obligation au titre des prestations définies	5 825 \$	7 961 \$	256 \$	367 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

- ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 151 \$	7 137 \$	256 \$	367 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	674	824	—	—
Obligation au titre des prestations définies	5 825 \$	7 961 \$	256 \$	367 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

- iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Employés en service	37 %	41 %	14 %	15 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	18 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	47 %	41 %	86 %	85 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	14,5 ans	17,6 ans	9,9 ans	11,8 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2023 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	62 \$	— \$	62 \$
Régimes non capitalisés	25	19	44
Régimes à cotisations définies	209	—	209
Total	296 \$	19 \$	315 \$

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	2,2 %	3,1 %	2,5 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,3 %	2,8 %	3,0 %	2,6 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,0 %	–	–
Augmentations futures des rentes ¹	1,7 %	1,2 %	–	–
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	5,0 %	2,6 %	5,3 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	–	–
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,6	22,8	22,5
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,6	24,5	24,2	24,0
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,8	24,7	25,1	24,9
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,6	26,5	26,2

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 164 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 5 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2022	2021	2022	2021
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(733) \$	(1 199) \$	926 \$	1 568 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	299	(156)	(269)
Incidence de la variation du taux d'inflation	340	578	(299)	(507)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	14	24	(12)	(21)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(36)	25	44

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

24. Cumul des autres éléments de bénéfice global

	2022								
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	948 \$	(30) \$	145 \$	33 \$	(463) \$	10 \$	643 \$	(11) \$	632 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	497	88	(942)	(45)	505	—	103	219	322
Impôt sur le résultat	—	28	179	12	(130)	—	89	(62)	27
	497	116	(763)	(33)	375	—	192	157	349
Solde à la fin de l'exercice	1 445 \$	86 \$	(618) \$	— \$	(88) \$	10 \$	835 \$	146 \$	981 \$

	2021								
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	1 339 \$	(135) \$	266 \$	24 \$	(978) \$	10 \$	526 \$	(39) \$	487 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(391)	117	(159)	12	705	—	284	40	324
Impôt sur le résultat	—	(12)	38	(3)	(190)	—	(167)	(12)	(179)
	(391)	105	(121)	9	515	—	117	28	145
Solde à la fin de l'exercice	948 \$	(30) \$	145 \$	33 \$	(463) \$	10 \$	643 \$	(11) \$	632 \$

25. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Groupe Bruxelles Lambert, société de portefeuille établie en Europe qui détient des intérêts importants dans des sociétés industrielles et de services mondiales.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Empower Annuity Insurance Company of America	États-Unis	Services financiers	100,00 %
Putnam Investments, LLC	États-Unis	Gestion d'actifs	100,00 % ¹

¹ Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,39 % du total des actions en circulation.

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de Power Corporation, et leur en a rendu. En 2021, la Canada Vie et IGM ont conclu une convention de résiliation portant sur les services de technologies de l'information partagés dont la responsabilité passera de la Canada Vie à d'autres fournisseurs sur un certain nombre d'années. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

25. Transactions entre parties liées (suite)

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 448 actions d'IGM, soit une participation de 3,87 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2022, la compagnie a comptabilisé un montant de 30 \$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 \$ de son placement dans IGM (note 6).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2022, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 14).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2022	2021
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	19 \$	21 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	14	16
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	11	13
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	11	14
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	18	24
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	8	11
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	4	6
Total	85 \$	105 \$

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Management Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable, un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative n'a été conclu avec des parties liées en 2022 ou en 2021. Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'étaient en cours au 31 décembre 2022 ou au 31 décembre 2021. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables liés à des parties liées au 31 décembre 2022 ou au 31 décembre 2021.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2022	2021
Salaire	20 \$	19 \$
Attributions fondées sur des actions	19	17
Attributions fondées sur des options	7	6
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	29	24
Valeur de rente	—	(1)
Total	75 \$	65 \$

26. Impôt sur le résultat

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

- i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

Impôt exigible	2022	2021
Total de l'impôt exigible	421 \$	148 \$
Impôt différé	2022	2021
Création et résorption de différences temporaires	(232) \$	147 \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	24	21
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	21	(12)
Total de l'impôt différé	(187) \$	156 \$
Total de la charge d'impôt	234 \$	304 \$

- ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 24)

	2022	2021
Charge (économie) d'impôt exigible	(157) \$	(38) \$
Charge (économie) d'impôt différé	68	205
Total	(89) \$	167 \$

- iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2022	2021
(Économie) d'impôt exigible	(1) \$	(1) \$
(Économie) d'impôt différé	7	(6)
Total	6 \$	(7) \$

b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 27,50 %¹.

	2022		2021	
Bénéfice avant impôt	3 768	\$	3 867	\$
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	1 036	27,50 %	1 025	26,50 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(228)	(6,05)	(266)	(6,88)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(444)	(11,79)	(374)	(9,66)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	24	0,64	21	0,54
(Comptabilisation) décomptabilisation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales de l'exercice précédent	8	0,21	(15)	(0,39)
Autres	(162)	(4,30)	(87)	(2,25)
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	234	\$ 6,21 %	304	\$ 7,86 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif – détenteurs d'actions ordinaires	209	\$ 5,88 %	358	\$ 9,89 %

¹ Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, entrée en vigueur en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,50 % à 28,0 % (établi à 27,50 % en 2022 selon un calcul au prorata).

26. Impôt sur le résultat (suite)

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par tous les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu. L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore mis en œuvre de loi à ce sujet. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions que celles-ci pourraient avoir dans les territoires où elle exerce ses activités.

c) Le montant net et les variations de l'actif d'impôt différé se composent de ce qui suit :

2022							
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(575) \$	(644) \$	1 388 \$	(807) \$	324 \$	282 \$	(32) \$
Comptabilisé dans les états du résultat net	(1 494)	1 471	144	(58)	(46)	170	187
Comptabilisé dans les états du résultat global	—	51	—	—	—	(119)	(68)
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	—	—	(5)	—	—	(2)	(7)
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(90)	(4)	—	139	—	34	79
Fluctuations des taux de change et autres	(70)	(14)	92	(60)	12	24	(16)
Solde à la fin de l'exercice	(2 229) \$	860 \$	1 619 \$	(786) \$	290 \$	389 \$	143 \$

2021							
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(320) \$	(766) \$	1 411 \$	(670) \$	285 \$	389 \$	329 \$
Comptabilisé dans les états du résultat net	(236)	116	(19)	(125)	39	69	(156)
Comptabilisé dans les états du résultat global	—	8	—	—	—	(213)	(205)
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	—	—	(2)	—	—	8	6
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	—	(1)	1	(17)	—	(4)	(21)
Fluctuations des taux de change et autres	(19)	(1)	(3)	5	—	33	15
Solde à la fin de l'exercice	(575) \$	(644) \$	1 388 \$	(807) \$	324 \$	282 \$	(32) \$

	2022	2021
Comptabilisés dans les bilans consolidés :		
Actifs d'impôt différé	1 152 \$	1 057 \$
Passifs d'impôt différé	(1 009)	(1 089)
Total	143 \$	(32) \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2022, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2022, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 619 \$ (1 388 \$ au 31 décembre 2021) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 7 319 \$, dont une tranche de 4 478 \$ expirera entre 2026 et 2042; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 2 841 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une filiale américaine a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 466 \$ (345 \$ US) au 31 décembre 2022 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 109 \$ (42 \$ en 2021) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 550 \$ (212 \$ en 2021). De ce montant, une tranche de 156 \$ expirera entre 2023 et 2038; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 394 \$. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 11 \$ (20 \$ en 2021) relativement aux différences temporaires de 55 \$ (94 \$ en 2021) liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

27. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel	4 614 \$	4 191 \$
Frais généraux et administratifs	2 291	1 938
Charges d'intérêts sur les contrats de location	19	21
Amortissement des immobilisations corporelles	116	119
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	69	68
Total	7 109 \$	6 337 \$

28. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 8 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties admissibles reçues, compte tenu de la marge initiale sur les dérivés négociés en bourse de 378 \$ au 31 décembre 2022 (65 \$ au 31 décembre 2021)¹.

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit.

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

28. Instruments financiers dérivés (suite)

2022					
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	6 267 \$	99 \$	72 \$	130 \$	2 \$
Contrats à terme normalisés – achat	6	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	169	–	–	–	–
Options achetées	1	–	–	–	–
	6 443	99	72	130	2
Contrats de change					
Swaps de devises	30 522	2 108	1 890	3 687	63
Contrats à terme de gré à gré	5 828	35	77	97	1
	36 350	2 143	1 967	3 784	64
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 750	55	109	164	1
Contrats à terme normalisés – achat	12	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	13	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	271	4	–	–	–
Options sur actions achetées	1	–	–	–	–
Options sur actions vendues	3	–	–	–	–
Swaps sur défaillance	675	–	–	–	–
	3 846	72	109	164	1
Total	46 639 \$	2 314 \$	2 148 \$	4 078 \$	67 \$
2021					
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	5 075 \$	207 \$	59 \$	263 \$	5 \$
Contrats à terme normalisés – achat	1	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	147	–	–	–	–
Options achetées	11	–	–	–	–
	5 234	207	59	263	5
Contrats de change					
Swaps de devises	22 654	564	1 424	1 958	36
Contrats à terme de gré à gré	4 455	50	65	100	1
	27 109	614	1 489	2 058	37
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	2 146	142	134	261	1
Contrats à terme normalisés – achat	15	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	578	1	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	1 488	3	129	133	1
	4 227	146	263	394	2
Total	36 570 \$	967 \$	1 811 \$	2 715 \$	44 \$

b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie.

	2022				
	Montant nominal				Juste valeur estimative totale
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	581 \$	1 341 \$	4 320 \$	6 242 \$	(358) \$
Contrats à terme normalisés – achat	6	–	–	6	–
Contrats à terme normalisés – vente	169	–	–	169	–
Options achetées	1	–	–	1	–
	757	1 341	4 320	6 418	(358)
Contrats de change					
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	943
Contrats à terme de gré à gré	3 262	–	–	3 262	(66)
	6 477	7 521	17 416	31 414	877
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 482	–	–	1 482	6
Contrats à terme normalisés – achat	12	–	–	12	–
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	–	–	1 134	13
Autres contrats à terme de gré à gré	271	–	–	271	3
Options sur actions achetées	1	–	–	1	–
Options sur actions vendues	3	–	–	3	–
Swaps sur défaillance	–	500	175	675	–
	2 903	500	175	3 578	22
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de change à terme	83	–	–	83	(3)
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	25	25	3
Contrats de change					
Swaps de devises	–	100	–	100	6
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	58	210	–	268	22
	58	310	25	393	31
Couvertures d'investissement net					
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270	134
Contrats de change à terme	2 027	456	–	2 483	(28)
	2 027	456	2 270	4 753	106
Total	12 305 \$	10 128 \$	24 206 \$	46 639 \$	675 \$

28. Instruments financiers dérivés (suite)

	2021 ¹				
	Montant nominal				Juste valeur estimative totale
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	518 \$	948 \$	3 586 \$	5 052 \$	164 \$
Contrats à terme normalisés – achat	1	–	–	1	–
Contrats à terme normalisés – vente	147	–	–	147	–
Options achetées	11	–	–	11	–
	677	948	3 586	5 211	164
Contrats de change					
Swaps de devises	2 574	4 298	13 462	20 334	(420)
Contrats à terme de gré à gré	2 450	–	–	2 450	(4)
	5 024	4 298	13 462	22 784	(424)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 952	–	–	1 952	52
Contrats à terme normalisés – achat	15	–	–	15	–
Contrats à terme normalisés – vente	578	–	–	578	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	1 488	–	–	1 488	3
	4 033	–	–	4 033	53
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de change à terme	78	–	–	78	(1)
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	23	23	8
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	43	151	–	194	89
	43	151	23	217	97
Couvertures d'investissement net					
Swaps de devises	–	–	2 320	2 320	–
Contrats de change à terme	1 409	518	–	1 927	48
	1 409	518	2 320	4 247	48
Total	11 264 \$	5 915 \$	19 391 \$	36 570 \$	(63) \$

1 La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Les paragraphes qui suivent présentent les types d'instruments contenus dans le portefeuille de dérivés de la compagnie.

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Des swaps de devises sont également utilisés pour couvrir l'investissement net de la compagnie dans les établissements à l'étranger. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Ces instruments sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Des swaps sur défaillance sont utilisés pour transférer le risque de crédit à une autre partie.

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie pour 2022, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, ainsi que les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans les 12 prochains mois s'établissent à néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

29. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, dont des recours collectifs au sujet du coût et des caractéristiques de leurs produits de retraite ou de fonds et de la gestion de leurs activités. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

30. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 1 913 \$ US, dont une tranche de 1 497 \$ US était émise au 31 décembre 2022.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 5 336 \$ au 31 décembre 2022, une tranche de 5 245 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an, une tranche de 84 \$ étant assortie d'une échéance de moins de deux ans et une tranche de 7 \$ étant assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- i) Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 467 \$ (1 263 \$ au 31 décembre 2021).

De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicomis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

- ii) La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 74 \$ (63 \$ au 31 décembre 2021) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

31. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-dessous tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

a) Résultat net consolidé

	2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits						
Total des primes, montant net	15 103 \$	2 025 \$	3 962 \$	31 731 \$	– \$	52 821 \$
Produits nets tirés des placements						
Produits nets tirés des placements – réguliers	3 066	3 253	1 526	250	51	8 146
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(6 900)	(8 088)	(7 066)	(1 856)	7	(23 903)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(3 834)	(4 835)	(5 540)	(1 606)	58	(15 757)
Honoraires et autres produits	1 988	4 271	1 334	5	–	7 598
	13 257	1 461	(244)	30 130	58	44 662
Prestations et charges						
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 628	(3 941)	(3 193)	29 170	–	29 664
Autres ¹	3 893	4 374	1 741	248	25	10 281
Charges financières	133	228	22	9	6	398
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	111	205	56	1	–	373
Charges de restructuration et d'intégration	–	178	–	–	–	178
Bénéfice avant impôt	1 492	417	1 130	702	27	3 768
Impôt sur le résultat	160	(10)	59	18	7	234
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 332	427	1 071	684	20	3 534
Participations ne donnant pas le contrôle	188	(6)	3	–	–	185
Bénéfice net	1 144	433	1 068	684	20	3 349
Dividendes sur actions privilégiées	112	–	18	–	–	130
Bénéfice net avant la répartition du capital	1 032	433	1 050	684	20	3 219
Incidence de la répartition du capital	84	27	(66)	(22)	(23)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 \$	460 \$	984 \$	662 \$	(3) \$	3 219 \$

1 Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

	2021					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits						
Total des primes, montant net	13 900 \$	4 518 \$	4 862 \$	29 533 \$	– \$	52 813 \$
Produits nets tirés des placements						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements – réguliers	2 878	1 937	1 325	262	(9)	6 393
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	522	(900)	(1 375)	(334)	4	(2 083)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	3 400	1 037	(50)	(72)	(5)	4 310
Honoraires et autres produits	1 991	3 880	1 415	8	–	7 294
	19 291	9 435	6 227	29 469	(5)	64 417
Prestations et charges						
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	13 577	4 797	3 200	28 721	–	50 295
Autres ¹	3 792	3 654	1 736	212	107	9 501
Charges financières	134	159	24	9	2	328
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	110	171	55	–	–	336
Charges de restructuration et d'intégration	–	90	–	–	–	90
Bénéfice (perte) avant impôt	1 678	564	1 212	527	(114)	3 867
Impôt sur le résultat	182	73	140	(30)	(61)	304
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 496	491	1 072	557	(53)	3 563
Participations ne donnant pas le contrôle	304	(7)	4	–	–	301
Bénéfice net (perte nette)	1 192	498	1 068	557	(53)	3 262
Dividendes sur actions privilégiées	114	–	18	–	2	134
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	1 078	498	1 050	557	(55)	3 128
Incidence de la répartition du capital	109	1	(74)	(25)	(11)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 187 \$	499 \$	976 \$	532 \$	(66) \$	3 128 \$

¹ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	2022	2021
Produits		
États-Unis	27 369 \$	21 256 \$
Royaume-Uni	1 089	1 369
Japon	(383)	4 297
Autres	2 055	2 547
Total des produits	30 130 \$	29 469 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations, qui sont en grande partie contrebalancées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

31. Information sectorielle (suite)

b) Total consolidé de l'actif et du passif

2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	90 751 \$	98 929 \$	39 420 \$	8 738 \$	237 838 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 794	7 966	3 053	—	16 813
Autres actifs	4 721	37 584	8 994	7 608	58 907
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	—	387 897
Total	195 082 \$	310 753 \$	179 274 \$	16 346 \$	701 455 \$
2022					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	81 927 \$	115 649 \$	37 542 \$	12 580 \$	247 698 \$
Autres passifs	8 238	20 204	4 112	988	33 542
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 807	—	387 897
Total	183 981 \$	302 127 \$	169 461 \$	13 568 \$	669 137 \$
2021					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	92 400 \$	55 376 \$	48 669 \$	9 359 \$	205 804 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 722	5 826	3 047	—	14 595
Autres actifs	4 323	30 090	10 220	8 037	52 670
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	—	357 419
Total	203 982 \$	208 211 \$	200 899 \$	17 396 \$	630 488 \$
2021					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	84 829 \$	74 632 \$	47 356 \$	14 016 \$	220 833 \$
Autres passifs	7 752	8 800	4 309	892	21 753
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 537	116 919	138 963	—	357 419
Total	194 118 \$	200 351 \$	190 628 \$	14 908 \$	600 005 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	2022	2021
Actif		
Royaume-Uni	5 396 \$	6 507 \$
États-Unis	6 832	5 902
Japon	3 310	4 102
Autres	808	885
Total de l'actif	16 346 \$	17 396 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 13 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total de son passif. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan. L'utilisation de cette méthode nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

La direction formule de nombreuses hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur les taux de mortalité, y compris les répercussions de la pandémie de COVID-19, le cas échéant, ainsi que celles portant sur le comportement des titulaires de polices. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les résultats historiques de la compagnie et du secteur étaient limités, et ii) les résultats historiques pouvaient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
 - o en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie;
 - o en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices :
 - o en évaluant les hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes;
 - o en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et de la mortalité;
 - o en analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Impôt sur le résultat – Se reporter aux notes 2 et 26 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie comptabilise un impôt différé pour l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes, en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels les différences devraient être réalisées. La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. Certaines filiales de la compagnie ont un historique de pertes et leur actif d'impôt différé est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La compagnie a conclu qu'avec le recours à certaines occasions de planification fiscale, il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera généré pour utiliser certaines des pertes inutilisées.

Dans la détermination de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé de la compagnie dans ses filiales, la direction a dû porter des jugements relatifs à l'évaluation de la mise en œuvre prévue des stratégies fiscales de la direction. De plus, la direction formule des estimations et pose des hypothèses importantes pour établir les prévisions à l'égard du bénéfice imposable futur, plus précisément à l'égard des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues, ainsi que pour déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé. L'audit de ces jugements a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes en fiscalité, ainsi qu'à d'autres spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux stratégies fiscales, aux taux de croissance des produits et aux marges de charges prévues et à la réponse à la question de savoir si les actifs d'impôt différé dans les filiales de la compagnie seront réalisés ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité, nous avons analysé le caractère raisonnable de la projection du bénéfice imposable futur prévu établie par la direction afin de déterminer si les modèles avaient correctement pris en compte l'incidence des stratégies de planification fiscale.
- Nous avons testé le caractère raisonnable des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues utilisées pour établir le bénéfice imposable futur prévu pour réaliser l'actif d'impôt différé :
 - o en évaluant les principaux facteurs influençant les taux de croissance des produits et les marges de charges prévues établis par la direction et utilisés dans les prévisions en ayant recours à des éléments probants provenant du marché et provenant de sources internes propres à l'entité;
 - o en effectuant une analyse rétrospective du bénéfice imposable futur à l'aide des résultats réels des exercices antérieurs.
- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité et d'autres spécialistes, nous avons évalué les stratégies de planification fiscale proposées qui sont prises en compte dans l'analyse de la recouvrabilité afin de déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé.

Acquisition des affaires de retraite de Prudential Financial – Se reporter à la note 3b) des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (« Prudential ») au moyen d'un achat d'actions et d'une transaction de réassurance. La compagnie a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris en fonction de leur juste valeur respective à la date d'acquisition, ce qui comprend les immobilisations incorporelles liées aux contrats de clients (les « immobilisations incorporelles ») et certains passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « passifs relatifs aux contrats d'assurance »).

La direction a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie. Bien que cette évaluation repose sur plusieurs hypothèses et estimations, celles ayant le degré de subjectivité le plus élevé sont liées aux prévisions à l'égard des produits et du bénéfice et aux taux d'actualisation.

Plusieurs des composantes prises en compte dans la détermination de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance obligent la direction à porter des jugements et à faire des estimations portant sur 1) le traitement comptable approprié, et 2) le caractère approprié des modèles d'évaluation qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et qui incluent les taux d'actualisation. Les jugements et estimations ayant le degré de subjectivité le plus élevé portent sur la détermination du traitement comptable approprié, sur le caractère approprié des modèles d'évaluation et sur les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et des taux d'actualisation.

L'audit de ces jugements, hypothèses et estimations a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en juste valeur, de spécialistes en actuariat et de spécialistes en instruments financiers.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à ces jugements, hypothèses, estimations et traitements comptables utilisées pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles et des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont notamment compris les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits et du bénéfice en comparant les prévisions avec ce qui suit :
 - o les résultats historiques de l'entité acquise;
 - o les résultats réels de l'entité acquise après l'acquisition;
 - o les analyses sous-jacentes décrivant les stratégies d'affaires et les plans de croissance, y compris l'estimation des produits et des coûts par participant;
 - o les rapports de tiers et la performance de sociétés comparables.
- Avec l'aide des spécialistes en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés en testant les informations sources qui sous-tendent la détermination des taux d'actualisation, de même qu'en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance :

- Avec l'aide de spécialistes en instruments financiers, nous avons revu l'évaluation de la direction liée au traitement comptable des passifs relatifs aux contrats d'assurance :
 - o en évaluant les contrats signés pour comprendre la nature des produits et pour déterminer si tous les faits et circonstances clés ont été intégrés à l'évaluation de la direction;
 - o en analysant les normes comptables pertinentes, y compris divers aspects des normes IFRS, du cadre conceptuel et des directives.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
 - o en examinant les modèles d'évaluation pour vérifier si les hypothèses clés y ont été incorporées;
 - o en recalculant l'estimation de la direction portant sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats aux estimations fournies par la compagnie.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices :
 - o en évaluant les hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels;
 - o en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices;
 - o en analysant l'interprétation et les jugements exercés par la direction en fonction des données d'entrée correspondantes, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») – Se reporter à la note 2 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie adoptera IFRS 17 pour la période ouverte le 1^{er} janvier 2023 et elle a inclus une estimation de l'incidence financière sur le bilan consolidé d'ouverture au 1^{er} janvier 2022 (la date de transition) conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre exigera une part considérable de jugement et d'interprétation, et qui aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise, évalue et présente les contrats d'assurance, et sur la façon dont elle fournit des informations à leur sujet. Dans le cadre de l'adoption de la nouvelle norme, la compagnie a fait certains choix de méthodes comptables et a présenté l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués ainsi que certains reclassements et autres ajustements transitoires qui reflètent l'application future des exigences d'IFRS 17, notamment en ce qui concerne l'établissement de la marge sur services contractuels initiale. Ces informations seront plus détaillées en 2023, une fois la nouvelle norme adoptée.

La direction a dû porter des jugements et formuler des estimations pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition, ainsi que pour estimer l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à divers spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Lorsque des informations supplémentaires découlant d'IFRS 17 devront être présentées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, des tests plus poussés portant sur l'incidence de la transition seront effectués. Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à la détermination par la direction du traitement comptable à appliquer lors de la transition et à l'estimation de l'incidence prévue sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués :

- Nous avons évalué les jugements portés par la direction pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition en analysant les informations fournies en fonction des directives comptables comprises dans IFRS 17;
- Nous avons évalué le caractère approprié et raisonnable de certains reclassements, des principaux modèles, hypothèses importantes et autres données pertinentes servant à déterminer les ajustements transitoires, ce qui comprend la marge sur services contractuels, ainsi que leur incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la compagnie pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Paul Stauch.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 8 février 2023

Sources de bénéfices

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure conforme aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les normes IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé sur les polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte des libérations de provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

Incidence des nouvelles affaires

L'incidence sur le bénéfice net au point de vente de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2022 et 2021.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	Bénéfice net attribuable aux actionnaires					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022						
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 321 \$	1 029 \$	855 \$	673 \$	(21) \$	3 857 \$
Incidence des nouvelles affaires	(25)	(296)	(78)	69	—	(330)
Gains et pertes actuariels	100	34	235	(117)	(4)	248
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(106)	(69)	128	121	—	74
Autres	—	(157)	(20)	—	—	(177)
Bénéfice relatif au surplus	72	(91)	(56)	(66)	29	(112)
Bénéfice net avant impôt	1 362	450	1 064	680	4	3 560
Impôt	(134)	9	(59)	(18)	(7)	(209)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 228	459	1 005	662	(3)	3 351
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	(3)	—	—	(2)
Bénéfice net – actionnaires	1 228	460	1 002	662	(3)	3 349
Dividendes sur actions privilégiées	(112)	—	(18)	—	—	(130)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 \$	460 \$	984 \$	662 \$	(3) \$	3 219 \$

Sources de bénéfices

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	Bénéfice net attribuable aux actionnaires					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021						
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 314 \$	895 \$	889 \$	691 \$	(18) \$	3 771 \$
Incidence des nouvelles affaires	(20)	(241)	(37)	90	—	(208)
Gains et pertes actuariels	260	128	152	(235)	(21)	284
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(58)	(8)	212	(20)	—	126
Autres	—	(190)	(31)	—	(68)	(289)
Bénéfice relatif au surplus	41	(15)	(48)	(24)	(18)	(64)
Bénéfice net avant impôt	1 537	569	1 137	502	(125)	3 620
Impôt	(236)	(74)	(140)	30	61	(359)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 301	495	997	532	(64)	3 261
Participations ne donnant pas le contrôle	—	4	(3)	—	—	1
Bénéfice net – actionnaires	1 301	499	994	532	(64)	3 262
Dividendes sur actions privilégiées	(114)	—	(18)	—	(2)	(134)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 187 \$	499 \$	976 \$	532 \$	(66) \$	3 128 \$

Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice. En 2022, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 3 857 \$, une augmentation de 86 \$ par rapport à 2021. L'augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à l'acquisition de Prudential, facteur partiellement contrebalancé par la diminution des honoraires découlant de la baisse des valeurs de marché, par l'incidence négative des fluctuations des devises et par la diminution des reprises de provision au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Les pressions exercées sur les nouvelles souscriptions ont augmenté de 122 \$ par rapport à 2021, pour s'établir à 330 \$ en 2022, principalement en raison de la hausse des charges liées aux souscriptions au sein de l'exploitation américaine, de l'augmentation des charges liées aux souscriptions et de la baisse des souscriptions au sein de l'exploitation européenne, ainsi que de la baisse du profit lié aux nouvelles souscriptions au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques par rapport à l'exercice précédent.

Les gains actuariels ont été de 248 \$ en 2022, ce qui représente une baisse de 36 \$ par rapport à 2021.

Les gains pour 2022 découlent principalement de l'apport positif des placements, des résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes dans toutes les régions, des résultats positifs au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie au sein de l'exploitation européenne et des résultats favorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des charges et des honoraires dans toutes les régions, les résultats défavorables au chapitre du comportement des titulaires de polices au sein de l'exploitation canadienne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, les pertes liées à la réassurance IARD au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie au sein de l'exploitation canadienne.

Les gains pour 2021 découlent principalement de l'apport positif des placements, des résultats favorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, des résultats positifs au chapitre des charges et des honoraires au sein de l'exploitation américaine et des résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes dans toutes les régions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, par les résultats défavorables au chapitre des charges et des honoraires au sein de l'exploitation canadienne, de l'exploitation européenne, du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation générale de Lifeco, par les pertes liées à la réassurance IARD au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que par les résultats défavorables au chapitre du comportement des titulaires de polices au sein de l'exploitation canadienne.

Les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont fourni un apport de 74 \$ au bénéfice avant impôt en 2022, comparativement à 126 \$ en 2021. Les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses représentent des montants de (106) \$, (69) \$, 128 \$ et 121 \$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne et pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, respectivement.

Au sein de l'exploitation canadienne, la modification des hypothèses et les mesures prises par la direction comprenaient la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices, facteur contrebalancé en partie par le raffinement de la modélisation et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de l'impôt.

Pour ce qui est de l'exploitation américaine, les mesures prises par la direction comprenaient les coûts de transaction liés à l'acquisition de Prudential, et aucune modification n'a été apportée aux hypothèses en 2022.

En ce qui concerne l'exploitation européenne, la modification des hypothèses et les mesures prises par la direction comprenaient la révision des hypothèses au chapitre de la longévité, du comportement des titulaires de polices et des charges, facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la modification des hypothèses et les mesures prises par la direction comprenaient la révision des hypothèses au chapitre de la longévité, facteur partiellement contrebalancé par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et des charges.

Le montant de (177) \$ imputé au poste Autres en 2022 est attribuable aux coûts de restructuration et d'intégration au sein de l'exploitation américaine et aux coûts de transaction liés aux acquisitions au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne.

En 2022, le bénéfice relatif au surplus s'est établi à (112) \$, en baisse de 48 \$ par rapport à 2021, principalement en raison de la hausse des coûts de financement et de la baisse des profits liés aux capitaux de lancement, partiellement contrebalancés par la hausse des autres produits tirés des placements.

Le montant de (209) \$ imputé au poste Impôt en 2022 reflète la répartition des bénéfices parmi les territoires et les produits non imposables.

Sommaire de cinq ans

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Aux 31 décembre	2022	2021	2020	2019	2018
Total de l'actif	701 455 \$	630 488 \$	600 490 \$	451 167 \$	427 689 \$
Total de l'actif administré¹	2 497 712 \$	2 291 592 \$	1 975 847 \$	1 629 681 \$	1 398 873 \$
Pour les exercices clos les 31 décembre					
Primes et dépôts :					
Total des primes, montant net	52 821 \$	52 813 \$	43 019 \$	24 510 \$	35 461 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	10 953	11 108	6 123	3 295	3 068
Dépôts des fonds distincts	40 618	29 657	21 916	24 685	24 475
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	69 787	75 225	100 287	84 259	76 258
Réintégrer : activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis – primes de réassurance cédées initiales	–	–	–	13 889	–
Total des primes et dépôts ¹	174 179 \$	168 803 \$	171 345 \$	150 638 \$	139 262 \$
États résumés du résultat net					
Produits					
Total des primes, montant net	52 821 \$	52 813 \$	43 019 \$	24 510 \$	35 461 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	8 146	6 393	5 963	6 161	6 358
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(23 903)	(2 083)	5 699	6 946	(3 606)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(15 757)	4 310	11 662	13 107	2 752
Honoraires et autres produits	7 598	7 294	5 902	7 081	5 819
Total des produits	44 662	64 417	60 583	44 698	44 032
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	28 664	50 295	48 487	33 091	32 068
Autres ²	10 679	9 829	8 652	8 451	8 223
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	373	336	238	224	212
Charges de restructuration et d'intégration	178	90	134	52	67
Bénéfice avant impôt	3 768	3 867	3 072	2 880	3 462
Impôt sur le résultat	234	304	(82)	373	387
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	3 534	3 563	3 154	2 507	3 075
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	185	301	78	15	(19)
Bénéfice net – actionnaires	3 349	3 262	3 076	2 492	3 094
Dividendes sur actions privilégiées	130	134	133	133	133
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 219 \$	3 128 \$	2 943 \$	2 359 \$	2 961 \$
Bénéfice par action ordinaire	3,455 \$	3,365 \$	3,173 \$	2,494 \$	2,996 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires³	13,6 %	14,0 %	14,1 %	11,7 %	14,0 %
Valeur comptable par action ordinaire³	26,60 \$	24,71 \$	22,97 \$	21,53 \$	22,08 \$
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action	1,960 \$	1,804 \$	1,752 \$	1,652 \$	1,556 \$

1 Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR, qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et qui ne peut être comparée directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Des renseignements supplémentaires sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, y compris un rapprochement entre cette mesure financière non conforme aux PCGR et une mesure prescrite par les PCGR, sont intégrés par renvoi dans le présent document et se trouvent dans la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie, qui peut être consulté à partir du profil de la compagnie sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

2 Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs, les taxes sur les primes et les charges financières.

3 Des renseignements supplémentaires sur la composition de cette mesure financière sont intégrés par renvoi dans le présent document et se trouvent dans la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2021 de la compagnie, qui peut être consulté à partir du profil de la compagnie sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Administrateurs et membres de la haute direction

Au 8 février 2023

Conseil d'administration

R. Jeffrey Orr^{3, 4, 5, 6}

Président du conseil, Lifeco
Président et chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Michael R. Amend^{2, 7}

Chef des technologies d'entreprise,
Ford Motor Company

Deborah J. Barrett, FCPA, FCA, IAS.A^{1, 2, 5}

Administratrice de la compagnie

Robin A. Bienfait^{1, 7}

Chef de la direction,
Emnovate

Heather E. Conway^{1, 4, 7}

Présidente du conseil d'administration,
Banque Amex du Canada

Marcel R. Coutu^{3, 4, 5}

Administrateur de la compagnie

André Desmarais, O.C., O.Q.^{3, 4, 7}

Président délégué du conseil,
Power Corporation du Canada

Paul Desmarais, Jr., O.C., O.Q.^{3, 5}

Président du conseil,
Power Corporation du Canada

Gary A. Doer, O.M.^{4, 7}

Conseiller principal, Affaires,
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

David G. Fuller^{2, 5}

Administrateur de la compagnie

Claude Gagnéux^{4, 5}

Vice-président exécutif,
Power Corporation du Canada

Paula B. Madoff^{5, 6}

Administratrice de la compagnie

Paul A. Mahon⁶

Président et chef de la direction,
Lifeco

Susan J. McArthur^{3, 4, 5}

Cofondatrice et présidente exécutive,
LockDocs Inc.

T. Timothy Ryan^{3, 4, 7}

Administrateur de la compagnie

Gregory D. Tretiak, FCPA, FCA^{6, 7}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada

Siim A. Vanaselja, FCPA, FCA^{1, 7}

Administrateur de la compagnie

Brian E. Walsh^{3, 4, 5, 6}

Directeur et chef des stratégies,
Titan Advisors, LLC

Comités

- 1. Comité d'audit**
Président : Siim A. Vanaselja
- 2. Comité de révision**
Présidente : Deborah J. Barrett
- 3. Comité de gouvernance et des mises en candidature**
Président : R. Jeffrey Orr
- 4. Comité des ressources humaines**
Président : Claude Gagnéux
- 5. Comité des placements**
Présidente : Paula B. Madoff
- 6. Comité de réassurance**
Président : Gregory D. Tretiak
- 7. Comité de gestion des risques**
Président : Gregory D. Tretiak

Haute direction

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction

Arshil Jamal

Président et chef de groupe,
Stratégie, Placements, Réassurance
et Développement de l'entreprise

David M. Harney

Président et chef de l'exploitation,
Europe

Jeffrey F. Macoun

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Edmund F. Murphy III

Président et chef de la direction,
Empower

Robert L. Reynolds

Président du conseil,
Great-West Lifeco U.S. LLC
Président et chef de la direction,
Putnam Investments, LLC

Graham R. Bird

Vice-président exécutif et
chef de l'évaluation des risques

Sharon C. Geraghty

Vice-présidente exécutive et
chef du contentieux

Garry MacNicholas

Vice-président exécutif et
chef des services financiers

Grace M. Palombo

Vice-présidente exécutive et
chef des ressources humaines

Steven M. Rullo

Vice-président exécutif et
chef des systèmes d'information,
Échelle mondiale

Nancy D. Russell

Vice-présidente principale et
chef de l'audit interne

David B. Simmonds

Vice-président
principal et chef des
communications et de
la durabilité,
Échelle mondiale

Anne C. Sonnen

Vice-présidente principale et
chef de la conformité

Raman Srivastava

Vice-président exécutif et
chef des placements, Échelle mondiale

Dervla M. Tomlin

Vice-présidente exécutive et
actuaire en chef

Jeremy W. Trickett

Vice-président principal et
chef de la gouvernance

Renseignements à l'intention des actionnaires

Great-West Lifeco Inc.

Siège social

100, rue Osborne Nord,
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3
Téléphone : 204 946-1190
Site Web : greatwestlifeco.com

Inscriptions en bourse

Les actions de Great-West Lifeco Inc. se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO.

Les actions suivantes sont aussi inscrites à la Bourse de Toronto :

et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif :

Series G:	GWO.PR.G	Series P:	GWO. PR.P
Series H:	GWO.PR.H	Series Q:	GWO.PR.Q
Series I:	GWO.PR.I	Series R:	GWO.PR.R
Series L:	GWO.PR.L	Series S:	GWO.PR.S
Series M:	GWO.PR.M	Series T:	GWO.PR.T
Series N:	GWO.PR.N	Series Y:	GWO.PR.Y

Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, aux certificats d'actions, à l'inscription directe, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de Great-West Lifeco est **Services aux investisseurs Computershare inc.**

Au Canada, les actions ordinaires peuvent être transférées aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare inc.

100, University Avenue, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

324, 8th Avenue S.W., Suite 800, Calgary (Alberta) T2P 2Z2

1500, boul. Robert-Bourassa, 7^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S8

510, Burrard Street, 3^e étage, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, P, Q, R, S, T et Y ne peuvent être transférées qu'au bureau de Toronto de Services aux investisseurs Computershare inc.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires peuvent également être transférées aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.
150 Royall Street, Canton, Massachusetts 02021
480 Washington Boulevard, Jersey City, New Jersey 07310
462 South 4th Street, Louisville, Kentucky 40202
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC
The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS13 8AE
Téléphone : 0370-702-0003

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
3100 Lake Drive, Citywest, Business Campus, Dublin 24, D24 AK82
Téléphone : 447 5566

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courrier électronique à l'adresse GWO@computershare.com.

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et les autres investisseurs souhaitant obtenir de l'information peuvent communiquer avec le service des relations avec les investisseurs en envoyant un courriel à l'adresse investorrelations@canadalife.com. L'information financière se trouve également à l'adresse greatwestlifeco.com.

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, consultez le site greatwestlifeco.com ou communiquez avec le Secrétariat général à l'adresse corporate.secretary@canadalife.com.

Page volontairement laissée vierge.

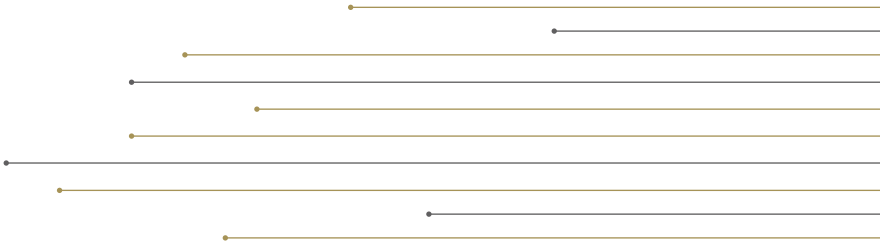
À propos de nous

Great-West Lifeco Inc. est une société de portefeuille internationale de services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, des services de retraite et d'investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Nous exploitons nos activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower, Putnam Investments et Irish Life. À la fin de 2022, ses compagnies comptaient environ 31 000 employés, 234 500 relations conseillers et des milliers de partenaires de la distribution – tous au service de plus de 38 millions de relations clients dans l'ensemble de ces régions. Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez greatwestlifeco.com/fr.

NOS MARQUES

GREAT-WEST
LIFECO INC.





GREAT-WEST LIFECO INC.

100, rue Osborne Nord,
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3
greatwestlifeco.com

Membre du groupe de sociétés de Power Corporation^{MC}



E987(22LIFECO)-3/23